GEN. 3125

LES KURDES EN FRANCE
UNE COMMUNAUTE A PART ENTIERE ?

INSTITUT KURDE de PARIS
BIBLIOTHÈQUE

Mémoire de Maîtrise en Géographie Humaine
Sous la direction de Mr le Professeur X. DE PLANHOL

U.F.R. DE GEOGRAPHIE SORBONNE PARIS IV

Carole RIEGEL
Année Académique 1992-1993

J'adresse mes chaleureux remerciements à toutes les familles qui ont bien voulu m'accueillir, à tous ceux qui se sont prêtés si gentiment à mes enquêtes, à l'Institut Kurde enfin, pour son accueil et sa disponibilité.

Je présente par avance toutes mes excuses pour les erreurs et imperfections de ce mémoire. Ce très modeste travail est cependant pour moi une façon de m'associer à la cause Kurde et de la soutenir, à ma manière d'étudiante, ... en attendant de pouvoir faire mieux ....

INSTITUT KURDE de PARIS
BIBLIOTHÈQUE

Très sincères vœux à tous pour 1994, et toute mon amitié

Kesser

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS p. 5

EXERGUE p. 6

AVANT-PROPOS p. 8

INTRODUCTION p. 13

PARTIE I :
LES VAGUES D'IMMIGRATION ET LA REPARTITION REGIONALE DES KURDES EN FRANCE p. 17

A. LES FONDEMENTS DE L'EXPATRIATION DES KURDES : p. 18

1. LES IMMIGRANTS ECONOMIQUES ET LEURS PROJETS MIGRATOIRES : p. 18

   a. LES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'EMIGRATION p. 18

   b. LE PROJET DES MIGRANTS p. 20

2. LES MIGRATIONS POLITIQUES : LES REFUGIES : p. 22

   a. LES REFUGIES KURDES ORIGINAIRES DE TURQUIE p. 22

   b. LES REFUGIES KURDES IRANIENS p. 23

   c. LES KURDES DE SYRIE p. 24

   d. LE CAS DES KURDES D'IRAK p. 25

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

B. L'ARRIVEE ET L'ACCUEIL EN FRANCE : p. 30

1. LES METHODES DE PENETRATION DU TERRITOIRE : p. 30

2. LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL EN MATIERE D'IMMIGRATION : p. 31

3. LA REPARTITION REGIONALE DES IMPLANTATIONS KURDES : p. 35

C. LES DETERMINANTS DE L'INTEGRATION : p. 46

PARTIE II :
L'INSERTION FACE A LA CONSERVATION DE L'IDENTITE KURDE p. 50

A. L'EMPLOI : p. 51

1. L'EXEMPLE DE LA CONFECTION : p. 54

2. UN AUTRE EXEMPLE : LA RESTAURATION : p. 58

3. LA QUESTION DU CHOMAGE : p. 61

B. L'HABITAT : p. 63

1. ASPECTS GENERAUX : p. 63

2. LE CAS SPECIFIQUE DES FOYERS : p. 66

3. UN APERCU DES INTERIEURS : p. 68

C. L'ECOLE ET L'ENVIRONNEMENT CULTUREL FRANÇAIS : p. 70

1. LES LIMITES DE LA SCOLARISATION : p. 70

2. ECOLE ET FAMILLE : p. 73

3. L'ENVIRONNEMENT CULTUREL : p. 77

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

PARTIE III :
LES FACTEURS DE COHESION DE LA COMMUNAUTE KURDE EN FRANCE p. 80

A. LES STRUCTURES COMMUNAUTAIRES : p. 81

1. LA FAMILLE : p. 81
2. LA VIE COLLECTIVE : p. 84
3. LA RELIGION : p. 88
4. LE MARIAGE : p. 90
5. LES COUTUMES VESTIMENTAIRES : p. 93

B. LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE : p. 95

1. L'UNIVERS CULTUREL : p. 95
2. LA VIE ASSOCIATIVE : p.104

C. LES PERSPECTIVES D'AVENIR ET LE RETOUR MYTHIQUE : p.112

POEME : Je suis Kurde p.120

CONCLUSION p.121

BIBLIOGRAPHIE p.125

INDEX DES DOCUMENTS p.129

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

REMERCIEMENTS

INSTITUT KURDE de PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A Monsieur le Professeur De Planhol, qui a accepté de parrainer cette étude, et dont les orientations m'ont été particulièrement précieuses.

A Monsieur Shewki, de l'Institut Kurde, dont le concours amical était indispensable pour que j'aie accès aux informations nécessaires, et sans qui la dimension humaine de la communauté kurde en france serait restée largement absente de ce mémoire.

La recherche en Géographie devrait tendre, comme toute recherche scientifique, au maximum d'objectivité, à, comme nous l'explique Bachelard, "une rupture avec l'objet immédiat". Il faut ainsi, toujours selon lui, "opposer à l'esprit poétique expansif, l'esprit scientifique taciturne pour lequel l'antipathie préalable est une saine précaution"...

Mais lorsque le terrain de recherche est constitué en grande partie par le témoignage humain, lorsque les enquêtes amènent les personnes interrogées à raviver des tragédies personnelles, parfois enfouies depuis des années, lorsqu'une famille entière pleure en évoquant le passé, lorsque enfin, les confidences de jeunes filles au bord du suicide ou les prières d'autres, vous suppliant de les aider à fuguer, assaillent le chercheur, alors les principes traditionnels perdent un peu de leur sens, les prises de note deviennent déplacées, et la "distance à l'objet" s'avère hors d'atteinte.

Bachelard reconnaît lui-même qu'il oublie parfois d'être "taciturne", en admettant que "s'il s'agit d'examiner des hommes, des égaux, des frères, la sympathie est le fond de la méthode"...

< < Quand on va chez un Kurde, on ne peut y aller qu'en ami, jamais en enquêteur. On est, pour un temps, intégré dans la grande famille, le clan, même si c'est provisoire. Il faut qu'il y ait un échange, sinon on n'apprend rien. > >

(Kurde de Turquie, Paris)

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

Si ce fruit n'est pas juteux
Il est kurde et c'est là l'important.

(Ahmadê Khanî, 1650-1706)

AVANT-PROPOS

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

L'Occident a vraiment pris conscience d'un "problème Kurde" à l'occasion des suites de la Guerre du Golfe, en Mars 1991. Thème longtemps médiatisé, à grand renfort de campagnes humanitaires, il est retombé, comme bien d'autres, dans l'indifférence générale. Les attentats réguliers du P.K.K., le Parti des Travailleurs du Kurdistan, renouvellent parfois l'intérêt d'une opinion publique trop sollicitée et vite lassée. Mais les revendications et l'activisme de cette faction minoritaire présentent une image réductrice de la question kurde : quant aux coups d'éclat du P.K.K., en laissant de côté la question de leur légitimité ou de leur opportunité, ils provoquent en Occident un amalgame entre Kurdes-martyrs et Kurdes-terroristes qui nuit sans aucun doute à la crédibilité des leaders plus modérés, et à la réputation du peuple Kurde dans son ensemble.

Parler des Kurdes en échappant à des images réductrices n'est donc déjà pas chose facile. De même conserver suffisamment de neutralité dans l'analyse est à la fois une nécessité sur un sujet sensible, et une tâche délicate, tant les drames humains sont présents et les matières à controverse (chiffres, interprétations ...), fréquentes.

A cela s'ajoutent d'autres embûches, parmi lesquelles deux au moins méritent d'être relevées. Tout d'abord la maigreur des données et des sources, les statistiques et les diverses sources d'information traditionnelles portant plus volontiers sur des nationalités, plutôt que sur des ethnies. Cette pauvreté des sources documentaires a dû être compensée dans le cadre de la présente étude par un travail étalé sur plusieurs mois en différents points de la France auprès de familles kurdes, représentatives de diverses origines, et correspondant à des niveaux d'intégration variés. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans ce document un nombre important de témoignages et d'histoires personnelles, retranscrits le plus souvent dans l'anonymat, et dans un style dont le relâchement oral a été conservé.

Autre difficulté, lorsque l'information existe, le plus souvent seulement parmi les Kurdes eux mêmes : ceux-ci sont partagés entre le désir de satisfaire l'intérêt qu'on leur porte et le souci de ne pas divulguer des informations qui pourraient leur nuire, leur sécurité

étant presque toujours menacée. A ce propos, une brève mise en perspective des Kurdes et du Kurdistan fournit, ci-après, quelques éléments d'explication.

Le Kurdistan est un pays de montagnes et de hauts plateaux d'Asie occidentale, dominé par les chaînes du Zagros et du Taurus, et dont le plus haut sommet, le Mont Ararat au Nord, culmine à 5.165 mètres. Il s'étend sur 530.000 km^2, entre, comme l'illustre la carte ci-jointe, la Méditerranée et le Golfe Persique.

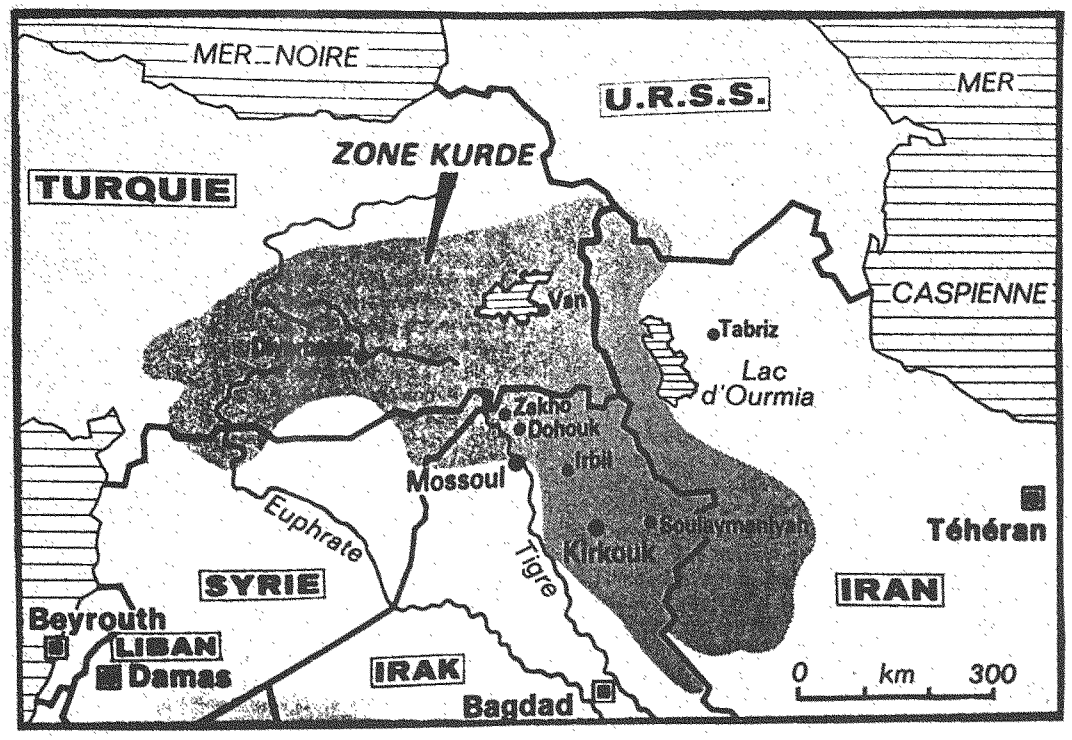

Les Kurdes sont d'origine indo-européenne, et leur langue, qui appartient au groupe des langues iraniennes, se subdivise en deux dialectes principaux, le Kurmandji, septentrional, parlé par 65 % des Kurdes, et le Sorani, méridional, parlé par 25 % de la population. Les 10 % restants regroupent des dialectes comme le Zaza ou le Gorani, que l'on rencontre dans de rares "poches" linguistiques, à Dersim ou Diyarbekir (Turquie). Actuellement, les deux ou trois millions de zazophones ont vu, pour l'essentiel, leur dialecte assimilé au Kurmandji ou au Turc, et se sont dispersés en Turquie et au Kurdistan. La carte ci-après donne un aperçu de cette répartition.

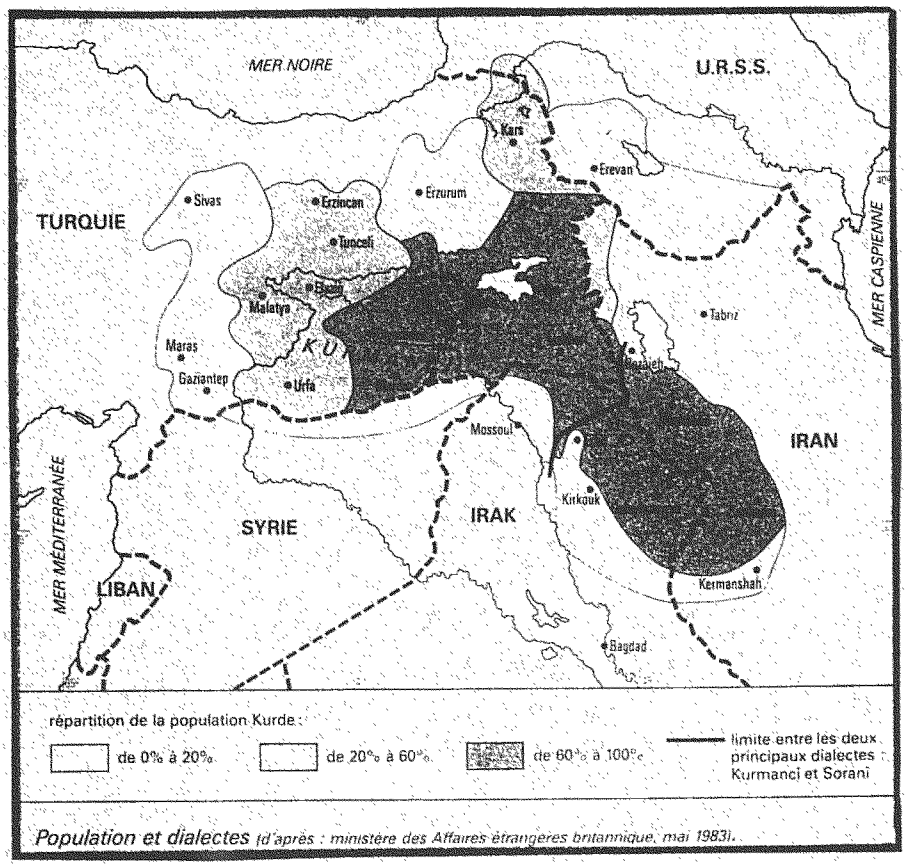

Population et dialectes (d'après : ministère des Affaires étrangères britannique, mai 1983).

Islamisés à partir du VIIème siècle à la suite des conquêtes arabo-musulmanes, les Kurdes, outre des communautés chiite, chrétienne et juive, sont à l'heure actuelle à plus de 80 % musulmans sunnites. Mais des sectes hétérodoxes existent encore, comme celle des Yézidis, appelés improprement "adorateurs du diable", qui conservent des aspects pré-islamiques, et que l'on chiffre, selon diverses sources, entre 50.000 et 200.000.

Les Kurdes, agriculteurs et pasteurs transhumants, ont conservé des traditions rurales séculaires, leur assurant toujours une relative autonomie de subsistance. Les céréales (blé, orge, riz) sont cultivées sur des pentes irriguées et fortement escarpées.

Les reliefs ont constitué à la fois une prison et une protection pour ce peuple, qui dépasserait aujourd'hui les 25 millions d'individus. Ils ont, pour une part, contribué à l'enclavement, à l'isolement du territoire, et à son retard économique par rapport aux autres régions, de Turquie notamment. En revanche, ils ont abrité des générations de Kurdes réfractaires aux tentatives d'assimilation de tous ordres.

Héritiers des Mèdes, peuple nomade installé au IXème siècle avant l'ère chrétienne sur le plateau iranien, les Kurdes ont connu, du VIIème au XVIème siècle, une succession de tutelles, Séleucides, Parthes, Romains, Arabes etc ..., puis Ottomans, jusqu'au XIXème siècle, où l'on assiste au premier mouvement nationaliste kurde. Durement réprimés par la Sublime Porte, les Kurdes accueillent en libérateurs les Anglais à Mossoul (Irak) en 1918, tandis que le Traité de Sèvres, en Août 1920, leur offre la perspective d'un Etat autonome. Ce traité est remis en question par celui de Lausanne, en 1923, qui marque la victoire des troupes turques sur les Grecs, et le début de l'unification nationale turque à laquelle les Kurdes, comme les Arméniens, devront successivement se soumettre. A cette date, la délimitation des Etats modernes au Proche-Orient par les puissances occidentales, ajoutée à l'émergence des nationalismes turc, persan et arabe, signent le morcellement d'un Kurdistan dont on a oublié jusqu'à l'existence. Ainsi le peuple kurde, tout comme son pétrole, est divisé entre cinq pays : la Turquie, l'Iran et l'Irak, avec des minorités en Syrie et en ex-URSS.

Ce partage est toujours d'actualité, de par la volonté des puissances régionales -et internationales-, lesquelles ne veulent pas remettre en question le trop fragile équilibre de cette partie du Moyen-Orient. Le Kurdistan réunit en effet les deux éléments vitaux de cette région, à savoir l'eau et le pétrole. L'eau, car les deux grands fleuves mésopotamiens, le Tigre et l'Euphrate, prennent leur source en territoire kurde, et plusieurs de leurs affluents traversent des vallées fertiles, comme celle du Grand Zab. Quant au pétrole, ressource principale du Kurdistan, elle est la richesse la plus convoitée, par l'Irak notamment, qui renoncerait, dans la perspective redoutée d'une autonomie kurde, à près de 60 % de ses ressources pétrolières, situées en particulier autour de Kirkouk. Le facteur démographique doit être également cité : en recoupant des sources turques, kurdes et françaises, on compte environ 12 à 15 millions de Kurdes en Turquie (dont 3 à 6 millions dans les grandes métropoles régionales -plus d'un million à Istanbul par exemple-); 6 à 8 millions en Iran; 3 à 5 millions en Irak; et un peu moins d'un million en Syrie, ce qui représente respectivement 20 à 24 % de la population de Turquie, 10 à 15 % de celle d'Iran, 25 à 30 % de celle d'Irak, et 7 à 9 % de celle de Syrie, soit une richesse humaine non négligeable pour ces pays. On dénombre également entre 350.000 et 500.000 Kurdes en ex-URSS, 150.000 en Israël, et 100.000 au Liban, sans oublier quelques dizaines de milliers en Jordanie, Emirats

du Golfe, Afghanistan, Somalie, etc.... Ainsi le Kurdistan, qui compte aujourd'hui plus de 25 millions d'individus, se trouve au coeur d'un Moyen-orient au bord de l'implosion, et illustre à lui seul les stratégies, les luttes hégémoniques, aussi bien que les besoins fondamentaux des puissances régionales.

Les Kurdes ont ainsi supporté plusieurs siècles de domination, et des tentatives répétées d'assimilation forcée, en Turquie notamment depuis le régime d'Atatürk. Ils ont dû également subir dans les dernières années des campagnes d'extermination lancées par les dirigeants irakiens, ou le napalm et les gaz chimiques ont été utilisés. L'enclavement du territoire a obligé les Kurdes à chercher constamment des alliés de circonstance, se mettant à la merci du moindre renversement d'alliance. Et la préoccupation qu'ils suscitent, à l'inverse, a parfois donné lieu à des coalitions comme le pacte de Saadabad (1937), scellant l'accord de la Turquie, l'Iran, l'Irak et l'Afghanistan contre la "subversion" kurde. Ajoutons que cette population, déjà cernée de toutes parts, a connu de surcroît pendant des décennies des luttes fratricides sanglantes, faisant perdre à ses dirigeants toute crédibilité aux yeux de l'Occident.

Du génocide culturel des "Turcs Montagnards" au massacre de Halabja, la résistance s'est organisée sur le plan militaire, avec les combattants Peshmergas (littéralement "au-devant de la mort"), et sur un registre culturel, par la conservation d'un riche patrimoine oral et musical, alimenté par des générations de Kurdes, toujours amoureux de leurs montagnes, et toujours plus désireux d'être enfin reconnus.

Les quelques références évoquées ci-dessus sur l'héritage des Kurdes au Moyen-Orient, les persécutions dont ils sont l'objet et les conflits qui les divisent, étaient indispensables avant d'aborder l'étude de la communauté kurde en France. Certains traits originaux de celle-ci sont en effet façonnés par cette histoire, qui constitue son ciment, en même temps qu'un facteur de préservation de cette identité que les Kurdes ont toujours défendue avec acharnement, mais qui, loin de la terre ancestrale et confrontée aux contraintes de l'exil, voit son authenticité menacé.

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

INTRODUCTION

Etre ou ne pas être Kurde ... en France.

On estime à 600.000 le nombre de Kurdes installés en Europe, dont 450.000 en Allemagne, 25.000 en Suisse et 15.000 en Suède. En France, les Kurdes seraient environ 70.000 [1]. Cette évaluation est corroborée par l'association France-Libertés, patronnée par Madame Danielle Mitterand. Le Ministère des Affaires Sociales la juge, toutefois, très en-dessous de la réalité, tandis que l'OFPRA [2] l'estime nettement au-dessus...

La plupart des Kurdes sont arrivés en Europe dans les années soixante, comme travailleurs immigrés, dans le cadre des accords bilatéraux signés entre les gouvernements européens et turc. A partir des années soixante-dix, l'accès au marché du travail allemand devient impossible, et les travailleurs kurdes, en majorité en provenance de Turquie, se tournent vers la France. A cette communauté immigrée se sont ajoutées des vagues successives de réfugiés politiques, principalement en provenance de Turquie et d'Irak, occasionnellement d'Iran et de Syrie.

Les immigrés kurdes en France connaissent les mêmes difficultés que ceux issus d'autres nationalités, mais avec un problème supplémentaire : la non-reconnaissance de leur identité nationale, du fait qu'ils ne disposent pas d'un Etat qui leur est propre, et la "prise en considération", par tous les organismes officiels, des "nationalités et non pas des ethnies"[3].

C'est dans ce contexte que se situe une première interrogation, relative à l'existence d'une "communauté" kurde en France, au sens fort du mot, c'est-à-dire avec une spécificité, ainsi que des liens de solidarité, qui, au-delà des regroupements régionaux classiques, transcendent les liens nationaux. Les Kurdes sont-ils une simple addition d'immigrants

---

[1] source : Institut Kurde de Paris.

[2] OFPRA : Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides.

[3] Lettre de l'OFPRA en réponse aux sollicitations en vue d'obtenir des documents sur l'immigration kurde en France.

originaires de cinq pays voisins, ou peut-on réellement leur trouver des éléments de cohésion dépassant la dimension ethnique, d'ordre culturel ou politique ? En d'autres termes, parler d'une "communauté" kurde en France a-t-il un sens ? Si tel est le cas, sur quelles bases cette communauté est-elle construite ? Comment est-elle répartie et quelles sont ses conditions d'insertion ? Comment concilie-t-elle la préservation de son identité et le mouvement d'intégration des Kurdes dans la société française ? Autant de questions intéressantes autant que difficiles, auxquelles ce document n'ambitionne d'apporter que quelques éléments de réponse.

Une première approche, historique et géographique, cherchera à nous éclairer sur les facteurs qui ont poussé les Kurdes à l'exil, sur leur projet migratoire, ainsi que sur les conditions de leur arrivée en France. L'étude de leur répartition régionale sur le sol français dessinera déjà quant à elle une dynamique particulière à ce peuplement, indépendante des mouvements propres à la communauté turque par exemple.

Les enquêtes et recherches menées dans le cadre de cette étude permettront ensuite d'aborder la question de l'insertion des Kurdes en France. Elles révèleront, en même temps que les mécanismes d'intégration, les traits par lesquels la communauté, aux prises avec le monde du travail et l'anonymat de l'habitat, pourrait perdre de sa singularité, et être assimilée, sur certains plans, à la communauté turque. Les phénomènes d'acculturation, exercés notamment sur la jeune génération par l'école, seraient susceptibles quant à eux de créer un fossé entre les générations, conduisant, à terme, à une fusion avec la communauté française.

Enfin, une analyse de nature plus sociologique mettra en évidence la diversité de la communauté kurde en France, ses tensions internes, mais également les éléments de cohésion qui l'animent et la soudent. Source d'unité des Kurdes au Moyen-Orient et, en dépit de toutes les tentatives de génocide, ferment de leur acharnement à survivre, ces éléments ont été préservés jusqu'ici avec l'expatriation en France.

Si l'intégration des Kurdes dans notre pays présente encore des situations contrastées, l'identité kurde offre le témoignage d'une grande vitalité, sauvegardant ainsi leur culture et

rassemblant leur mémoire éparpillée, dans l'espoir jamais terni d'obtenir un jour, à défaut d'un pays, une large autonomie.

PARTIE 1

LES VAGUES D'IMMIGRATION ET LA REPARTITION REGIONALE DES KURDES EN FRANCE

A. LES FONDEMENTS DE L'EXPATRIATION DES KURDES :

1. LES IMMIGRANTS ECONOMIQUES ET LEURS PROJETS MIGRATOIRES :

a. LES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'EMIGRATION :

L'immigration kurde en France est récente, elle débute à partir de 1970, et se confond, jusque dans les années 80, avec l'immigration turque. Les causes de départ et le projet migratoire ne diffèrent pas, les activités professionnelles à l'arrivée sont les mêmes, l'installation et l'intégration s'effectuent dans des conditions similaires.

Les causes de cette émigration de Turquie sont à rechercher, dans un premier temps, dans les transformations du monde rural. De façon générale, on assiste dans tout le pays à un exode massif des campagnes vers les villes, provoqué, d'une part, par la mécanisation, et donc la libération de main d'oeuvre, et d'autre part, par la désintégration de l'économie du "petit paysan" [1], à la suite de l'enrichissement des grands propriétaires. Mais la mécanisation n'explique pas tout. A l'Est du pays, au Kurdistan en particulier, systématiquement négligé par les gouvernements successifs, les moyens de production sont encore archaïques. Dans ces régions où domine une économie semi-féodale, les méthodes de culture sont millénaires. En raison de la monoculture, de la sécheresse et de l'érosion, on observe un appauvrissement des sols et une chute de la productivité [2]. Ces facteurs, ajoutés à une démographie galopante, poussent le petit paysan à émigrer vers la ville.

---

1 In A. et U. MANCO, Turcs de Belgique. Bruxelles, 1992.

2 Le manque d'infrastructures économiques et éducatives dans ces régions est toujours d'actualité, malgré les plans de développement régional prévus avec la création des barrages sur le Tigre et l'Euphrate, et de réseaux d'irrigation.

Ainsi, la recherche de conditions de vie meilleures, et de possibilités d'éducation pour les enfants, ainsi que des perspectives d'emploi sont autant de facteurs poussant les habitants de l'Est de la Turquie, notamment les Kurdes, à s'installer dans des régions urbaines. Les migrations internes se doublent, dans les années 60, de départs vers l'Europe, dus au taux de chômage croissant [1], à une démographie forte [2] et, sur un plan externe, aux besoins d'approvisionnement en main d'oeuvre de l'Europe.

On peut enfin noter le caractère traditionnel de l'émigration turque, puisque l'on retrouve, dans les monographies de village, le départ du fils aîné vers la ville, pour faire face à des dépenses supplémentaires le plus souvent (dot à verser, fêtes à célébrer comme la circoncision, soins pour un malade, etc...) [3]. Dans tous les villages, l'éloignement est vécu avec le rêve du retour à la terre natale. La culture populaire, Kurde en particulier, les chansons et le folklore font souvent référence aux thèmes de l'exil, de la nostalgie et de l'éloignement, que l'on espère provisoires [4].

Les premiers départs pour l'Europe sont orientés vers l'Allemagne, et sont encouragés et encadrés par des agents recruteurs allemands et autrichiens ayant des officines sur place. Mais les disponibilités en matière de main d'oeuvre sont bientôt saturées, et les travailleurs se tournent alors vers la France. Celle-ci, intéressée par ce "réservoir de main d'oeuvre" qu'est la Turquie, signe en 1965 avec Ankara un accord règlementant les flux de main d'oeuvre entre les deux pays. Dès les années 70, la France devient ainsi le deuxième pays européen à recevoir des immigrés turcs.

---

1 D'après SERTEL (cité par A. et U.MANCO, Turcs de Belgique), 20 % de la population dans les années 80 est sans emploi.

2 Autour de 21,2 pour mille en 1991 d'après l'OCDE.

3 M. MAKAL, Un village anatolien, Paris 1963.

4 On pourra à cet égard consulter l'Anthologie de la Poésie Populaire Kurde, de G. CHALIAND, Paris 1980.

Ce mouvement est d'ailleurs encouragé par l'Etat turc, car il soulage le problème interne de l'emploi et diminue le déficit des paiements, par suite du transfert d'une partie des salaires perçus vers le pays d'origine.

b. LE PROJET DES MIGRANTS :

A l'instar des Turcs, le projet migratoire des Kurdes se situe dans une perspective de court terme, et est précisément daté dans le temps. Les hommes viennent seuls, sous contrat, sans intention de faire venir leur famille, et projettent de rentrer définitivement au pays après avoir épargné pendant 5 ou 6 ans en France. Ces motivations individualistes, clairement établies, traduisent une profonde mutation sociale en Turquie, et une volonté de progrès et d'urbanisation. Le but est de revenir au pays pour acheter des terres et bâtir une maison neuve, en clair changer de statut social. Ainsi cette immigration, qualifiée "d'économique", n'est justifiée que par le besoin d'accumuler le plus rapidement possible, en vue de ce retour "glorieux". D'après R. Kastoryano [1] :

"L'évolution économique entraîne un changement de mode de vie et des aspirations à la "modernité" dont le passage à la ville et à l'industrie constituent les principaux moyens d'accès (...). La migration peut être interprétée comme un moyen de réaliser ces objectifs. Si une "vie moderne" sur "ses terres" nécessite une accumulation du capital, elle se fait plus rapidement en travaillant à l'étranger".

En résumé, les causes de l'immigration sont dues soit à une nécessité première (emploi à trouver, pauvreté à vaincre, dot à payer), soit à un besoin de développement et d'épanouissement personnel (éducation des enfants, investissement dans une maison ou un commerce, attrait de la liberté d'expression et de la sécurité sociale dans les pays industrialisés), soit enfin à l'impulsion provoquée par le mythe de l'Occident à l'argent facile, où "même les pierres, la terre sont d'or" [2].

---

1 R. KASTORYANO : Etre Turc en France, Paris 1986.

2 A. et U. MANCO, Turcs de Belgique, Bruxelles, 1992.

En 1980, les populations turque et kurde émigrées traversent une période de préparation au retour, mais le coup d'Etat et la situation économique de la Turquie incitent les travailleurs tout juste revenus des vacances d'été dans leur pays à prolonger leur séjour en France. D'après Gaye Salom [1] :

"Les travailleurs racontent qu'en Turquie, l'inflation a atteint 100 %, et le chômage touche plus de 20 % de la population. Ils ne peuvent ni trouver un emploi, ni créer un petit atelier artisanal, ni bâtir la maison de leurs rêves, et en France, la crise ne permet pas de faire des économies".

C'est à ce moment que le projet de retour initial est pour la première fois différé, et que les travailleurs, qui supportent mal la solitude, font venir leur famille, provoquant ainsi une nouvelle vague massive d'immigrés. Les capacités d'épargne sont alors ralenties, prolongeant encore le séjour prévu à l'origine.

D'après certains témoignages, cette évolution ne s'est pas faite sans de nombreuses difficultés pour les premiers Kurdes. Ceux-ci en effet étaient le plus souvent de jeunes pères de famille tout juste émancipés, partis sans le plein accord de leurs parents. Pour ces derniers, l'épouse et les enfants restés au pays garantissaient le retour du fils en exil, et accessoirement l'envoi régulier d'argent dont toute la famille bénéficiait. Ainsi la décision de faire venir la famille provoqua de nombreux conflits et fût très mal vécue par les parents. Selon eux, plus rien désormais n'empêchait leur fils de renier ses origines rurales, et de s'assimiler totalement à un mode de vie occidental à la fois redouté et idéalisé.

Nous verrons par la suite en quoi ces inquiétudes étaient justifiées, et surtout dans quelle mesure ces premiers migrants kurdes ont pu réaliser leurs attentes.

---

[1] Gaye SALOM : **Venus de Turquie. Pastorale des Migrants n°31, 1988.**

2. LES MIGRATIONS POLITIQUES : LES REFUGIES

A l'heure actuelle, sur les 70.000 Kurdes vivant en France, la part des réfugiés représente 15 à 20 % du total, le reste étant des immigrés économiques (source : Institut Kurde de Paris). Il semble néanmoins que ce soit la part la plus active et la plus dynamique de la communauté, sur le plan social et politique, mais également professionnel. De plus, si les réfugiés sont en minorité, ce sont aussi les plus représentatifs du peuple kurde, puisque l'énorme majorité des immigrés économiques kurdes vient de Turquie, pour les raisons que l'on connaît, alors que l'on trouve des réfugiés kurdes d'origine iranienne, irakienne ou syrienne. Leurs dates et leurs motifs d'arrivée présentent d'ailleurs des divergences, en partie illustrées par les témoignages ci-après.

a. LES REFUGIES KURDES ORIGINAIRES DE TURQUIE :

L'analyse précédente présente un exemple de similitude quasi complète entre les émigrés turcs et kurdes gagnant la France. Mais l'immigration kurde offre une première originalité de par l'existence des réfugiés politiques, arrivés après les immigrés économiques.

La désintégration de la vie campagnarde en Turquie décrite précédemment et la crise structurelle du pays placent les fractions les plus modestes de la société dans des conditions de vie très difficiles. De là naissent dès les années 70 un grand nombre de mouvements de contestation, expliquant les trois coups d'Etat militaires successifs que la Turquie connaît en 1960, 1971 et 1980. Dans ces conditions politiques précaires, certains civils kurdes, qui n'ont déjà guère de liberté d'expression, se rendent en Europe, tout comme des combattants condamnés, qui ne trouvent leur salut que dans l'exil, et qui fuient les représailles des nouveaux gouvernements après chaque coup d'Etat. C'est ainsi que des étudiants ou des personnalités politiques, syndicales et militantes kurdes opposées au régime arrivent en France, apportant une dimension politique à la communauté déjà installée.

b. LES REFUGIES KURDES IRANIENS :

Une famille rencontrée à Paris raconte :

"En Iran sous le Chah on vivait bien, très bien. Mon mari était (...) ingénieur agronome. Les enfants étaient contents. Ils travaillaient bien. Si on ne disait pas qu'on était Kurdes, on avait pas de problèmes (...) enfin, on avait des problèmes si on était opposants, communistes ou je ne sais pas, mais c'était pas spécialement les Kurdes."

Le mari de cette mère de famille iranienne commence à militer pour la cause kurde un peu avant la révolution islamique de 1979. Recherché par les autorités et craignant que les siens ne soient pris en otage, il cache sa famille à Tabriz, grande ville anonyme, et s'engage comme Peshmerga. Pendant 4 ans il ne les verra que quelques jours. Cette situation est prolongée le plus longtemps possible afin de permettre aux enfants d'aller à l'école, chose impossible au village, plus protégé certes, mais sans la moindre structure éducative. Dénoncée, la famille quitte précipitamment la ville et rejoint le père dans les montagnes, avec un sac pour tout bagage. Ils gagnent de nuit l'Irak, par les sommets et à pied, et de là rejoignent la France, en 1983. Tous leurs biens seront réquisitionnés par l'armée, et certains membres de leur famille emprisonnés et torturés en représailles.

La situation des Kurdes, en Iran comme ailleurs, a connu des trêves, mais le renversement de la monarchie en 1979 semble marquer un nouveau pas dans la liste de leurs persécutions. Les opposants Kurdes en effet, qui avaient pris part à l'insurrection en espérant tirer parti d'un changement de régime, voient les nouveaux dirigeants se retourner contre eux. En août 1979, l'imam Khomeiny, pour qui les particularismes nationaux sont contraires à "l'esprit de l'Islam", déclare la guerre sainte aux Kurdes, qualifiés "d'athées, hypocrites, séparatistes, agents d'Israël et de l'impérialisme". Les émigrés kurdes iraniens, malgré ces menaces, sont cependant peu nombreux. Ils représentent moins de 5 % de la communauté kurde de France; leur immigration est, en général, de caractère familial, et leur origine aisée. Pour eux, la proximité de la France -plus proche de l'Iran que les Etats-Unis-, sa tradition d'accueil, les affinités culturelles existant avec l'Iran ont déterminé leur choix. Ils sont, enfin, dispersés dans la communauté kurde, et en restent, comme nous le verrons ultérieurement, relativement détachés.

c. LES KURDES DE SYRIE :

Enayet est Kurde syrien. C'est un artiste, musicien, chanteur mais surtout peintre. Il a fait ses études de beaux-arts à Damas, et n'est que depuis un an en France. Il a quitté son pays pour se faire connaître en Europe, et pour pouvoir affirmer son "kurdisme" à travers la peinture. Deux expositions de ses tableaux ont été organisées, à Lille et à Paris.

Les Kurdes de Syrie ne sont pas l'objet de persécutions spécifiques comme en Irak ou en Turquie, bien que toutes les manifestations d'opposition soient sévèrement punies par le régime. Ils sont laissés en paix pour peu qu'ils s'intègrent en silence. Depuis l'arrivée au pouvoir du régime alaouite en particulier la situation est meilleure, la Syrie a même protégé à ses heures la révolte kurde s'exerçant dans les pays voisins, qui servait alors les intérêts de sa politique régionale. Mais, selon certains témoignages, les Kurdes syriens n'ont pas le droit d'exprimer une quelconque spécificité, et ne sont surtout pas considérés comme des citoyens à part entière mais comme des immigrés au sein de leur propre pays; c'est la raison pour laquelle beaucoup auraient émigré, au Liban en particulier.

INSTITUT KURDE de PARIS BIBLIOTHÈQUE

"En Syrie, c'était pas possible, les enfants n'avaient pas d'école (...), pas d'école kurde; le Gouvernement il voulait "arabiser" la région, tout autour des villages arabes il installait des maisons comme (...) du carton". (Kurde syrien, Paris)

Selon d'autres témoignages, d'enfants notamment, la situation était très vivable :

"En Syrie c'était bien, j'avais plein de copines, on avait une belle maison". (fillette kurde de Syrie, Paris)

ou encore

"Moi je suis Syrien, je connais beaucoup de Kurdes à Damas et ici, ils n'ont aucun problème, ils se sentent Syriens comme moi. Il y en a même un je le connais depuis des années, je viens juste d'apprendre qu'il est Kurde; j'étais très étonné". (étudiant syrien, Paris).

Ainsi, si certains Kurdes de Syrie sentent leurs droits menacés et quittent leur pays pour l'Europe, la plupart s'exilent pour des raisons intellectuelles ou

économiques : des étudiants qui veulent suivre une formation plus poussée par exemple, ou des artistes qui tentent de se faire connaître en Europe.

d. LE CAS DES KURDES D'IRAK :

Les conditions d'arrivée en France des Kurdes irakiens sont quant à elles particulières, tant en raison des évènements qui ont provoqué les départs que par le caractère massif et précipité des arrivées en France.

Les Kurdes d'Irak ont, comme leurs homologues des pays voisins, mené une lutte incessante pour la libération du Kurdistan, dont toutes les manifestations ont été férocement réprimées. Depuis 1975 cependant, la politique dite "d'assainissement" de la région kurde entreprise par le gouvernement de Bagdad s'est intensifiée. Une "région autonome", située au nord-est et séparée du reste du pays, a été créée, les populations situées hors de cette zone ont été déportées, les villages détruits, la végétation anéantie aux défoliants, le bétail abattu, les sources d'eau bétonnées. On estimait alors à 10.000 Km^2 la superficie encore habitée au Kurdistan irakien, sur les 74.000 Km^2 existant auparavant [1]. Il s'agissait principalement de villes rescapées et de camps de regroupement. Les réfugiés affluaient aux frontières, mais les départs vers l'Europe étaient très difficiles pour ces populations vivant dans le dénuement le plus complet. La résistance armée des Kurdes s'organise, dirigée par des leaders célèbres dont ceux de la tribu des Barzani. En réponse, la répression se fait plus violente, jusqu'aux exterminations à l'arme chimique ou au napalm (Halabja en 1988, tristement célèbre pour ses 5.000 morts, ou les bombardements de 1991, qui jettent quelques 2 millions de Kurdes hors de leurs foyers). Là encore, très peu de Kurdes réussissent à quitter le pays, et ce n'est que par l'action des médias et des gouvernements, français en particulier, que des départs vers l'Europe sont organisés.

C'est ainsi qu'en août 89, après le voyage de Danielle Mitterrand en Turquie, la France décide d'accueillir 335 réfugiés irakiens de la région de

---

[1] Chiffres actuels.

Mardin, dans le camp militaire de Bourg Lastic. La convention signée ensuite entre Paris et Ankara prévoit l'accueil de 600 Kurdes, à raison de 50 tous les deux mois pendant deux ans.

Le travail de C. Mohseni [1] nous éclaire sur l'installation de ces familles en France.

"Celles-ci sont dans un premier temps regroupées dans un centre d'hébergement provisoire, pendant une période de 3 mois dite de "pré-insertion". Un contrat "d'accueil et d'insertion" est signé à leur arrivée. Par la suite les familles sont réparties dans des communes s'étant proposé pour les accueillir, et offrant les conditions nécessaires à leur insertion.

Ces Kurdes, qui ont fui pendant des jours devant les bombardements chimiques de l'armée irakienne, ont tout laissé derrière eux, tout perdu. Bloqués à la frontière par l'armée turque, ils vivaient depuis des mois dans des conditions indescriptibles, entassés dans des camps de réfugiés sans aucune structure d'accueil. L'arrivée en France se fait sans transition.

Les familles ne doivent rester que deux mois dans le camp de Bourg-Lastic, qui est un centre d'accueil provisoire. Elles sont logées, nourries, suivent des cours de français et leurs enfants vont à l'école. L'équipe du centre se charge des formalités administratives (carte de réfugié politique et carte de séjour provisoire, service social et Assedic), assure un suivi médical et psychologique. Les familles prennent ensemble leurs repas entre les cours et vont chercher et ramènent leurs enfants à la garderie. Des sorties sont organisées le samedi, tandis que le dimanche est jour de repos. La discipline rigoureuse du centre choque parfois un peu les Kurdes, mais tout est mis en oeuvre pour les habituer au mode de vie français et à leur démontrer "l'utilité de mettre quelquefois de côté ses traditions pour ne pas être rejeté de la société dans laquelle on tente de s'intégrer". Dans l'ensemble, les Kurdes ayant fait des études et connu des villes en dehors du Kurdistan sont plus "débrouillards" que les autres, la plupart connaissent d'ailleurs d'autres langues que le Kurde (Persan, Arabe, Anglais). Les femmes se montrent très actives, car elles sont conscientes de la nécessité de communiquer avec l'extérieur, et ont à coeur d'apprendre la langue française. Certains Kurdes sont analphabètes et ne connaissaient auparavant que le Kurdistan, pour eux le rythme des cours est dur à suivre et l'adaptation est problématique. Certains autres, des Peshmergas pour la plupart, éduqués et expérimentés, creusent l'écart avec les familles précédentes, car ils apprennent vite et font de rapides progrès, décourageant un peu les autres. Pour toutes ces familles, le seul motif de départ était la fuite des camps, et le seul désir est de retourner au pays aussitôt la paix rétablie.

---

[1] C. MOSHENI : Les réfugiés kurdes irakiens à Piriac. Université Paris VII. Paris, Sept.91.

Après quelques mois, les familles doivent se séparer, car la période de pré-insertion est terminée, et les Kurdes doivent s'installer dans les communes prévues à cet effet. Ces familles, qui dans l'ensemble ont toutes fait de gros efforts pour travailler, sont très angoissées par cette perspective, et s'arrêtent d'étudier. Ayant toutes appris à vivre ensemble selon les critères du centre, elles dépriment de se voir séparées après tous ces efforts communs. Mais la première d'entre elles, contente de sa nouvelle installation, téléphone à ses amis et les rassure sur leur futur sort. Les villages d'accueil ont été vite trouvés, situés de préférence dans des régions semblables aux montagnes du Kurdistan, à l'instar de l'Auvergne (On pourra consulter à cet égard l'article de Chris Kutschera, "Ces drôles d'Auvergnats" [1]). L'opération, intégralement financée par le gouvernement, permet d'injecter du sang neuf dans des communes désertées par les jeunes, mais ne dissipe pas les inquiétudes quant à l'emploi et le niveau scolaire. Un encadrement pédagogique est prévu à cet effet, facilitant l'insertion profes-sionnelle des réfugiés (manufacture de tapisserie, entreprises diverses de la région), et une formation élémentaire pour les enfants. Avec une répartition harmonieuse des familles dans les bourgs, ce qui permet l'éclosion de relations d'amitié entre voisins, l'insertion sociale dépasse toutes les espérances. Petits services mutuels entre femmes, longues discussions dans les cafés entre hommes, attentions envers les retraités qui prennent les nouveaux jeunes en amitié, etc.... Bien entendu des voix mécontentes s'élèvent contre l'arrivée de ces "rudes montagnards moyen-orientaux qui ont toujours vécu les armes à la main". Malgré cela tout est mis en oeuvre pour que l'intégration soit réussie".

Au dire de l'association France-Libertés, l'intégration s'est bien passée [2]. Ce n'est pas l'opinion du Ministère des Affaires Sociales et de l'OFPRA. Pour ces deux organismes, la publicité donnée à cette action d'ordre humanitaire a nui aux intéressés. Habitués à un mode de vie archaïque et se sentant les "invités" de la France, ils n'auraient pas fait les efforts nécessaires à une véritable intégration. Certains se considérant comme les "protégés de la Présidente" se seraient sentis dispensés de travailler, et prêts à profiter indéfiniment du RMI. C'est pourquoi la seconde opération, revendiquée par le Ministère des Affaires Sociales, s'est déroulée dans la plus grande discrétion, afin de faire venir, en septembre 90, 200 personnes de plus du camp de Mardin. Celles-ci ont suivi le même parcours, et, réintégrées elles aussi dans un cadre social français après leur formation, connaissent à présent les même problèmes quotidiens de travail, logement et insertion de leurs concitoyens immigrés ou réfugiés.

---

1 Revue "Peuples du Monde". Sept-Oct.91.

2 E. MARTIGNONNI, Etre Kurde et réfugié politique en France. Revue Géo, Février 92.

SCHEMA DU CAMP DE BOURG-LASTIC

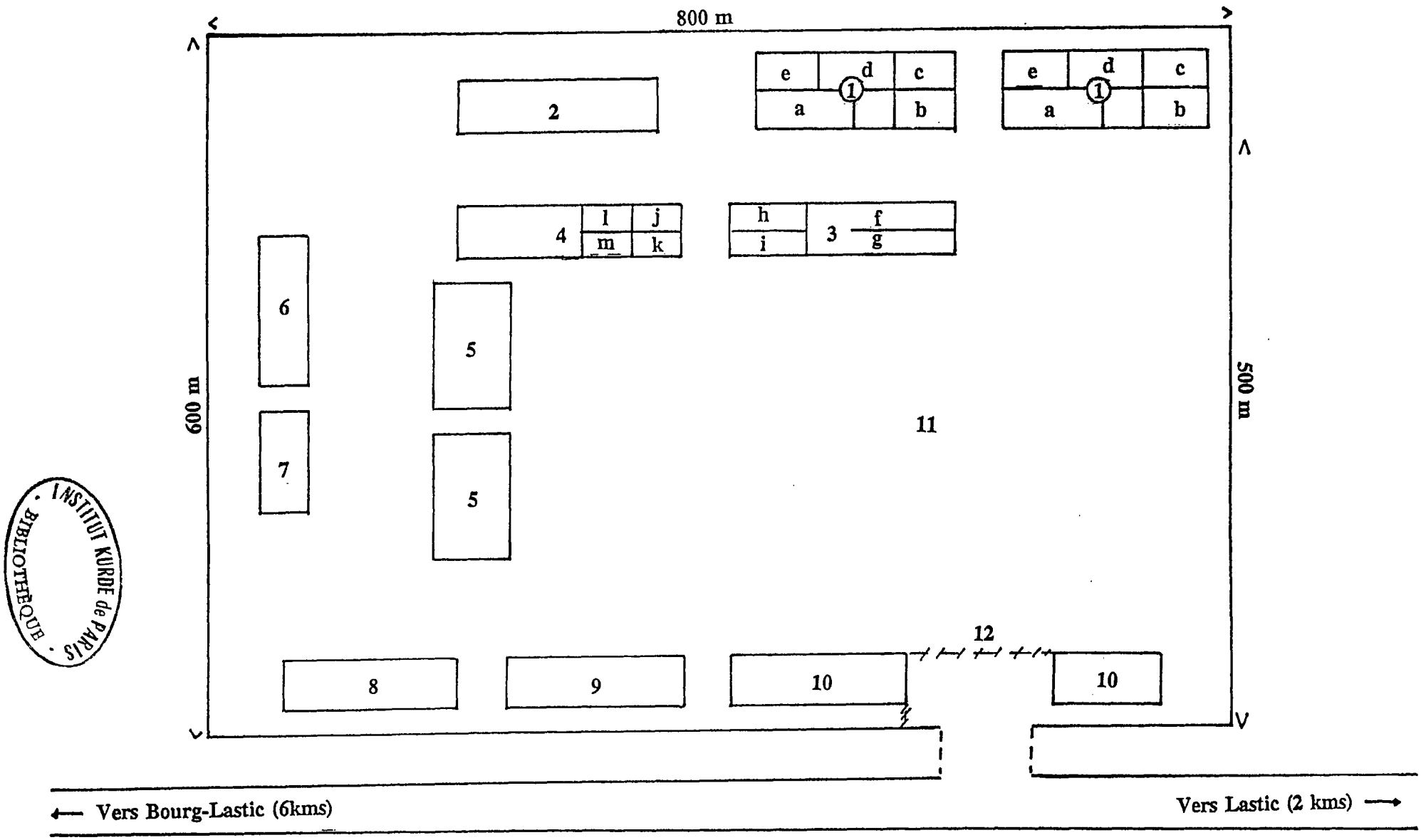

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHEQUE ·

CAMP MILITAIRE DE BOURG-LASTIC
Transformé pour l'accueil des réfugiés kurdes irakiens

1- Dortoir à 2 étages

1er étage :
a) Toilettes et douches
b) Dortoir, de 25 à 30 lits chacun

2ème étage :
c)
d) Dortoirs, de 25 à 30 lits chacun
e)

2- Restaurant

3- f) Toilettes et douches
g) Infirmerie
h,i) Dortoirs des officiers français, restés sur place pour encadrer le camp

4- j,k,l,m) Dortoirs des officiers (idem)

5- Salles de classe pour les adultes

6- P.C. (poste de commandement) : lieu de réunion pour l'équipe d'encadrement

7- Toilettes

8- Crèche

9- Salles de classe pour les enfants

10- Annexes

11- Terrain libre et espaces verts pour jeux, réunions, fêtes

12- Barrières (disparues depuis le départ des Kurdes)

B. L'ARRIVEE ET L'ACCUEIL EN FRANCE :

1. LES METHODES DE PENETRATION DU TERRITOIRE :

D'après A. et U. Manço [1], quatre voies distinctes peuvent être empruntées par un ressortissant turc -et kurde- pour accéder à un emploi à l'étranger :

- la voie officielle, après avoir été sélectionné par des responsables turcs et européens à l'Office de l'emploi et du travail turc (de 1956 à 1975);
- la voie des regroupements familiaux, seulement après plusieurs années d'activités du chef de ménage déjà installé (à partir de 1965 jusqu'à nos jours);
- la voie "informelle", avec un départ en tant que "touriste" et la régularisation de la situation sur place (de 1965 à 1975, où cette méthode subit un coup d'arrêt);
- l'immigration politique, à titre individuel ou familial (de 1971 à nos jours).

Tous les témoignages recueillis sur les moyens de pénétration du territoire français utilisés par les Kurdes depuis 20 ans, sans oublier les entrées clandestines, qui sont nombreuses, corroborent le schéma ci-dessus. D'après certains récits, les départs vers l'Europe apparaissent au pays comme un évènement rare et périlleux. Des "filières" sont nécessaires, surtout pour les départs s'effectuant en voiture ou à pied, et consistant à traverser l'Europe avec l'aide de "passeurs".

"Quand un Kurde quitte son pays, ça lui coûte 30.000 à 100.000 francs, en bakchich, surtout pour chaque passeur aux frontières et les faux visas. Ici beaucoup sont venus comme ça, mais maintenant c'est très difficile, c'est de plus en plus cher et très surveillé". (Travailleur kurde de Turquie)

---

[1] A. et U. MANCO, Turcs de Belgique, Bruxelles, 1992.

2. LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL EN MATIERE D'IMMIGRATION :

Une étude publiée par le Secrétariat Général à l'Intégration en 1990 [1], nous éclaire sur le dispositif institutionnel mis en place pour contrôler, encadrer et aider les immigrés au début de leur installation.

Un étranger doit, pour être admis en France, justifier du motif et des conditions de son séjour. Depuis la loi du 9 septembre 1986, il doit aussi prouver être en possession de moyens lui permettant de faire face aux frais de ce séjour. Ces deux conditions ainsi que la réalité des motifs de voyage invoqués par l'étranger sont vérifiées lors de la demande de visa, et lors du passage des frontières françaises. Les interpellations aux frontières concernent, d'après cette même étude, "en priorité les Turcs, les ressortissants des pays du Maghreb et ceux de certains pays d'Afrique Noire". La préfecture délivre aux ressortissants étrangers une carte de séjour, ainsi qu'une carte de travail de un an valable uniquement dans le département d'inscription. Ces deux cartes peuvent être prolongées de 3, puis de 10 ans, permettant alors à l'immigré de travailler sur tout le territoire. Après 10 ans, l'immigré peut ou rentrer chez lui, ou renouveler sa carte de résident pour 10 années supplémentaires, ou encore demander la nationalité française. Dans ce dernier cas, un Kurde par exemple qui espère voir sa demande aboutir doit remplir plusieurs conditions, en particulier parler couramment le Français. Il doit surtout se soumettre à une enquête sociale approfondie, contrôlant la stabilité et la légalité de son logement et de son travail, son casier judiciaire, ses impôts, qui doivent être tous payés etc.... Les voisins même sont interrogés.

Les premiers immigrés, comme nous l'avons vu, arrivent en France avec un contrat de travail, mais ceux qui suivent, les membres de leur famille en particulier, ont généralement un statut de touriste transformé par la suite en permis de séjour. Ces immigrés sont pris en charge par l'OMI, l'Office des Migrations Internationales,

---

[1] **Immigrés : réussir l'intégration. Document élaboré à l'issue de la table ronde du 29 mai 1990. Premier Ministre et Secrétariat général à l'Intégration - Juin 1990.**

créé en 1988 [1] afin d'intervenir dans deux domaines : l'immigration et l'expatriation. Les actions de l'Office qui concernent plus particulièrement les Kurdes revêtent différentes formes, dont :

- la gestion des regroupements familiaux, permettant aux chefs de famille de se faire rejoindre par les leurs;
- le contrôle et l'assistance sanitaires au bénéfice des étrangers autorisés à séjourner plus de trois mois en France;
- les actions d'accueil, d'accompagnement social et d'insertion des familles immigrées, mais aussi les aides à la réinsertion et au retour des travailleurs dans leur pays d'origine [2];
- la lutte contre l'emploi clandestin;
- l'information, à travers la publication de revues comme "Actualités Migrations".

Mais l'OMI ne couvre pas certains modes d'entrée, comme les demandes d'asile politique. En France en effet, le droit d'asile est juridiquement établi par la Constitution, selon laquelle "tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République", par l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et par les dernières Conventions de Genève. Les réfugiés arrivant à la frontière française sont donc pris en charge par l'OFPRA, qui leur délivre une carte de 3 puis 5 ans, permettant d'obtenir la carte de séjour citée précédemment, délivrée par la préfecture. Créé en 1952, sous tutelle du Ministère des Affaires Etrangères, l'OFPRA reçoit les demandes d'asile et accorde le statut de réfugié, après enquêtes, entretiens, examens médicaux et études de dossiers (coupures de presse, antécédents judiciaires, etc...). Il assure également les protections juridique et administrative des réfugiés et apatrides, et s'emploie à lutter contre la fraude par demandes multiples grâce à une augmentation du nombre des entretiens. D'après les chiffres de l'OFPRA, le flux des demandeurs d'asile s'est

---

1 L'ONI, l'Office National d'Immigration, créé en 1945 a vu au fil des ans son action se diversifier et s'étendre, pour devenir le 7 janvier 1988 l'Office des Migrations Internationales, qui n'en est en fait qu'un prolongement.

2 Peu efficaces en ce qui concerne les Kurdes de par leur situation politique précaire.

accru depuis dix ans dans des proportions considérables (25.000 en 1985, 86 et 87, pour atteindre 60.000 en 1989). 8.608 décisions d'accord ont été rendues en mars 1990. Lorsque l'OFPRA refuse de reconnaître la qualité de réfugié, il existe une Commission des recours, chargée de statuer en dernier ressort sous le contrôle du Conseil d'Etat. La durée de la procédure est de 4 mois, et la Commission donne, en moyenne, une suite favorable à 8 % des recours dont elle est saisie. 70.000 dossiers ont ainsi été jugés en 1990.

Enfin, lorsque l'on parle des immigrés, il faut aussi parler des clandestins, notion qui concerne de près les Kurdes, et qui couvre des situations très variées. Il s'agit d'abord de personnes entrées en France sans visa touristique ni de long séjour. Sont dans cette situation la majeure partie des demandeurs d'asile, ceux à qui a été refusé le statut de réfugié. Mais il y a aussi les clandestins entrés régulièrement avec un visa touristique, ou de long séjour, et qui restent en France au-delà de la durée autorisée. Appartiennent à cette catégorie les familles kurdes venues en France sous couvert d'un visa touristique sans passer par la procédure officielle du regroupement familial organisé par l'OMI, mais aussi les étrangers qui entrent pour un séjour touristique et restent travailler illégalement en France. Enfin les personnes n'ayant pas fait renouveler à temps leur titre de séjour tombent également dans l'illégalité. Ce sont ces clandestins que l'on retrouve dans les ateliers de confection des Xème et XIème arrondissements de Paris, comme on le verra plus loin. En 1981 et 82, des régularisations exceptionnelles sont accordées, provoquant ainsi l'arrivée massive de travailleurs kurdes clandestins venus des Pays-Bas ou d'Allemagne. Ceux-ci, pour bénéficier des régularisations, doivent passer une visite médicale, et obtenir un contrat de travail de 1 an chez un employeur, qui s'engage à verser 1500 francs par travailleur à l'OMI. Sur cette base, la préfecture leur délivre ensuite une carte de séjour et une carte de travail, selon les modalités décrites auparavant.

Il convient cependant de préciser que selon certains témoignages, les Kurdes ont eu, jusqu'en 1985, la réputation d'être privilégiés par rapport aux autres communautés. Leurs demandes d'asile étaient, semble-t-il, relativement vite acceptées, leur situation politique était connue à travers les médias, et ils bénéficiaient

d'une relative bienveillance de la part des pouvoirs publics, des administrations, et des services de douane et de police aux frontières, ainsi que de la presse, ce qui leur attirait quelquefois l'animosité de la communauté turque. Depuis 85 [1], la tendance est restée la même pour les Kurdes d'Irak ou d'Iran, mais le régime est beaucoup plus sévère pour les Kurdes de Turquie -les plus nombreux-, en partie en réponse aux multiples abus, "faux Kurdes" ou autres demandes d'asile non fondées, au détriment des réfugiés réellement menacés. D'après les témoignages, il est désormais très difficile d'obtenir une carte de réfugié, ou même de séjour, et la procédure dure plusieurs années. Ceci n'empêche guère les Kurdes, comme les Turcs, de pénétrer en France, mais le nombre de clandestins en revanche augmente. Enfin, cet effort de restriction risque d'évoluer encore du fait des récentes mesures prises par l'équipe gouvernementale mise en place en mars 1993, visant à réduire les flux migratoires, et à "traquer les illégaux" [2]. Le projet de loi tend ainsi à limiter l'immigration de 100.000 travailleurs par an, mais également à restreindre le regroupement familial, les mariages avec des étrangers (très rares chez les Kurdes), et les demandes d'asile. Cette dernière mesure concerne, elle, particulièrement les Kurdes, qui, depuis les années 80, pénètrent en France et font venir leur famille sous le statut de réfugié :

"Les demandes d'asile seront filtrées par les préfets, qui pourront empêcher un demandeur d'asile de déposer un dossier à l'organisme compétent, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), notamment si la demande est considérée comme manifestement infondée". (Le Monde, jeudi 3 juin 1993)

Note : Le Conseil d'Etat vient tout juste d'annuler cette disposition contraire à la constitution. L'OFPRA est ainsi rétabli dans ses fonctions d'origine.

---

[1] Après 1974 et 75, où des mesures sont prises afin de stopper l'arrivée des travailleurs immigrés, 1985 marque une deuxième vague de restriction visant à ralentir le flux de réfugiés. L'OFPRA souligne une explosion des demandes d'asile, qui passent de 20.000 en 1980 à 60.000 en 1989. Parallèlement, les statuts accordés, par rapport au nombre de dossiers traités, sont en baisse très nette, et passent de 63,8 % en 1984 à 28,1 % en 1989. A ces causes générales il convient d'ajouter des raisons spécifiquement politiques concernant la Turquie. La France en effet, qui condamne systématiquement les atteintes aux droits de l'homme perpétrées en Turquie, se doit également de ménager ses relations diplomatiques avec Ankara, et ne veut pas être considérée comme l'hôte systématique de tous les plus farouches opposants au régime turc.

[2] In Société - Le Monde, jeudi 3 juin 1993.

3. LA REPARTITION REGIONALE DES IMPLANTATIONS KURDES :

La répartition des Kurdes en France s'est d'abord confondue avec les implantations turques. Elle a donc suivi une logique économique. D'après A. Gokalp [1], "ce sont l'Alsace et la Lorraine qui ont accueilli 30,41 % des ouvriers turcs arrivés en France en 1971. Elles sont suivies par la région Rhône-Alpes, avec 17,49 %, et par la région parisienne, avec 16 %. A ces trois pôles principaux d'attraction, il faut ajouter la Franche-Comté et la Bourgogne (10 %), l'Auvergne (7,90 %) et la région Provence-Côte d'Azur (4 %). Les 4,20 % restants sont répartis sur l'ensemble des autres régions". La comparaison de ces chiffres avec la carte des Kurdes en France permet de comprendre pourquoi les Kurdes, qui ont suivi les immigrés turcs dans un premier temps, occupent les régions industrielles traditionnelles. Les chiffres les plus importants correspondent d'ailleurs aux regroupements anciens, auxquels se sont ajoutées par la suite des arrivées récentes. La région parisienne, illustrée par la carte 2, le Sud (Marseille, Narbonne), la vallée du Rhône et l'Est offraient aux travailleurs des embauches rapides dans les mines de charbon, les grands chantiers de travaux publics ou les usines automobiles, à Belfort, Montbéliard ou Paris. Cette étape correspondait à l'arrivée des célibataires.

Avec l'arrivée des familles la stratégie de répartition change totalement. L'enjeu n'est alors plus l'emploi, mais le logement, ainsi que le souligne A. Levallois [2] : "Pour la majorité des immigrés, la localisation est aujourd'hui liée à la possibilité de se loger beaucoup plus qu'à la possibilité de trouver un emploi". Les Kurdes cherchent des logements plus grands pour accueillir leur famille et dans cette perspective ils n'hésitent pas à essaimer sur tout le territoire, et même à s'installer en "pionniers", dans de très petites communes.

---

[1] L'immigration turque en France. Accueillir. Bulletin de la SSAE (Service Social d'Aide aux immigrants) 1972/74.

[2] L'insertion résidentielle. Hommes et Migrations n° 1153. Avril 1992.

NOMBRE DE KURDES EN FRANCE PAR VILLE
(sauf Ile-de-France)

Nombre de Kurdes	VILLES
50	Auxerre, Brest, Dieppe, Montauban, Niort, Poitiers, Saint-Girons
60	Saint-Brieuc
100	Cherbourg
150	Annecy, Belfort, Châlon s/M., Limoges, Meaux, St Etienne, Valenciennes
200	Albi, Alençon, Guéret, Lorient
250	Montluçon, Mulhouse, Toulon, Soissons
300	Angers, Caen, Reims
350	Troyes
400	Besançon
450	Le Havre
500	Montargis, Nantes, Nevers, Toulouse
600	Bordeaux, Melun, Montbéliard
700	Lille, Rouen
800	Orléans
1000	Dijon, Grenoble
1100	Dreux
1500	Beauvais, Clermont-Ferrand
1600	Evreux
1800	Narbonne
3500	Marseille, Metz
4000	Lyon
15000	Strasbourg

SOURCES : INSTITUT KURDE

carte 1:
l'immigration kurde en france

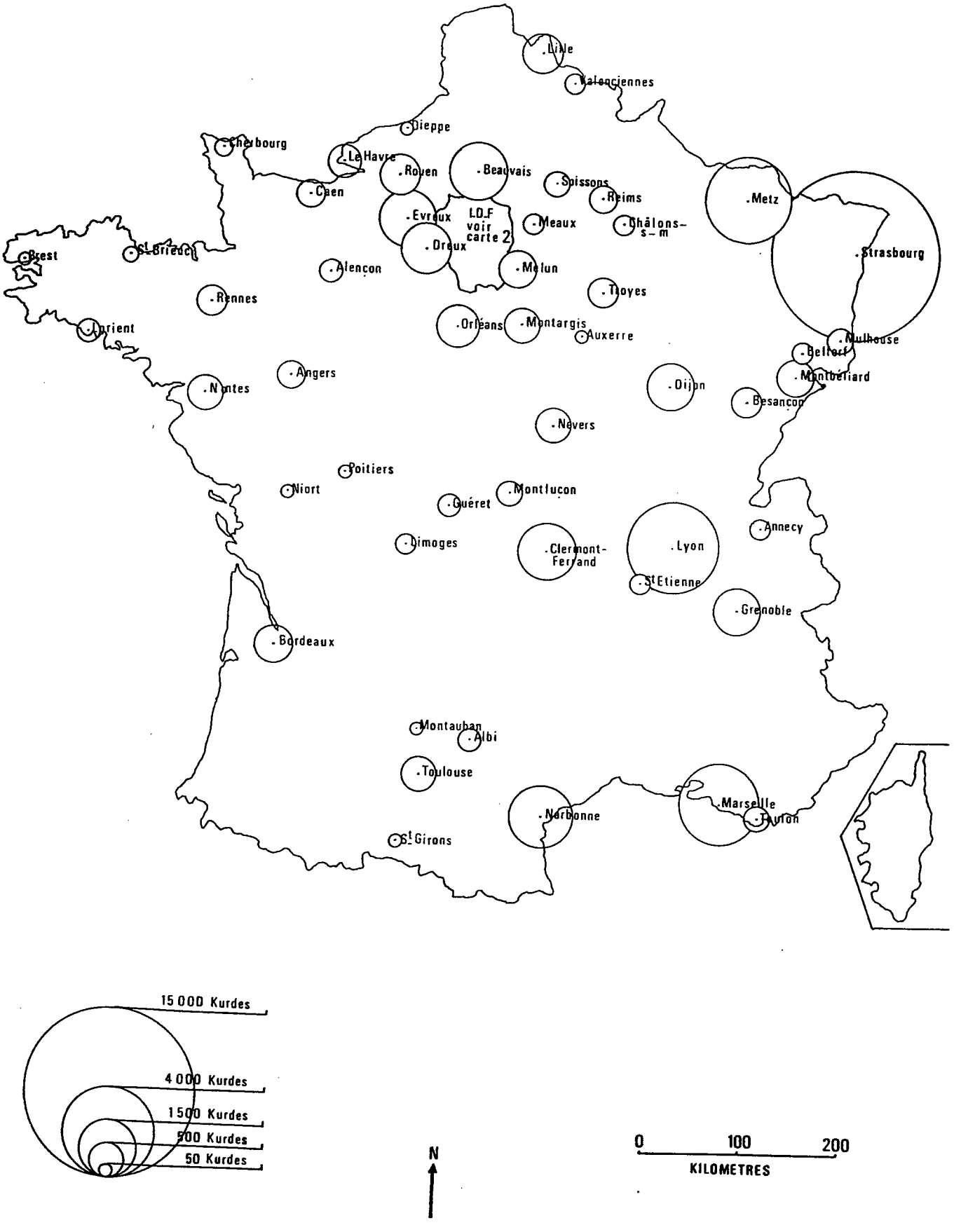

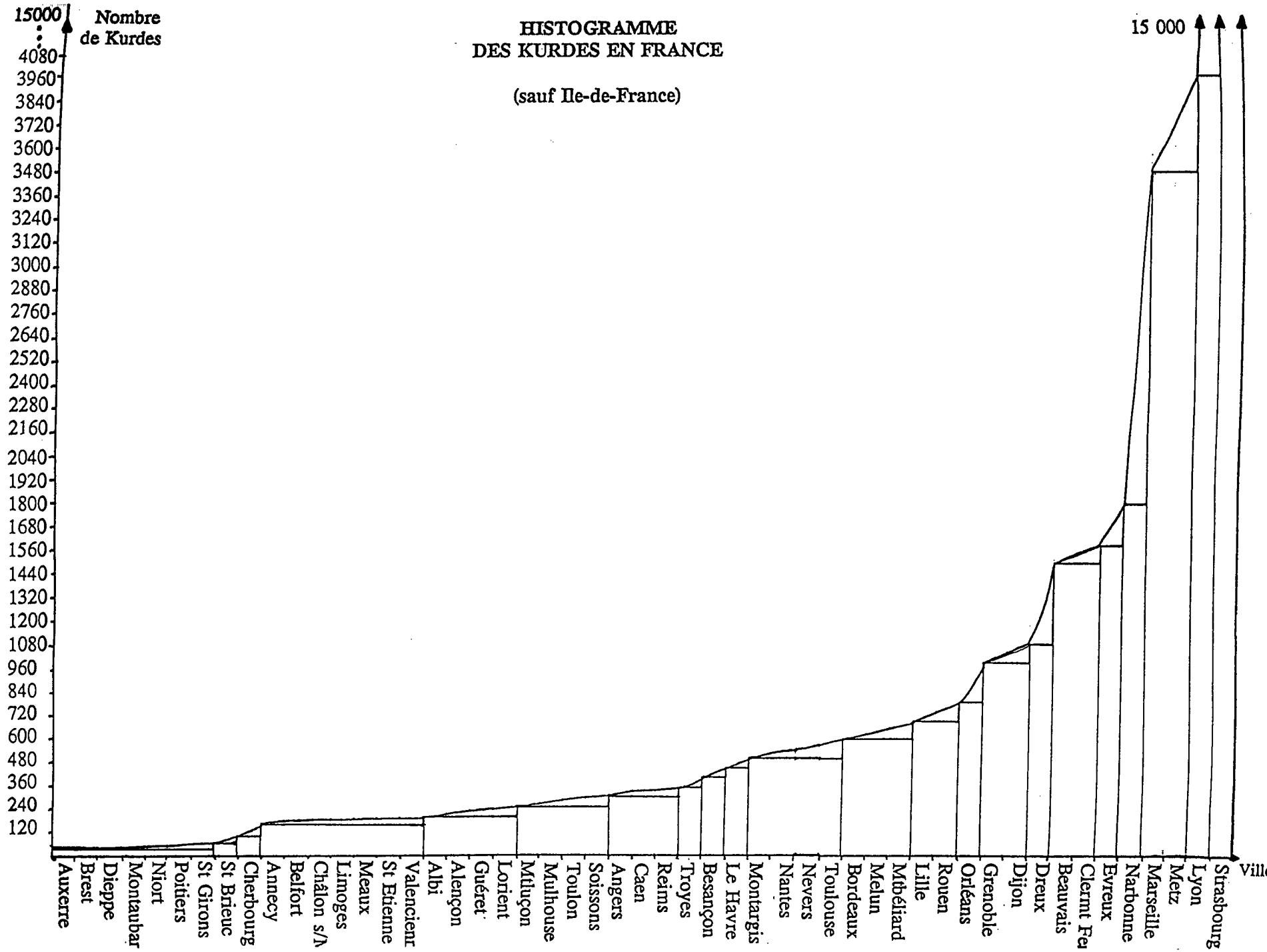
HISTOGRAMME
DES KURDES EN FRANCE
(sauf Ile-de-France)
Nombre de Kurdes
15000
4080
3960
3840
3720
3600
3480
3360
3240
3120
3000
2880
2760
2640
2520
2400
2280
2160
2040
1920
1800
1680
1560
1440
1320
1200
1080
960
840
720
600
480
360
240
120
15 000
Ville
Auxerre
Brest
Dieppe
Montaubar
Niort
Poitiers
St Girons
St Brieuc
Cherbourg
Annecy
Belfort
Châlon s/N
Limoges
Meaux
St Etienne
Valencienr
Albi
Alençon
Guéret
Lorient
Mfluçon
Mulhouse
Toulon
Soissons
Angers
Caen
Reims
Troyes
Besançon
Le Havre
Montargis
Nantes
Nevers
Toulouse
Bordeaux
Melun
Mtbéliard
Lille
Rouen
Orléans
Grenoble
Dijon
Dreux
Beauvais
Clermt Fe
Evreux
Narbonne
Marseille
Metz
Lyon
Strasbourg

La carte 1 présente des Kurdes à St Girons, Guéret ou Montargis, communes ne dépassant pas les 15.000 habitants. L'examen de cette carte nous donne à penser que les Kurdes sont, proportionnellement à la population des villes, plus nombreux dans les petites communes que dans les grandes métropoles. Il n'en est rien. Des comparaisons entre le nombre d'habitants de chaque ville, le nombre de Kurdes et le rapport entre ces deux données ne révèle pas de préférence particulière; de plus le nombre de Kurdes dans les grandes villes, y compris, comme l'illustre la carte 2, celles de la région parisienne, reste très élevé. Il semble que les Kurdes suivent tout simplement les opportunités qui leur sont offertes, parfois dans les grandes villes, parfois dans de tout petits villages, auquel cas ils n'hésitent pas à se déplacer. C'est aussi la raison pour laquelle on ne rencontre aucun Kurde dans certaines villes, quelle que soit leur taille (Angers plutôt que Tours, Narbonne plutôt que Perpignan ou Nîmes, etc...), ce qui paraît en grande partie être le fait du hasard.

Ainsi, à la stratégie des célibataires succède celle des familles, à la logique économique succède celle du logement. Mais des différenciations plus subtiles se manifestent avec l'accroissement de la communauté dans les années 80, notamment du fait de l'arrivée des réfugiés.

A cette étape, les Kurdes tendent à se différencier des Turcs en se regroupant selon une dynamique ethnique. La concentration est d'abord nationale : dans la région parisienne par exemple, les Kurdes -de toutes les origines- se retrouvent dans les secteurs professionnels ou les associations. Puis des clivages internes s'opèrent. Les Kurdes Turcs, énorme majorité, se disséminent à travers la France, en "poches" de concentration déjà cohérentes. Les Kurdes syriens et iraniens, peu nombreux, se dispersent, en région parisienne surtout. Enfin les Kurdes irakiens, notamment ceux des vagues de réfugiés de 1989 et 90, se regroupent au Sud, formant une ligne allant de Clermont-Ferrand (Kurdes accueillis auparavant à Bourg-Lastic puis réintégrés) à St-Girons, en passant par Montauban, Albi et Toulouse (Kurdes venant du camp de Piriac en grande majorité). A ce stade, que ce soit dans les HLM, les quartiers résidentiels ou les foyers, on trouve des origines régionales similaires dans tous les regroupements illustrés par les cartes 1 et 2. Si les Kurdes d'Irak sont encore trop

peu nombreux pour être allés au-delà de la concentration nationale, les Kurdes turcs en revanche présentent des inter-regroupements précis : par exemple Kurdes originaires de la région de Maras à Strasbourg.

Ces derniers d'ailleurs sont, comme le parcours des premières arrivées Kurdes en France l'a montré, les plus anciens kurdes de France. D'après des témoignages, ils ont un statut un peu particulier, puisque leur région d'origine est en contact direct avec la Turquie : ces Kurdes ont donc été très vite assimilés, et ont suivi à ce titre le mouvement d'exil des Turcs vers l'Europe. Installés sur la frontière, ils sont coupés de la France car ils travaillent, pour la plupart, en Allemagne, et parlent allemand et non français. Ils sont coupés de la communauté kurde car, de par leur caractère "assimilé" aux Turcs, ils ont quelque peu oublié la langue et le patrimoine kurdes. Ils n'en ont pas pour autant fusionné avec la communauté turque, notamment parce qu'ils sont de religion alaouite, alors que les Turcs sont sunnites. Enfin, ils sont coupés de la jeune génération qui va à l'école française, apprend le français, peu le turc et pas du tout le kurde. Ils apparaissent donc quelque peu marginaux par rapport à la communauté kurde.

On peut également noter une division parallèle entre les Kurdes issus de population urbaine, qui se dirigent vers les grandes villes, et les Kurdes d'origine rurale qui tentent, sans toujours y parvenir, de s'installer en grande banlieue ou en province. Les regroupements ethniques ou régionaux sont évoqués de façon parfois inconsciente chez les personnes interrogées :

"A Quimper, on est resté un an et demi. Mais on se sentait trop seuls, il y avait pas de Kurdes, alors on est venu ici. Ici c'est tous de la même région ("région d'origine"), c'est Dohouk". (femme kurde irakienne, Albi)

"Ici tous les travailleurs ils viennent de Agri. C'est près des montagnes de Kurdistan, de montagne Ararat". (travailleur kurde turc, foyer dans l'Essonne)

"Beaucoup de gens de l'immeuble c'est de la région de Mardin. Là-bas c'est dur". (jeune femme kurde, Normandie)

Certains cependant, pour des raisons personnelles, tentent volontairement de s'éloigner de la communauté, pour pouvoir "mieux s'intégrer"

"Je suis arrivé ici j'étais le seul kurde. Au début c'était très dur à cause de la langue, je connaissais personne ... mais je ne voulais pas être avec des Kurdes, je voulais être qu'avec des Français et apprendre la langue. Vous voyez être tout le temps avec des Kurdes au début ça empêche l'intégration. Maintenant il y a beaucoup de Kurdes à Albi (...). J'ai des amis français, je connais beaucoup de monde ici". (Kurde irakien, Albi)

Enfin, des divisions plus subtiles peuvent être notées, relevant, dans les groupes communautaires déjà anciens, de divergences socio-professionnelles, linguistiques, religieuses, etc... Ainsi, schématiquement, les intellectuels, politiciens ou étudiants sont regroupés en région parisienne, les artistes dans le quartier de Montmartre à Paris, les travailleurs célibataires dans les foyers aux alentours de Paris, expliquant la répartition en petites concentrations éparpillées qui apparaît dans les cartes suivantes :

LES KURDES EN ILE DE FRANCE

CARTE 2

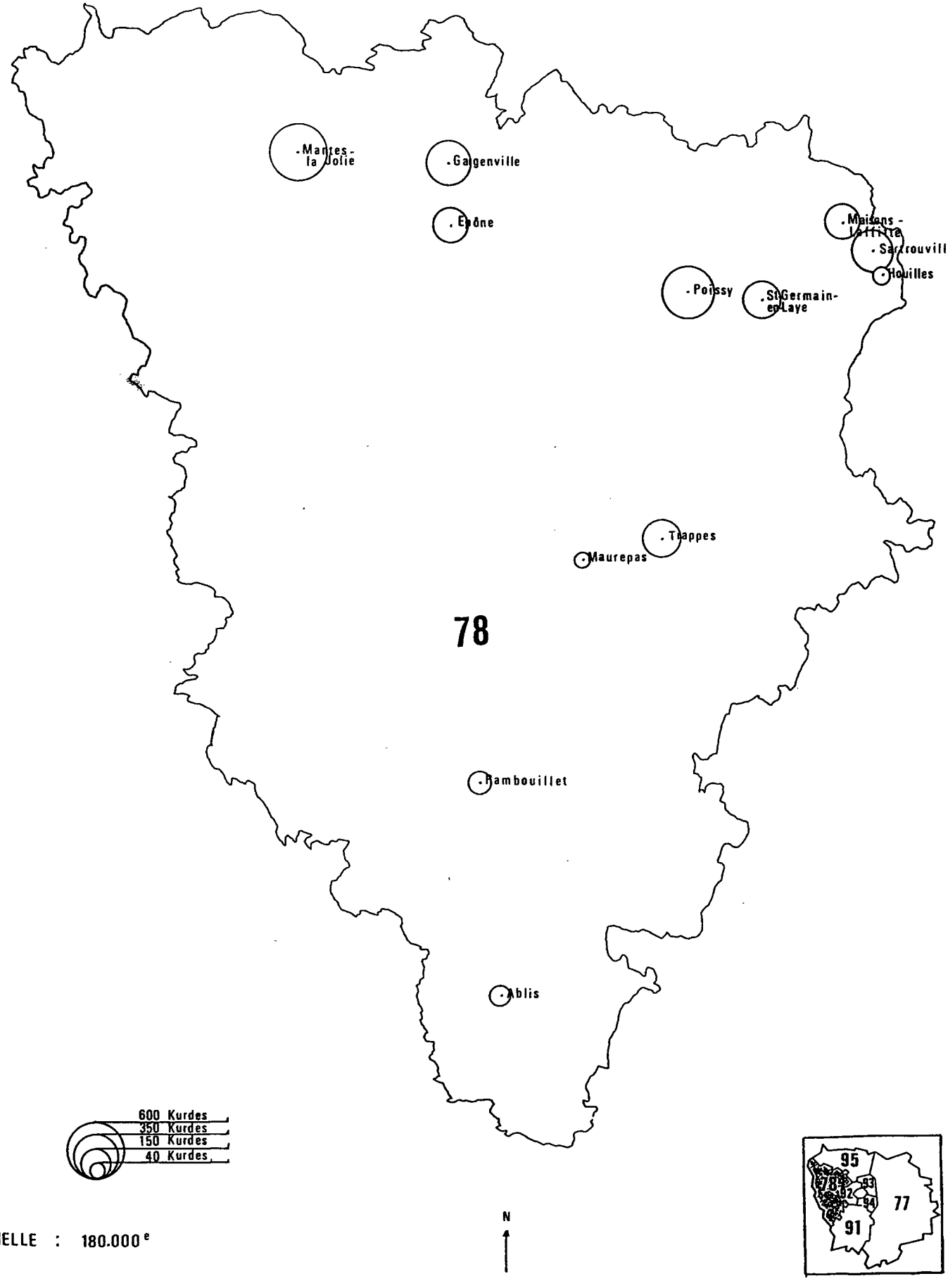

ECHELLE : 180.000e

LES KURDES EN ILE DE FRANCE

CARTE 2b

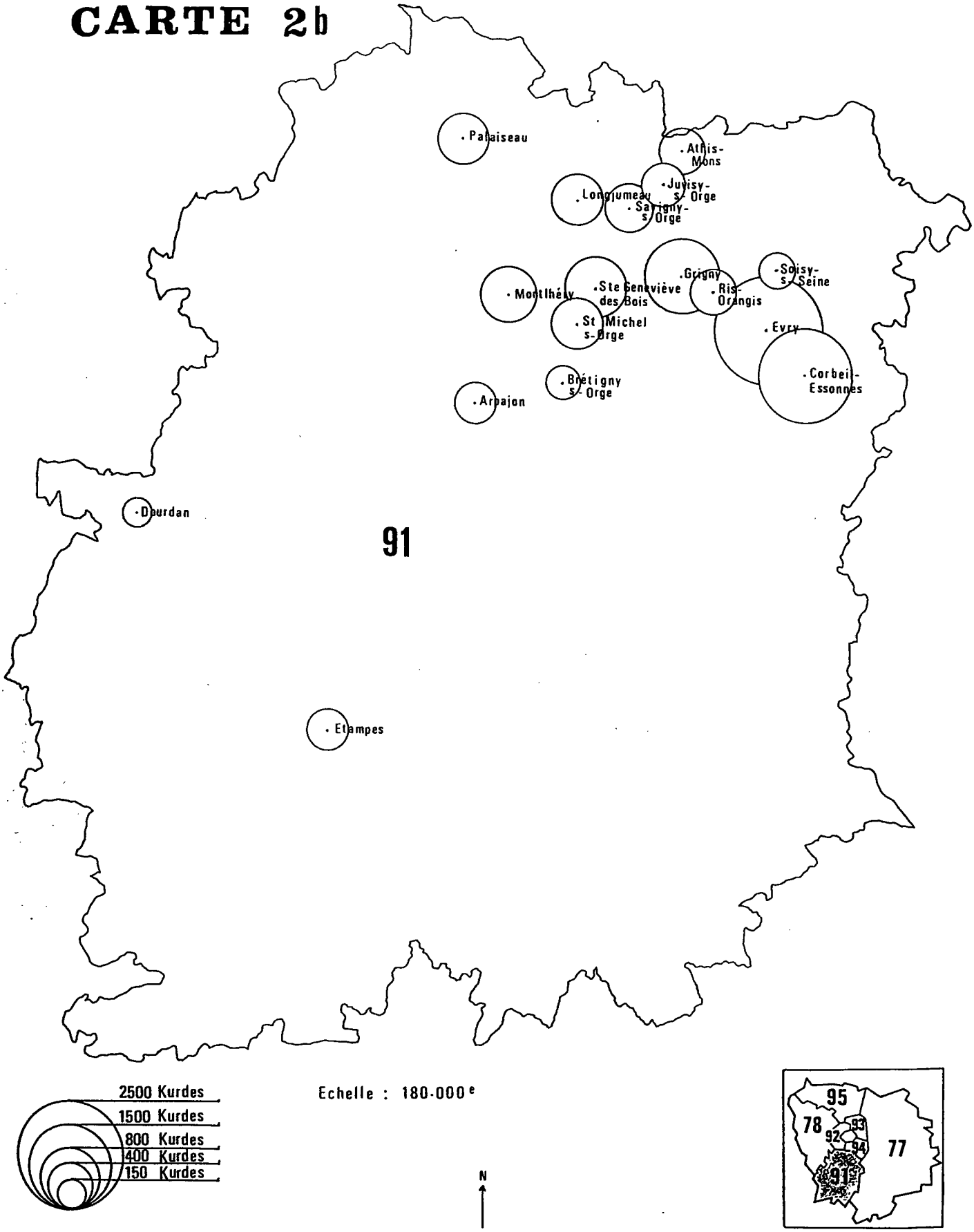

LES KURDES EN ILE DE FRANCE

CARTE 2c

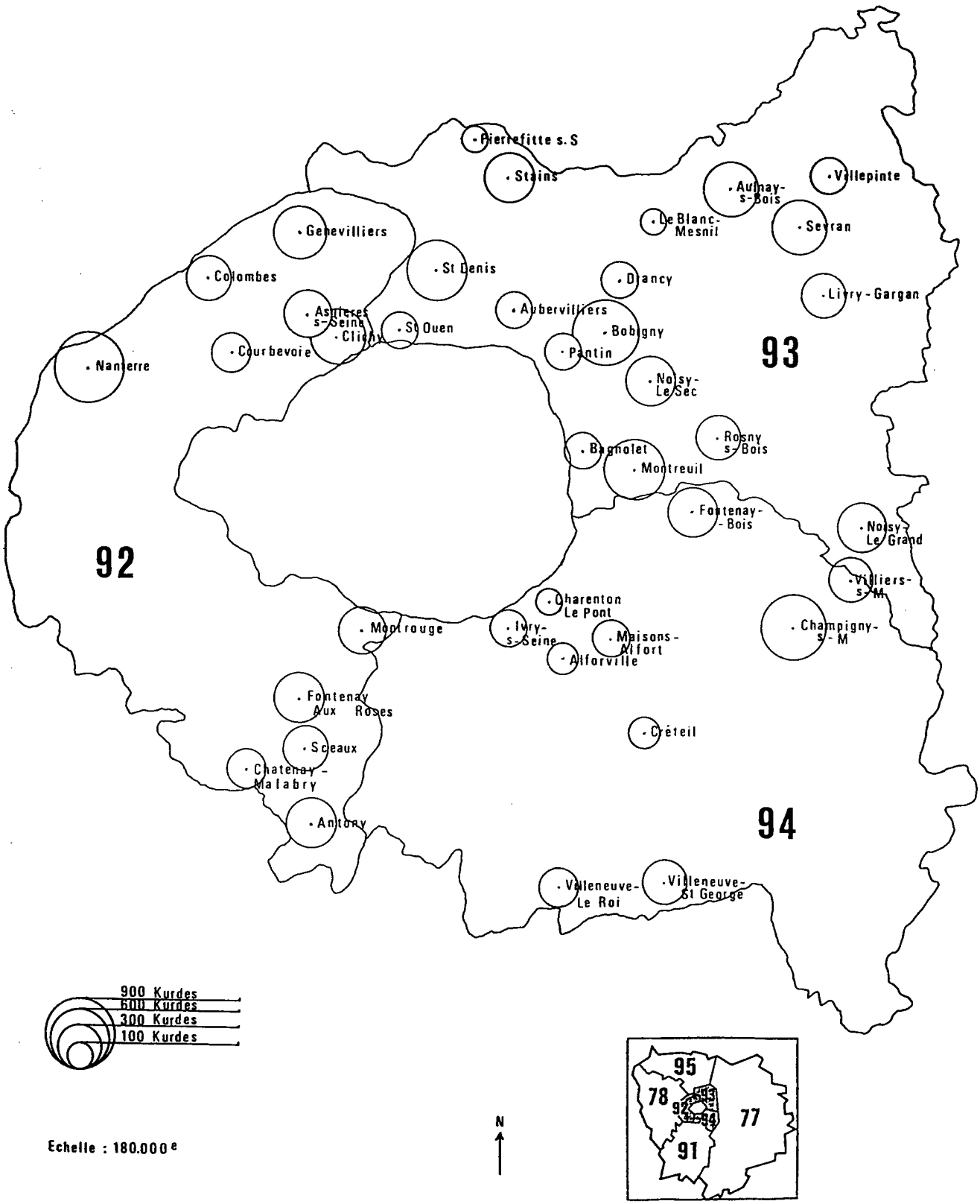

Echelle : 180.000e

LES KURDES EN ILE DE FRANCE

CARTE 2d

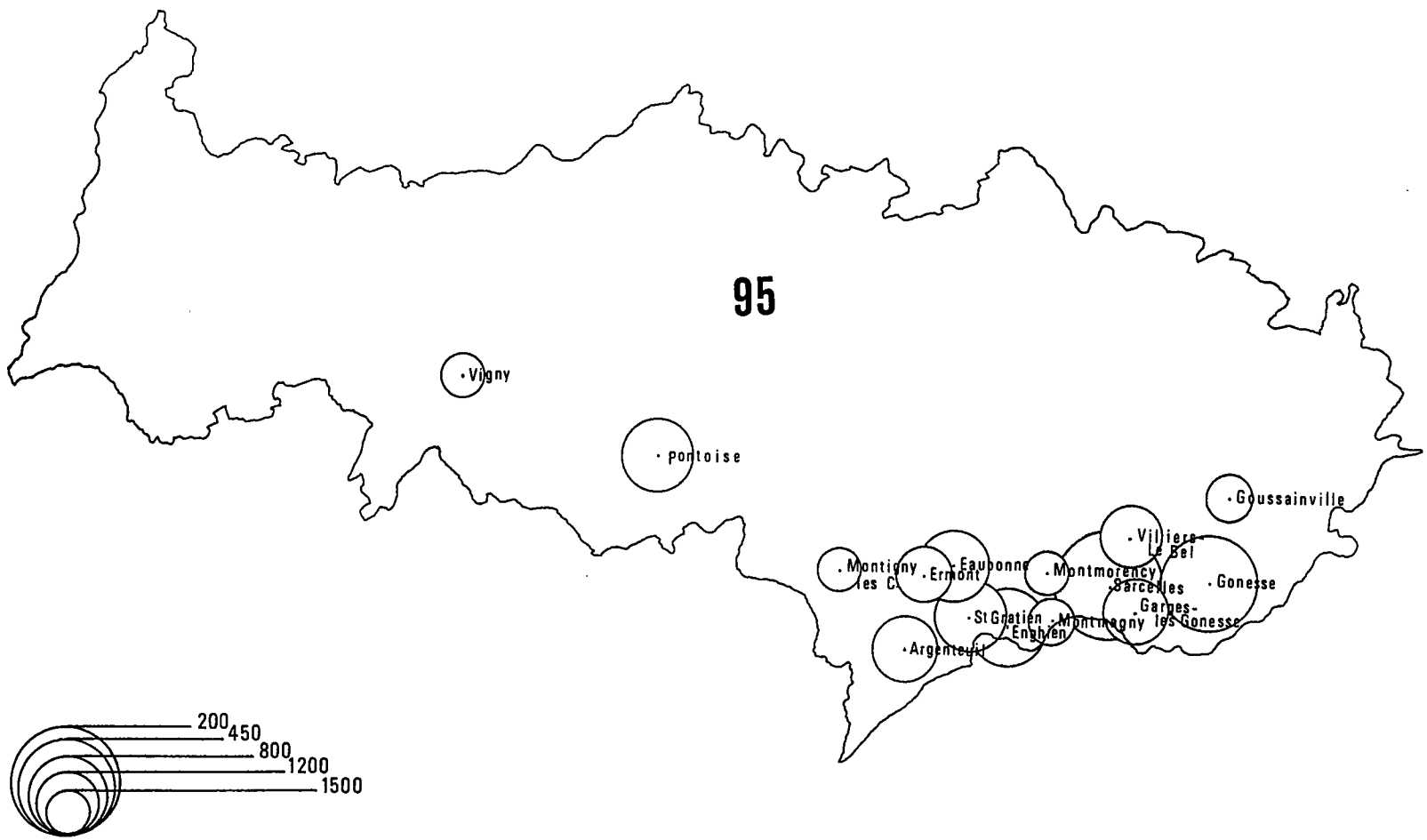

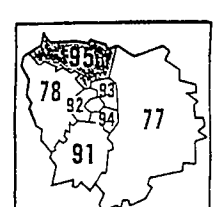

Les différences linguistiques sont quant à elles minimes : les Kurdes parlent en effet à plus de 95 % le Kurmandji. Ceux qui parlent le Sorani, moins de 5 %, sont dispersés dans la communauté. On trouve cependant quelques Zazophones, regroupés au sein même de quartiers Kurdes, en Normandie notamment (10 familles à Vernon, 30 à 40 familles à Dreux, le regroupement le plus important).

Ce schéma d'ensemble suit la logique de rassemblement des autres communautés (travail, habitat à trouver). En ce sens il n'apporte aucun élément nouveau si ce n'est le caractère "explorateur", la volonté de s'implanter dans la France profonde, sans être dépendants des grandes métropoles. L'enchaînement global illustre cependant bien un processus spécifiquement kurde, qui n'a aucun rapport avec les regroupements turcs ou autres, au contraire.

"Oui, il y a des Turcs ici je crois, je ne sais pas je ne les fréquente pas". (souvent entendu)

L'étude de ces cartes nous révèle ainsi de manière indiscutable l'émergence d'un véritable tissu d'implantation kurde sur le territoire français, avec sa propre cohésion interne et ses relations spécifiques. Ce tissu illustre également la variété que présente la communauté, et même ses premières lignes de rupture, dont la marginalité des Kurdes d'Alsace ou le quasi cloisonnement des Kurdes d'Irak au Sud sont les principaux exemples.

C. LES DETERMINANTS DE L'INTEGRATION :

Avant d'étudier en détail la localisation des Kurdes en France, il nous faut en premier lieu expliciter les divers modes d'adaptation des immigrants à leur société d'accueil, ainsi que les attitudes que l'on rencontre parmi eux vis-à-vis de cette dernière. "L'adaptation", comme le soulignent A. et U. Manço [1], "a une valeur économique de survie", impliquant une recherche de conditions de vie minimales

---

[1] A. et U. MANCO, Turcs de Belgique, Bruxelles, 1992.

(alimentation, logement), comprenant la mendicité ou les méthodes de "squatting". De plus l'adaptation est une notion subjective, qui implique que certains se contentent de "peu", alors que d'autres, visant des objectifs peut-être impossibles, se sentent toujours inadaptés, indépendamment de la réalité objectivement vécue. L'insertion quant à elle est définie comme "une participation aux institutions socio-économiques et politiques d'une société donnée" [1]. Elle sous-entend l'adoption par l'individu de certaines valeurs culturelles dominantes dans la société d'accueil, ce qui n'implique pas forcément la perte de l'identité originelle. Les individus adoptent par ailleurs diverses attitudes envers la société d'accueil, qui conditionnent en partie leur intégration. On peut citer à cet égard la soumission, situation extrême, qui correspond à une identification sans réserve à la culture dominante, et à une négation des origines. Ce cas est quasiment inexistant chez les Kurdes en France. Le repli identitaire constitue au contraire une revendication active de l'appartenance à la culture d'origine, et un retour vers soi et les siens; une telle position est en revanche plus fréquente dans la communauté kurde.

On peut à cet égard tenter d'analyser les différentes prédispositions que présentent les émigrés et les réfugiés, agissant de manière déterminante sur leur intégration future. L'interview ci-après de ce Kurde nous éclaire sur les motivations qui marquent au départ la coupure entre l'émigré et le réfugié [2].

"- Je pense que pour les réfugiés l'intégration est plus rapide parce que ce sont des gens qui travaillent dans la politique, qu'ils savent beaucoup de choses, qu'ils peuvent s'associer avec les Français.

- J'ai quelquefois entendu l'argument contraire : on dit qu'un immigré vient volontairement, et donc il fait plus d'efforts pour s'intégrer parce qu'il a choisi cette vie. Un réfugié vient parce qu'il est forcé, souvent on l'a arraché trop vite à son pays et comme il garde l'espoir de repartir rapidement, il n'accepte pas toujours de s'intégrer.

---

1 A. et U. MANCO, Turcs de Belgique, Bruxelles, 1992.

2 Vivre ensemble, La Lettre d'info, FTDA n° 54, janvier 1985

- Ce n'est pas vrai pour les Kurdes. Je connais beaucoup de réfugiés et beaucoup d'immigrés aussi : ceux-là sont venus en France pour gagner de l'argent et leur idée fixe, c'est de retourner vite au pays pour mieux vivre, pour s'acheter une maison, une boutique, une voiture. Mais moi je ne peux pas retourner, alors il faut bien vivre avec les Français, comme un membre de la société française, pas comme un éternel exilé".

Selon l'Institut Kurde, comme souligné précédemment, l'énorme majorité des Kurdes en France serait constituée d'immigrés économiques -environ 80 à 85 %-. Par ailleurs, une large fraction des migrants réfugiés, toutes origines géographiques confondues en ce qui concerne les Kurdes, semble faire partie de la classe dite intellectuelle, sans forcément appartenir aux couches économiques les plus favorisées. De ce fait, les réfugiés politiques semblent plus armés que les autres pour supporter la transplantation d'un pays à un autre, grâce, par exemple, à leur éducation secondaire ou universitaire, qui leur donne des repères, et donc des moyens d'adaptation accrus. Des exceptions existent cependant, comme les réfugiés kurdes irakiens arrivés sans transition en France après avoir quitté les camps de réfugiés à la frontière irako-turque quelques heures auparavant. Mais ceux-là justement, passés les premiers moments d'adaptation, se distinguent à la fois par leur politisation, et leur acharnement à s'intégrer. Ils ont pour la plupart suivi des études poussées dans leur jeunesse, avant d'être Peshmergas, et sont habitués aux débats, luttes d'opinion et joutes oratoires. Ils ont suivi avec assiduité les cours de français donnés aux centres d'hébergement, et, sans un regard en arrière, s'apprêtent à passer deux ou trois décennies en France, et à s'y intégrer le mieux possible. Mais le travailleur immigré kurde "moyen", à savoir un individu d'origine rurale le plus souvent, issu de milieux très traditionnels et fréquemment illettrés, appartenant en règle générale à une couche sociale défavorisée, connaît quant à lui des problèmes d'intégration à tous les niveaux. On peut citer parmi ceux-ci l'absence de maîtrise de la langue, véhicule de la culture, qui même possédée de façon à peu près satisfaisante, est impuissante à exprimer toutes les connotations symboliques, les repères sémantiques, inconscients, référant à un passé commun. Le passage d'un milieu rural traditionnel, dans lequel le groupe prime et façonne la personne, à une civilisation urbaine industrielle, privilégiant les valeurs individuelles et isolant l'homme, est également

très déstabilisant; sans parler des habitudes nationales, parfois très éloignées de leur culture d'origine, concernant les femmes ou l'éducation, et relatives à des thèmes comme la contraception, les unions libres, etc...). Les immigrés de ce type doivent donc faire l'objet d'une alphabétisation, et, le cas échéant, d'une formation professionnelle, d'une information constante sur la nouvelle société qui les entoure. Les enfants en revanche sont plus "vulnérables" que leurs parents car ils n'ont pas assimilé complètement leurs valeurs d'origine, et ont donc moins de "défenses" culturelles. De par le rôle de l'école française, dont nous parlerons ultérieurement, les enfants voient leur culture d'origine ignorée, parfois rabaissée, engendrant parfois les comportements excessifs que l'on connaît : rejet brusque de la société française et retour presque fétichiste à la culture maternelle.

Selon R. Berthelier [1], les familles migrantes évoluent en trois schémas : la première génération est celle des deux extrêmes : le ghetto ou, dans le meilleur des cas, de l'adaptation réussie (rare chez les premiers Kurdes). La seconde, qui est celle du compromis culturel, est aussi celle de l'angoisse, de l'incertitude, éventuellement de la marginalisation. Celle-ci concerne plutôt les Kurdes de la deuxième vague, ayant rejoint les premiers arrivants. Et c'est seulement à partir de la troisième génération que l'on pourra, dans le meilleur des cas, parler d'une véritable acculturation, voire d'une assimilation. L'immigration kurde étant récente, les exemples de cette troisième génération sont encore peu nombreux, mais les deux premiers éléments du schéma s'accordent assez bien avec l'essentiel de la communauté installée en France.

---

[1] **Culture Immigrée - Autrement n° 11, Paris, 1977.**

PARTIE II :

L'INSERTION FACE AU MAINTIEN DE L'IDENTITE KURDE

A. L'EMPLOI :

Comme on l'a vu plus haut, la migration kurde en France -identique en cela à l'immigration turque- est guidée dans un premier temps par l'espoir d'un emploi. Les conditions du marché du travail il y a vingt ans permettaient à cette main d'oeuvre généralement sous-qualifiée d'être embauchée dans divers secteurs d'activité économique : bâtiment, textile, automobile, bois, forestage et travaux agricoles saisonniers, etc... Le projet migratoire de ces premiers Kurdes consistait à la fois, rappelons-le, à une accumulation de capital, et à un retour au pays avec une perspective de changement de statut social. Comme le souligne H.J. Gans [1], "le travail est un moyen pour atteindre leur objectif, et non pas l'objectif lui-même". C'est pourquoi les travailleurs immigrés acceptaient toutes les propositions susceptibles de leur permettre la réalisation la plus rapide possible de leur projet de départ. Mais les Kurdes se placent sur le marché du travail à peu près au moment où les secteurs grands consommateurs de main d'oeuvre peu qualifiée ou rapidement formée sur le tas, entrent dans une profonde mutation qui a entraîné par la suite assez vite une stagnation de l'embauche. On peut ainsi se demander, face aux mutations économiques et industrielles opérées en France depuis une dizaine d'années, comment la force de travail kurde a pu s'adapter ? En d'autres termes, "faut-il s'attendre, comme nous l'explique J. Brabant, à un processus d'exclusion économique croissant, conduisant d'abord au freinage puis au reflux de la migration, comme cela a été constaté pour d'autres minorités, la main d'oeuvre algérienne par exemple ?" [2] En fait, malgré leur manque de qualification [3], les Turcs et les Kurdes ont su faire preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, en opérant un transfert partiel "du secteur industriel vers le tertiaire, du salariat industriel vers le statut d'indépendant" [4].

INSTITUT KURDE de PARIS BIBLIOTHÈQUE

---

1 The Urban Village, New York, 1962, p. 124; cité par Riva KASTORYANO, 1986.

2 J. BRABANT, Une insertion économique problématique. Revue "Hommes et Migrations" n° 1153. Avril 1992.

3 Selon les données de l'INSEE, 80 % des travailleurs turcs n'ont aucune qualification professionnelle.

4 J. BRABANT. op. cit.

En comparant le schéma ci-après illustrant les activités professionnelles kurdes en France, avec le tableau des activités économiques turques en Alsace, on remarque quelques grandes tendances, dont cette régression du secteur industriel au profit du tertiaire, ainsi que le maintien du bâtiment comme employeur principal de la main d'oeuvre turque et kurde. On note un dynamisme tout particulier dans la création d'entreprises de bâtiment, de garages, de commerces et artisanats (épicerie et surtout restauration), partiellement en rupture avec les autres communautés du bassin méditerranéen.

REPARTITION DES ACTIVITITES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES KURDES EN FRANCE

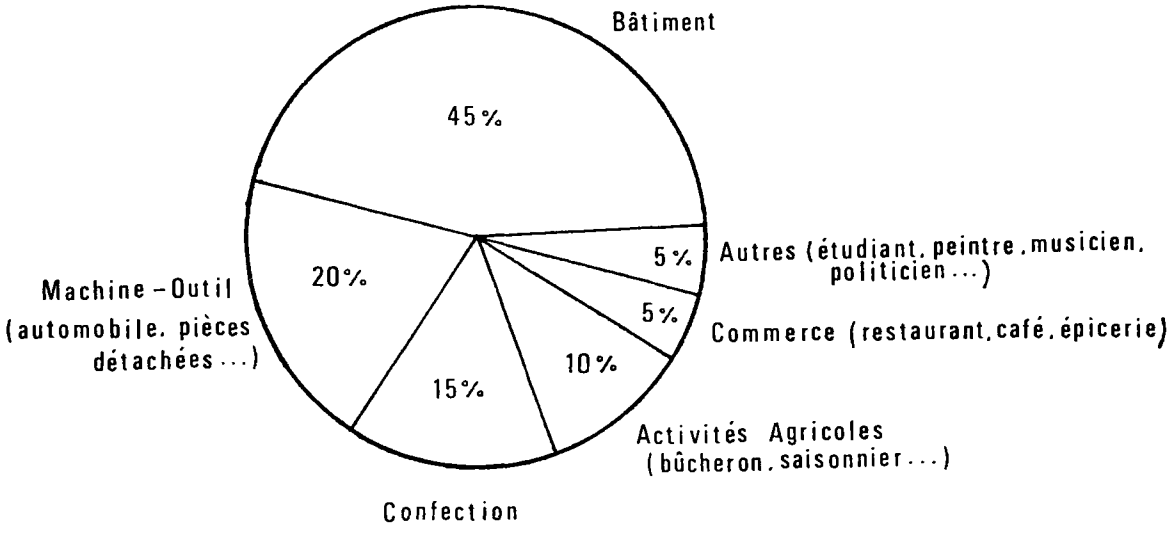

(source : Institut Kurde de Paris)

Population active turque ayant un emploi selon l'activité économique

Activité économique		1982 (%)	1989 (%)
Agriculture		3,4	0,7
Industrie		51,6	39,0
	Agro-alimentaire	0,7	1,8
	Biens intermédiaires	14,0	12,9
dont	Biens d'équipement	19,9	13,4
	Biens de consommation	15,0	7,6
	mal déterminés	/	2,4
Bâtiment		30,0	35,8
Tertiaire		15,0	24,5
	Commerce	7,1	5,3
dont	Transport	1,1	2,8
	Services	6,8	13,0
	mal déterminés	/	3,4
Total		100	100

Sources : 1982 Recensement – 1989 Enquête GERIM.

L'analyse de certains itinéraires professionnels illustre deux de ces secteurs en pleine expansion à Paris, à savoir la confection et la restauration :

Jusqu'à présent l'analyse de l'emploi chez les Kurdes n'était guère révélatrice d'une quelconque spécificité différenciant les travailleurs kurdes des Turcs en France : même passé professionnel, mêmes projets et même dynamisme face à la crise, les distinguant des autres communautés. Les rapports entre Turcs et Kurdes sont d'ailleurs amicaux, les ouvriers travaillent ensemble, les petits patrons se retrouvent au café :

"Moi je suis turc, je ne fait pas de différences avec les Kurdes. En Turquie s'il y a des problèmes, c'est le gouvernement qui les provoque, ici on est tous pareils". (Epicier Turc, Paris Xème)

L'étude de la confection et de la restauration nous révèle cependant les premières apparitions de revendications identitaires kurdes, dans des professions où jusque là Turcs et Kurdes -et autres- cohabitaient.

1. L'EXEMPLE DE LA CONFECTION :

Dans le secteur de la confection, c'est à Paris que se sont faites les concentrations les plus importantes, dans les quartiers entourant le Sentier. A partir de 1980 des ateliers dirigés par des Turcs et des Kurdes apparaissent massivement, succédant aux petits patrons chinois, yougoslaves et pakistanais, qui vont disparaître complètement du quartier. On assiste en effet depuis quelques années à une installation progressive de cette immigration dans tous les 10e et 11e arrondissements, dans le triangle Sentier/Sébastopol/République. Ce sont les concentrations les plus anciennes, mais depuis cinq ou six ans, les ateliers de ce type s'étendent vers Belleville. La plupart d'entre eux sont en location, situés au rez-de-chaussée, au premier étage ou en sous-sol d'immeubles d'habitation, et donnant sur des cours ou des arrière-cours. Il s'agit le plus souvent de locaux artisanaux ou d'anciens

logements. Le nombre d'employés varie de trois à quarante personnes, la moyenne étant de dix.

Kazim est le patron d'un de ces 800 ateliers de la rue du Faubourg St Denis. D'après lui, on en compte plus de 2.000 dans tout le quartier. Arrivé en France en 1983, Kazim est un réfugié politique, évadé d'une prison turque. Il a combattu pendant 20 ans pour un parti à tendance communiste dissout depuis quelques années par le gouvernement turc. Il habite dans le département 77, et doit chaque matin faire une heure de transport en voiture pour venir travailler, et la même chose au retour. L'atelier de Kazim fait figure d'exception, car il existe depuis plus de 8 ans. La plupart de ses concurrents en effet poussent comme des champignons et disparaissent aussi vite, pour avoir embauché un peu trop de clandestins au goût des contrôleurs fiscaux ou de la police, qui font des descentes régulières dans ces quartiers. Situé au 2ème étage et donnant sur une cour intérieure, l'atelier est formé de trois pièces, une pour le repassage et le stockage, deux pour la confection et la vérification. Les locaux sont réduits, chacun a sa petite place et l'espace est multi-fonctionnel. On trouve ainsi des ouvriers se consacrant à la production (coupe, assemblage des pièces, boutonnières et épaulettes pour les productions de chemises par exemple ...), à la finition (boutons, vérifications finales, repassage, mise sur cintres, ...), à la manutention (constitution des stocks entrant et sortant, emballage, ...), et éventuellement aux fonctions administratives. Les hommes et les femmes sont parfois séparés, mais la principale caractéristique est la diversité des nationalités. Dans cet atelier de 12 employés, on trouve ... 12 origines différentes : Turc, Kurde, Chinois, Vietnamien, Malien, Algérien, Yougoslave, etc... se côtoient dans une relative harmonie. Certaines sources journalistiques parlent de mésentente entre ces ouvriers; en fait l'ambiance varie d'un atelier à un autre, et les tensions les plus vives sont surtout entre petits patrons. La concurrence est en effet très rude. Kazim par exemple n'hésite pas à garantir de bons salaires et une relative protection à ses employés afin de les fidéliser, ce qui ne manque pas de provoquer de vifs mécontentements chez ses voisins. Un "bon salaire" signifie que l'ouvrier, payé 1,50 francs dans les autres ateliers, reçoit ici 2 francs par chemise. D'après lui, une chemise, vendue 30 francs il y a 5 ans, l'est maintenant pour 25 francs. Sur les 30 francs de la vente, l'ouvrier n'en reçoit en retour que 2, et le patron 3, tout le reste servant à payer la location du local, les charges, l'électricité, la matière première (boutons, boutonnières, fils, tissus, mousse, ...), et le matériel (machines à coudre, cintres, tables à repasser, tringles, présentoirs, ...). Souvent les tâches sont divisées;

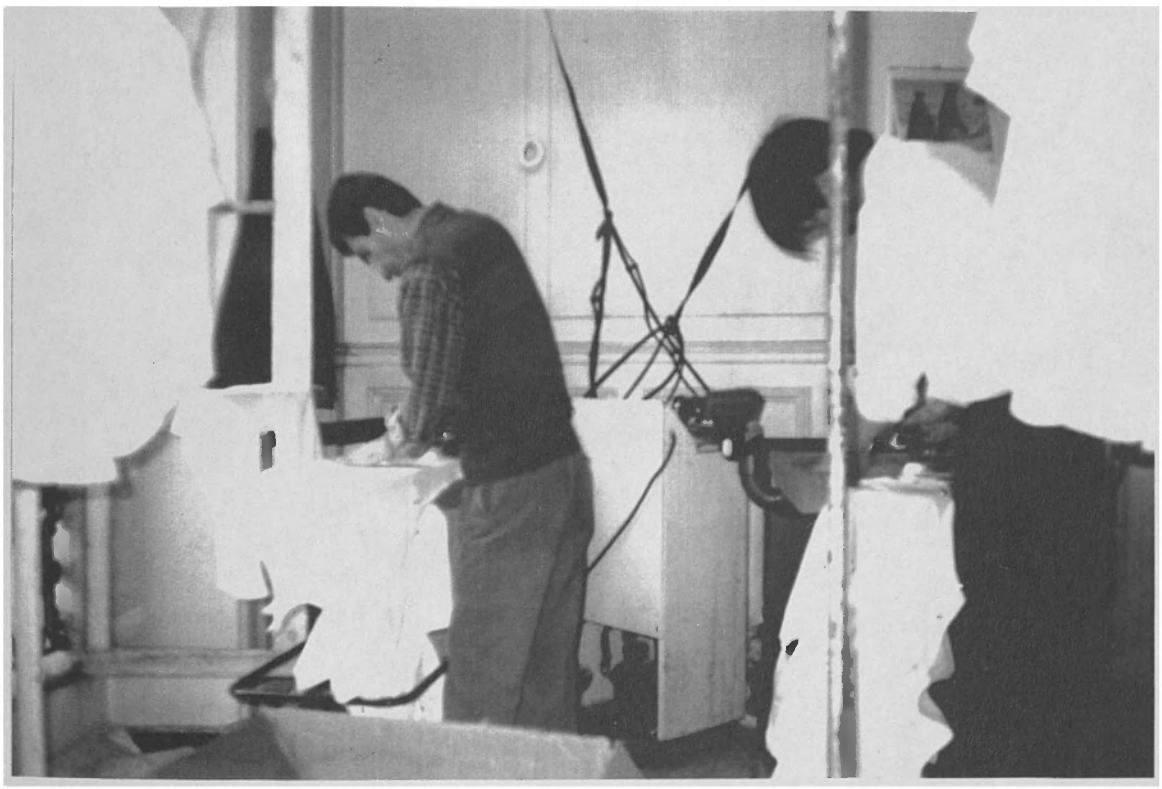

un ouvrier se charge des épaulettes, un du repassage, un de la vérification, etc.... Cependant le salaire correspond au nombre de chemises par personne, et souvent les employés font des heures supplémentaires. On compte environ 150 chemises par personne et par jour, ce qui fait, pour une chemise payée 2 francs, 300 francs par jour, donc 6.000 francs par mois, sans compter le samedi et le dimanche. L'atelier de Kazim ouvre vers 9 heures le matin, et ferme vers 10 heures le soir. 6 à 7.000 francs par mois pour 10 à 12 heures de travail par jour, c'est peu en comparaison d'un ouvrier dans une usine traditionnelle, qui gagnerait au minimum 8.000 francs pour un travail similaire. De plus, toutes les heures supplémentaires ne sont pas majorées, y compris le week-end. Les ouvriers de Kazim sont cependant fidèles et contents de leur sort, puisqu'ils travaillent dans cet atelier depuis presque 5 ans. Il n'y a d'ailleurs pas -plus!- de clandestins, sauf peut-être des travailleurs à domicile, à commencer par la femme de Kazim, qui lui donne le soir les chemises qu'elle a confectionnées chez elle pendant la journée.

Tous ces petits ateliers sont des sous-traitants de patrons grossistes du Sentier, qui leur passent des commandes et assurent ainsi leur survie. Les commandes sont de deux ou trois mois pour un stock de chemises à un prix donné, et les grossistes fournissent la matière première. Mais ils peuvent tout à fait changer de sous-traitant le mois suivant, ou même interrompre soudainement l'accord et ne pas écouler le stock de chemises terminées, tâche dont l'atelier ne peut guère se charger. Dans ce cas bien sûr, les chemises ne sont pas vendues, les ouvriers ne sont pas payés et l'atelier ferme. Les garanties sont rares, aussi bien pour les patrons que pour les employés, et la concurrence pour obtenir une commande est féroce. Les ouvriers clandestins, tout juste arrivés en France et ne maîtrisant pas la langue, acceptent toutes les conditions de travail, mais ils constituent un risque pour l'employeur. De plus en plus d'ailleurs, ces ouvriers travaillent à domicile où le risque d'être découvert est moindre. Les ouvriers avertis et expérimentés sont plus exigeants, mais assurent une plus grande stabilité à l'atelier. L'embauche commence en général par deux à trois semaines de formation, et si l'ouvrier est d'abord clandestin, sa situation peut être régularisée par la suite.

Beaucoup de Kurdes travaillent ainsi dans la confection, comme ouvriers ou patrons. Si cette activité était autrefois rentable, puisqu'un ouvrier qualifié pouvait

gagner plus de 10.000 francs par mois, la crise du textile, et surtout la sous-traitance dans les pays du Tiers-Monde ont fait chuter ce secteur, au détriment de tous ces ateliers artisanaux. Comme Kazim, beaucoup font travailler leurs femmes à domicile ou même toute la famille, maximisant ainsi le volume de production. Cette pratique est selon eux tolérée par le fisc, puisque ces personnes "peuvent s'arrêter quand elles le veulent et n'ont pas de déplacements". De nombreux ateliers en faillite ont ainsi quitté la région parisienne, louent des appartements en province et y installent des ouvriers "à domicile".

2. UN AUTRE EXEMPLE, LA RESTAURATION :

L'accroissement du nombre des ateliers de confection dans certains quartiers a eu pour autre conséquence la multiplication d'autres activités. Comme l'illustrent les deux schémas de quartiers suivants, des épiceries, des restaurants -à service rapide en particulier, ce qui permet d'avoir une clientèle importante le midi- se sont installés, bientôt suivis par des boutiques de prêt-à-porter, des agences immobilières -qui proposent des annonces en Turc, pas encore en Kurde ...- et des agences de voyage. Des librairies également apparaissent, proposant des cassettes, des publications, des revues, des ouvrages sur les Kurdes. Elles sont très orientées politiquement, contrôlées et financées par des associations comme celle des Travailleurs du Kurdistan (P.K.K). Des vidéo-clubs qui ont une clientèle variée-, et proposent de nouveaux services comme les photocopies ou les auto-écoles se sont également implantés dans ces quartiers. Tous ces commerces se déclarent kurdes et le montrent, en mettant une vitrine aux couleurs du Kurdistan (vert, rouge, jaune), ou un nom de restaurant particulièrement typique. Mais ce phénomène est relativement récent : les premiers commerces étaient discrets pour ne pas effrayer la clientèle et pour éviter les ennuis, et ils se déclaraient simplement Turcs. La revendication kurde s'est fait jour avec l'augmentation de la clientèle, le soutien des responsables kurdes et leur stabilité politique et sociale à Paris, et enfin de bons rapports avec la communauté turque, qui se limitent au lieu de travail mais qui sont courtois, parfois amicaux, au sein de la population -ce n'est bien sûr pas le cas entre les associations politiques ou les représentants des partis- Il n'est ainsi pas rare de

LES ACTIVITES KURDES AUTOUR DU FAUBOURG SAINT-DENIS (10ème)

1- TOROS : épicerie - boucherie (Toros=montagne)

2- GAZIANTEP : épicerie - boucherie

3- KALE : épicerie - boucherie (kale=le fort)

4- GUNES : alimentation - boucherie - traiteur

5- MERIC : spécialités turques (restaurant kurde en fait, enseigne vert/jaune/rouge)
(meric=rivière)

6- SANDWICHES Turcs et grecs (kurdes en fait)

7- AVRASAY : agence de voyages pour la Turquie
(Paris-Istanbul : 890 F aller/retour...)

8- DIYARBEKIR : restaurant kurde - grillades et spécialités

9- MARMARA : restaurant kurde - grillades et pizzas

10- MUNZUR : restaurant turc et kurde

11- SANDWICHES et Döner/Kebab

12- ÜSKÜDAR : pizza turque (kurde en fait)

13- BATMAN : restaurant / sandwiches kurdes (Batman : ville kurde)

14- ALI BABA : pizza/grill kurdes

15- LE PALAIS DES MEDES : restaurant kurde (cuisine gastronomique kurde iranienne)

16- CAFE DERSIN : café kurde

17- LIBRAIRIE kurde : (proche du P.K.K) Journaux, revues, publications, rapports,
dossiers, cartes, photos et portraits de dirigeants, K7 et K7 vidéos
Tout sur la question kurde, en langue kurde

18- GÜNEY : restaurant kurde

10ème arrondissement

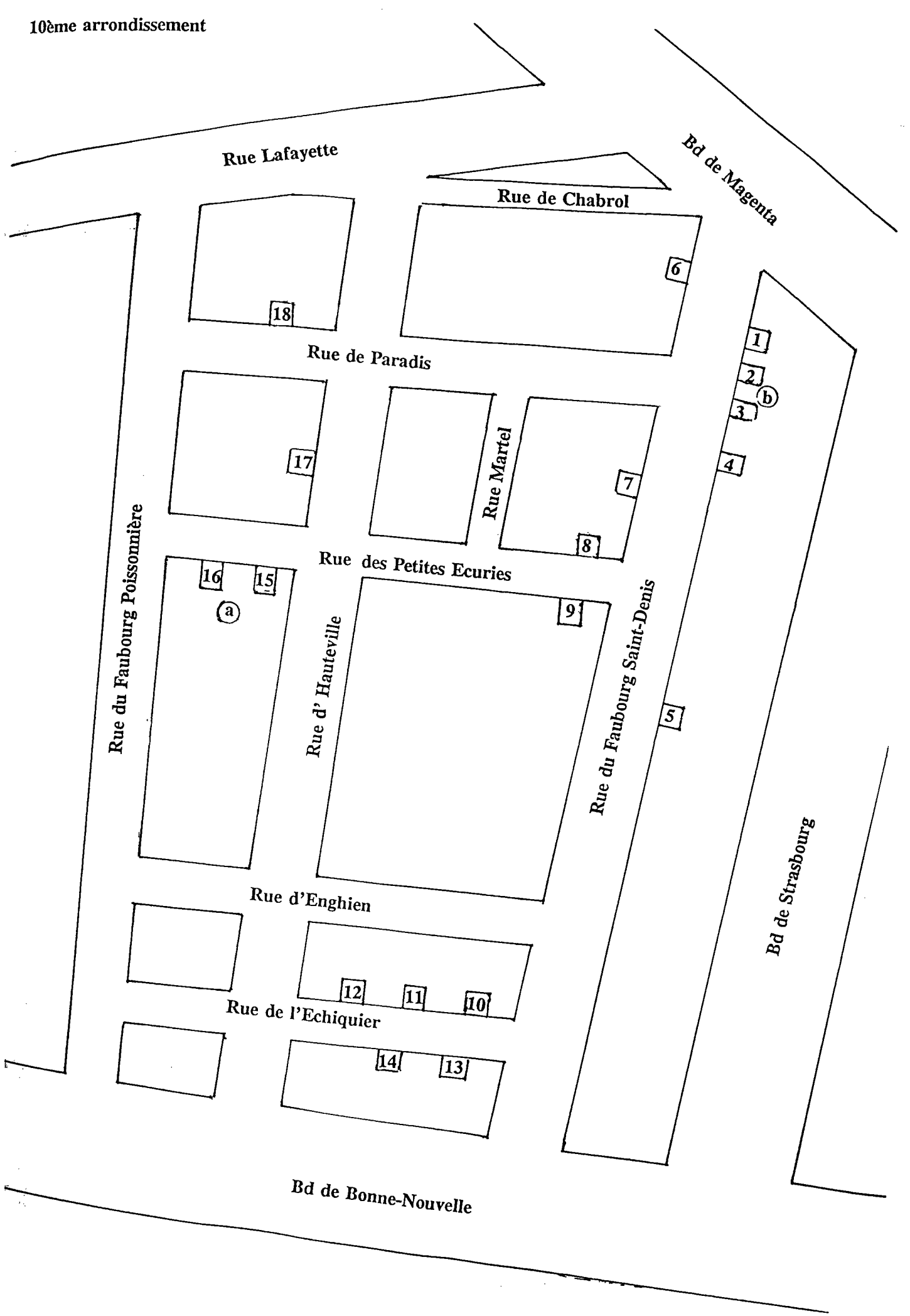

LES ACTIVITES KURDES AUTOUR DE LA RUE SAINT-MAUR (11ème)

1- TAKSIM : Buffet, sandwiches grecs, kebab

2- BUFFET III : Sandwiches Turcs/Grecs (kurdes en fait)

3- ITIMAT : Kebap Salonu, sandwiches (Itimat=confiance)

4- RESTAURANT TURC : Spécialités (kurdes en fait)

5- ALIMENTATION ORIENTALE - Bazar de Dicle (Dicle=Tigre)

6- RESTAURANT ERGODANLAR : Spécialités Turques ; pizzas (ergolandar=oiseau)

7- RESTAURANT FIRAT : Spécialités kurdes (Firat=Euphrate)

8- RESTAURANT DENTZ : Spécialités kurdes et grecques (dentz=la mer)

9- RESTAURANT KURDE SILAN : (silan=fleur ou plat ressemblant au méchoui)

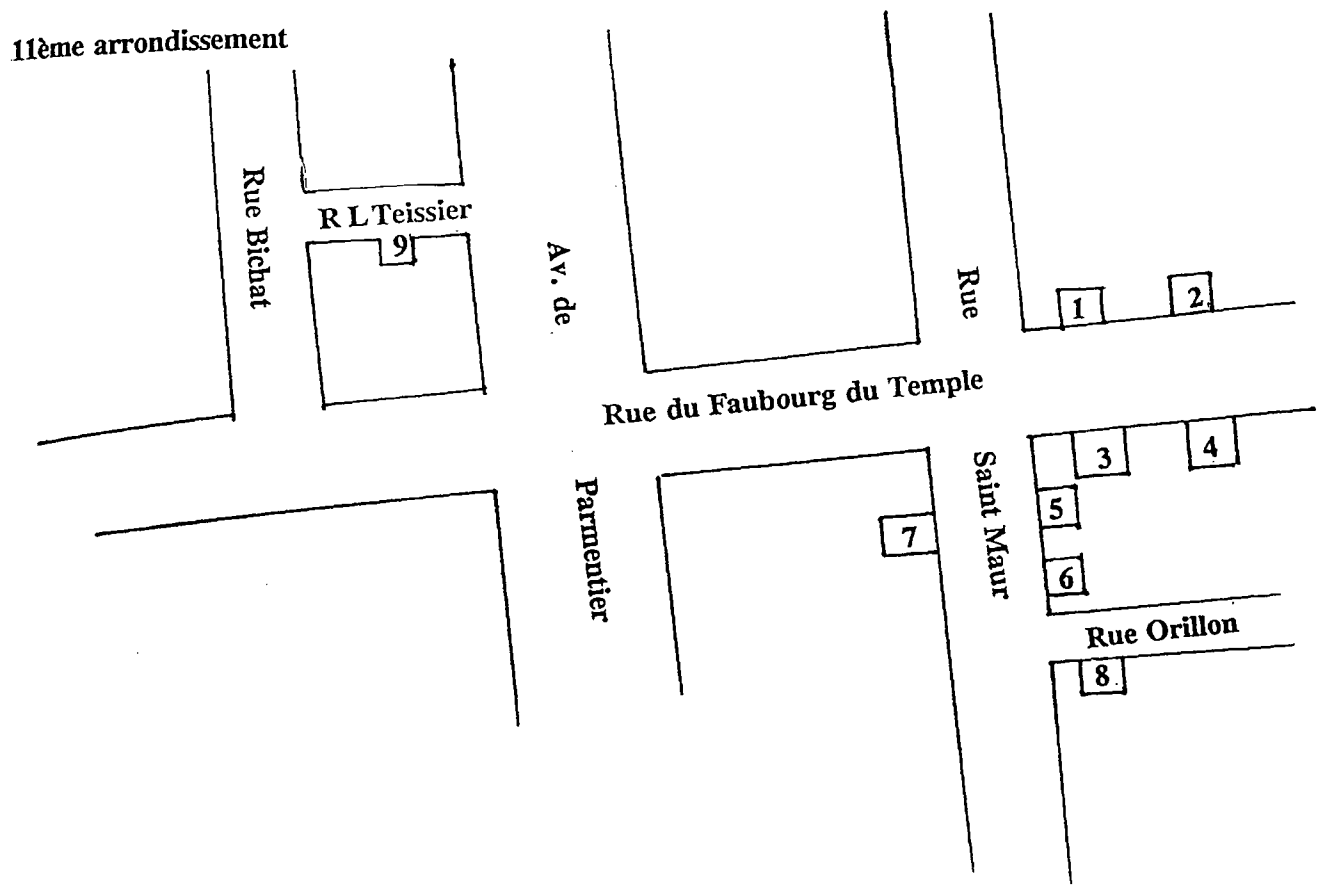

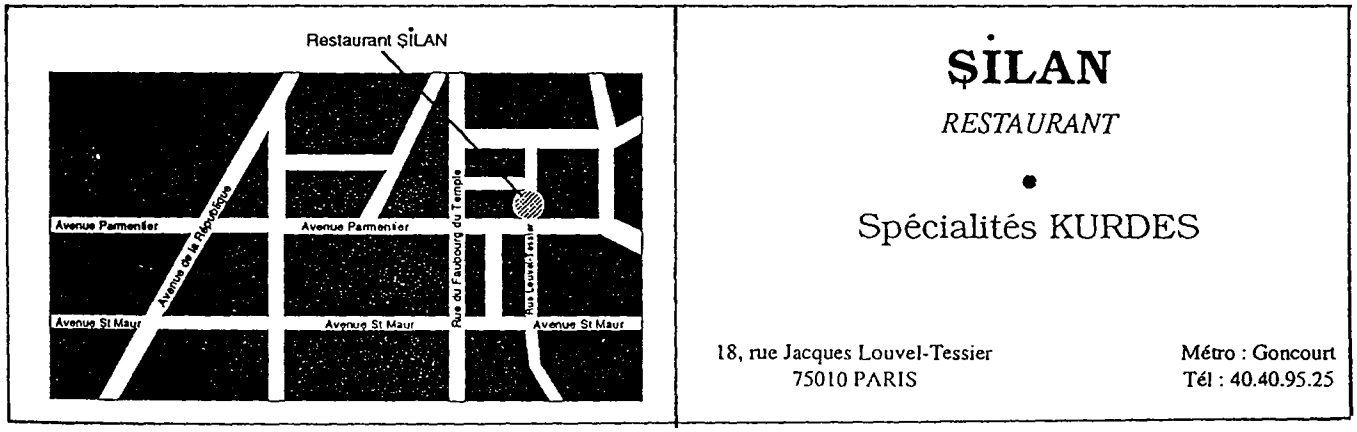

Restaurant FIRAT

Spécialités Turques et Kurdes
Toutes grillades, plats chauds et pizza

175,rue Saint Maur
75011 PARIS

Tél : 40.21.04.69
Métro : Goncourt-Belleville

voir le patron d'un atelier de confection kurde et un épicier turc jouer aux cartes ou boire le café de 10 heures du matin ensemble à la terrasse, bientôt rejoints par les employés et ouvriers des boutiques voisines.

C'est dans la restauration que l'on trouve les commerces pionniers en matière d'affirmation kurde. Le premier restaurant kurde à Paris, également le premier restaurant kurde d'Europe, est une légende. "Dilan" ("danse" en Kurde) a ouvert ses portes en 1985, au 13 rue Mandar dans le 2ème arrondissement, tout près des quartiers du 10ème et du 11ème où s'implantèrent les Kurdes de Paris. En son honneur, une véritable chaîne de restaurants Dilan s'est constituée en Europe, à Berlin, Bruxelles, Londres, etc....

L'anecdote rapporte que la plupart des restaurateurs kurdes installés à Paris viennent de la région d'Urfa, ville gastronomique de la Turquie. Cette région est également légendaire pour les multiples révoltes que ses habitants, réputés pour être les plus rebelles de tout le Kurdistan, ont fomentées.

La plupart des restaurants que l'on rencontre à Paris sont à la tête de petits self-services qui proposent des repas rapides, surtout le midi afin d'attirer une clientèle locale de travailleurs kurdes, turcs ou français. Une restauration de luxe fait également son apparition, investissant dans de beaux décors et privilégiant une cuisine raffinée. C'est ainsi qu'on trouve à Paris des restaurants kurdes turcs, où la cuisine est à base de laitages, viande de boeuf et légumes, et des restaurants kurdes iraniens, où les plats sont à base de riz parfumé, de volailles et de mélanges sucré/salé. Ces établissements proposent aussi des petits menus rapides pour le déjeuner. D'après eux, la clientèle du midi sert à rembourser tous les frais, et celle du soir représente, en théorie, la marge bénéficiaire. Ci-dessous deux exemples de restaurants kurdes, l'un privilégiant la clientèle pressée, et proposant des plats rapides comme pour une caféteria; l'autre plus traditionnel et plus luxueux, accueillant surtout une clientèle vespérale :

Restaurant - Grill - Pizzeria
BOTAN

Spécialités KURDES
à emporter
Sandwich GREC
Sandwich BROCHETTES

Tél.: 32 51 98 06
Fax: 32 51 62 19
Siret: 385 137 757 00014

39, RUE DES PETITES ECURIES
75010 PARIS

M° POISSONNIÈRE
TÉL. : 40 22 93 05

Il convient de préciser que le Palais des Mèdes propose une cuisine iranienne typique, tandis que Botan est une gargote à cuisine turque, sympathique et rapide. L'identité kurde est affirmée dans un cas par la référence aux Mèdes, ancêtres des Kurdes, et dans l'autre par les couleurs du drapeau et la jeune-fille en costume traditionnel originaire du Botan, région kurde située entre le Tigre et l'Euphrate (Botan signifie d'ailleurs "île").

On remarque dans ces exemples l'importance du travail clandestin. Celui-ci en effet est de plus en plus une réponse à la saturation du marché du travail pour la main d'oeuvre sous-qualifiée, et devient une voie d'insertion à part entière.

3. LA QUESTION DU CHOMAGE :

Il serait vain de vouloir analyser les variations du chômage en fonction du secteur d'activité d'origine, mais on constate cependant que le "bâtiment est le domaine par excellence de l'instabilité professionnelle" [1] comme l'illustre le parcours fluctuant d'Ahmed, Kurde de Turquie :

Ahmed a 45 ans. Il était cultivateur de tabac en Turquie, et quitte son pays pour des raisons économiques et politiques. Arrivé en France en 1981 sans parler un mot de français, il débute comme employé dans une entreprise de maçonnerie, où il est, nous dit-il, traité "comme un esclave" (primes et heures supplémentaires non payées, 10 à 11 heures de travail par jour 6 à 7 jours dans la semaine, travaux de force très pénibles, et aucune garantie pour un salaire qui ne dépasse pas le SMIG). Soutenu par les syndicats, il traîne après deux ans son patron devant les tribunaux, puis fonde sa propre maçonnerie. Mais sur trois contrats signés, deux ne sont pas respectés par les clients qui ne versent pas les sommes prévues au départ. Les ouvriers, qui travaillaient depuis 2 mois sur le chantier arrêtent de travailler. Après plusieurs conflits de la sorte la petite entreprise fait faillite. Ahmed trouve ensuite divers travaux ponctuels comme ouvrier, mais depuis quelques mois, il cherche un travail un peu plus stable. "trop vieux" ... lui dit-on ... .

---

[1] J. BRABANT. "Une insertion économique problématique". Revue Hommes et Migrations n° 1153. Avril, 1992.

On sait que le taux de chômage chez les Turcs est plus élevé que chez l'ensemble des étrangers, ce qui révèle leur activité dans des secteurs d'emploi en déclin (industrie et BTP). Pour la communauté turque d'Alsace, le recensement de 1982 indique un taux de chômage passant de 11,9 % à 22 % pour les hommes, et de 27,3 % à 29,6 % pour les femmes. On estime également que 2/3 des actifs turcs connaissent actuellement des problèmes de chômage ou d'instabilité professionnelle. La distinction entre ces deux situations est d'ailleurs floue de la volonté même des interrogés, qui se déclarent souvent "inactifs" et non "chômeurs".

On a vu en effet que les Kurdes, comme les Turcs, ne s'identifiaient pas au statut de travailleur. La notion de "société relationnelle" peut être évoquée à cet égard, surtout en ce qui concerne les Kurdes, qui privilégient, comme critères de reconnaissance sociale, l'appartenance à un groupe familial, et non la fonction, le métier.

Si le travail n'est pas l'élément décisif d'une constitution d'identité, il ne justifie pas moins l'existence de l'immigré. Ainsi l'absence d'emploi n'implique pas chez un Kurde la perte de toute existence sociale comme chez un Français, mais elle signifie la faillite du projet de départ et de l'émigration. Cet échec personnel est souligné par R. Kastoryano [1], pour qui "le chômeur immigré ressent un malaise spécifique par rapport aussi bien à son milieu de référence qu'à son milieu d'appartenance. Par conséquent, bien que le travailleur turc ne s'identifie ni à son travail ni à son statut, le chômeur se sent écrasé par le poids de la nécessité de trouver un emploi".

Enfin, beaucoup de Kurdes arrivés dans les années 80, des réfugiés politiques notamment, se sont trouvés confrontés au problème de la dévalorisation sociale. De nombreux kurdes d'Irak et d'Iran, exilés pour des raisons politiques, n'ont pas eu la possibilité de trouver des postes correspondant à leurs qualifications, non reconnues en France. Ainsi des ingénieurs, agronomes ou experts ont été contraints de devenir

---

1 R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris , 1986.

laveurs de carreaux, veilleurs de nuit ou jardiniers, ou encore chauffeurs de taxi, reconversion pourtant généralement appréciée chez les Kurdes :

"Moi un patron je ne supporte pas, personne ne m'a jamais commandé (...). Le taxi ça peut aller, on n'a pas de patron, on est tranquille, pas de problèmes" (Chauffeur de taxi kurde, Paris).

B. L'HABITAT :

INSTITUT KURDE de PARIS BIBLIOTHÈQUE

1. ASPECTS GENERAUX :

L'intégration sociale passe d'abord par l'habitat et le cadre de vie quotidien. D'après le dossier "Immigrés : réussir l'intégration" [1], on estime à 2 millions le nombre de mal logés en France. Et pour un revenu de ménage équivalent ou une situation professionnelle identique, le marché du logement est beaucoup plus tendu pour les immigrés que pour les ménages français. Ainsi les immigrés occupent-ils 7 fois plus souvent des logements précaires, 6 fois plus souvent des logements surpeuplés, 2 fois plus souvent des logements inconfortables. Les Kurdes ne font pas exception : rares sont ceux qui n'habitent pas en banlieue ou en HLM, et même les quelques célibataires que l'on trouve dans le centre des grandes villes, occupent de très petits logements dont ils partagent le loyer exorbitant à 4, 5 ou 6 personnes. La carte de l'habitat kurde à Paris illustre l'implantation réduite et concentrée des Kurdes dans les quartiers d'habitation à loyer modéré, où les communautés immigrées se sont regroupées (turque, kurde, maghrébin e...).

---

1 **Document élaboré à l'issue de la Table Ronde du 29 mai 1990 à Paris : Réussir l'intégration.**

les kurdes à paris - habitat -

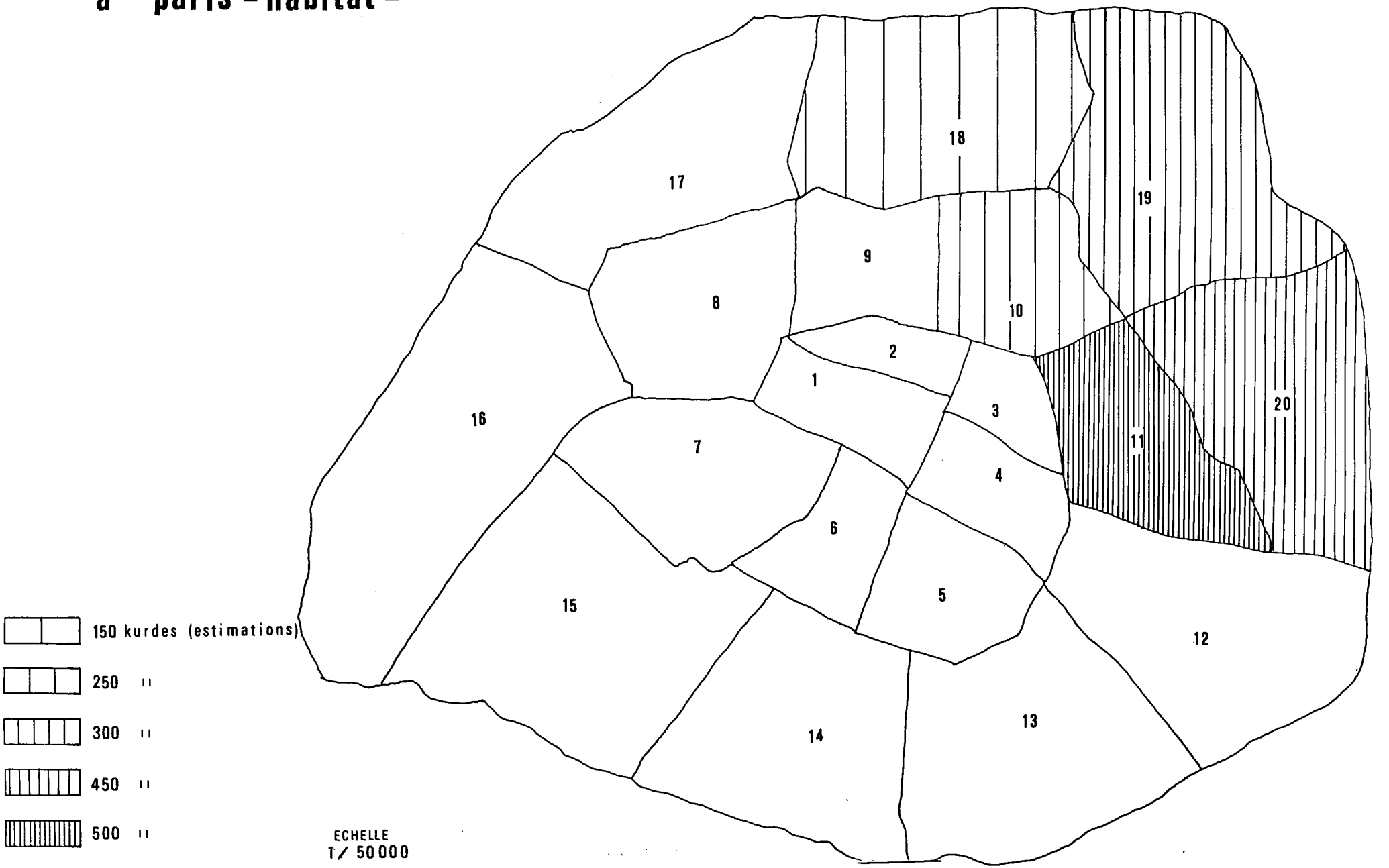

Le schéma le plus simple comporte la succession d'étapes suivante : à leur première arrivée en France, les travailleurs ou les réfugiés sont des célibataires, légalement ou de fait. Ils sont logés par les employeurs pour ceux qui sont sous contrat, ou en foyer, ou bien occupent des logements médiocres du secteur privé, ou bien encore sont hébergés chez des parents. L'étape suivante est la venue de la famille, nécessitant la recherche d'un logement de superficie suffisante. A cet égard, le logement social est la cible privilégiée dans la stratégie des ménages, et très souvent il constitue l'étape ultime. L'autre voie suivie est l'acquisition d'une maison, ou d'un terrain pour "faire construire". Cette recherche d'une maison pour pouvoir loger dans de bonnes conditions sa famille est un facteur décisif dans la répartition des Kurdes sur le territoire, qui n'hésitent pas à s'installer dans des villes de province ou même des villages. La proximité de la nature dont ils sont perpétuellement sevrés, la possibilité d'avoir des pavillons de 3 ou 4 chambres pour une famille souvent nombreuse (entre 4 et 8 enfants en moyenne), à un loyer modéré, en résumé la qualité de vie l'emporte bien souvent sur des éléments comme le trajet jusqu'au lieu de travail, en moyenne de 1 à 3 heures, surtout pour les banlieusards parisiens. A titre d'exemple, on peut citer l'implantation de familles tout le long de l'axe Paris/Normandie, qui ont élu domicile dans de petites communes comme Les Mureaux (50 Kurdes), Mantes-la-Jolie (plusieurs centaines de Kurdes), Vernon ou Val de Reuil (50 familles environ). Les pères et les fils font ainsi le trajet quotidien jusqu'à Paris ou Rouen, en voiture ou en train, parfois même s'absentent 3 jours ou une semaine pour rester sur leur lieu de travail (ceci dans la restauration surtout), et rentrent seulement le week-end. Les plus chanceux ont donc une maison, et plus encore un jardin, ou un terrain qu'ils louent à la mairie. La culture de tous les produits de base leur est alors permise, ce qui diminue les dépenses des ménages et fait office de loisir pour les chefs de famille :

"Ici on ne m'a jamais vu au café. Je m'occupe de mon jardin quand j'ai un petit moment, ou le dimanche aussi." (Travailleur kurde, Essonne).

Les liens avec les autres communautés sont réduits semble-t-il, les familles ne se fréquentent tout simplement pas, et les témoignages sont rares, ou alors tout à fait

neutres : "on fréquente un peu tout le monde", "on a des amis de partout", etc.... Les conflits sont quasiment inexistants, sauf quelques exemples du type :

"C'était une famille turque ils ont insulté une fois deux fois les petits moi je veux bien mais troisième fois je lui ai tombé dessus il s'est enfui." (Kurde de Turquie, Essone).

Le discours le plus répandu, chez les adultes du moins, -les jeunes étant plus intransigeants, comme on le verra par la suite- est un discours de tolérance :

"Moi je respecte les autres les autres il faut qu'ils me respectent, moi je respecte les catholiques, les Marocains, les Turcs, il faut qu'ils me respectent". (Kurde de Turquie, Essone).

2. LE CAS SPECIFIQUE DES FOYERS :

A l'opposé, ceux qui sont considérés comme "les malchanceux de l'intégration" [1] habitent dans des foyers. En effet les premiers travailleurs, célibataires, avaient recours à ce type d'hébergement. Mais celui-ci est désormais en voie d'extinction du fait de l'arrivée massive des familles. Si bien que l'actuelle population en foyer est très souvent, soit en situation d'échec individuel (incapacité à réunir les conditions nécessaires à la venue des familles), soit en situation précaire (légalisation d'entrée illégale, asile politique). Ainsi ces travailleurs, très souvent des "réfugiés économiques" [2], cumulent les handicaps : alphabétisation incomplète, emploi instable et souvent éloigné, séparation familiale prolongée. La très grande majorité, non motorisée, souffre de l'isolement, de l'absence d'animation et de leur statut un peu marginal vis-à-vis de la communauté kurde ou turque.

---

[1] J. BRABANT, "Nierderhaslach, une communauté turque en milieu rural". Hommes et Migrations n° 1153, Avril 92.

[2] C'est-à-dire partis pour des raisons économiques -vaincre la pauvreté, le chômage-, accentuées par la pression politique, à l'Est de la Turquie pour les Kurdes turcs par exemple.

La visite -délicate...- d'un foyer de travailleurs ADEF illustre cette analyse.

Le foyer est un milieu d'hommes, soudé intérieurement par des relations étroites et complexes, et presque totalement cloisonné, imperméable pour l'extèrieur. L'établissement en question abrite une soixantaine de Kurdes de Turquie, venus en majorité dans les années 1981/82 lors des régularisations exceptionnelles accordées par l'Etat français. Ils sont, à 90 %, originaires de la même région du Kurdistan de Turquie, et sont régulièrement rejoints par des personnes du même village ou du même clan, qui s'installent avec eux au foyer et qui tentent d'obtenir le statut de réfugié. Pour certains, cette régularisation est laborieuse :

"J'ai fait une demande d'asile à l'OFPRA depuis 3 ans, je n'ai toujours rien. Maintenant c'est de plus en plus dur pour avoir la carte de réfugié". (Travailleur au foyer).

Le nombre élevé de clandestins ainsi que l'occupation des chambres à 2, 3 ou 4 personnes sont permis par une direction compréhensive, qui, à condition de ne pas avoir d'esclandre dans l'établissement, accepte de fermer les yeux sur certaines illégalités considérées comme "presque la norme" [1]. Les chambres sont louées 1.400 à 1.600 francs, mais les allocations remboursent 500 à 800 francs, et les frais sont partagés par les 2 ou 3 locataires de la chambre. Le foyer est d'une propreté relative, des cuisines et des sanitaires communs occupent les deux extrémités de l'étage. Les portes donnant sur l'extérieur sont fermées à clé, les boîtes aux lettres aussi. Dans les chambres, tout est rangé, les lits sont faits, le lavabo brille, des posters de paysages -champs, montagnes...- décorent les murs. Au chevet du lit, une petite fleur trempe dans un verre d'eau ...

Tous ces travailleurs sont employés à 70 % dans le bâtiment, les 30 % restants sont employés dans des entreprises de jardinage. Ils se lèvent tous entre 5 et 7 heures du matin, et reviennent entre 19 heures et 20 heures le soir. La moyenne d'âge se situe entre 25 et 35 ans. Les travailleurs restent en moyenne 2 à 3 ans au foyer, et finissent par trouver un logement. Mais cette période tend à devenir de plus en plus

---

1 **Par ailleurs, la discipline reste rigoureuse, il n'y a pas de problèmes de vols, drogue ou autres chez ces locataires, chez qui l'on dénote beaucoup de sérieux et de dignité malgré la solitude et la marginalisation.**

longue. Le plus ancien Kurde du foyer, arrivé en 85, travaille dans une entreprise de travaux publics. Il tente d'obtenir, depuis plus de 3 ans, un logement en HLM pour abriter sa famille. Tous ces Kurdes, ou presque, sont en effet mariés, et pères de 6 à 12 enfants. En comptant la famille élargie, ils sont ainsi chargés d'entretenir 20 à 30 personnes au village. Sur les 5.000 francs gagnés en moyenne par mois, ils en gardent 1.000 et envoient tout le reste au pays.

Les relations entre les Kurdes eux-même et entre les Kurdes et les autres communautés sont variables; parfois tendues, souvent distantes, rarement amicales, et pourtant ...

"Il y a 3 Turcs dans le foyer, ils sont bien, ils ne font pas de problèmes, alors nous on les respecte, ça se passe bien. D'autres ils sont pas bien, ils font des problèmes". (Travailleur kurde, foyer).

Malgré la surprise et la méfiance provoquées par notre visite, l'hospitalité kurde reprend ses droits. Dans la petite chambre de 8 m^2, où se pressent 8 ou 10 voisins de chambre intrigués, on nous offre le thé.

Ces ensembles d'habitation, le plus souvent anonymes et interchangeables, s'imposent évidemment à des populations qui ne sont en rien préparées à ce type de logement. On peut alors s'interroger sur les "réactions identitaires", sur la façon dont les Kurdes ont transposé, ou non, certaines particularités de leur habitat traditionnel à cette autre planète qu'est la vie en HLM. En élargissant le propos, c'est à travers l'étude des intérieurs kurdes que l'on va s'efforcer de rechercher des indications de ces manifestations, ou de leur disparition, suite à l'installation en France.

3. UN APERÇU DES INTERIEURS :

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

Lorsque l'on pénètre dans l'univers des familles immigrées, la première surprise est celle du décor intérieur. Les Kurdes possèdent un sens aigu de leur patrimoine, ils ont le souvenir précis des matières, des couleurs et de l'occupation de l'espace dans leur Kurdistan d'origine. Et pourtant, leurs appartements se

caractérisent généralement par leur impersonnalité : peu de mobilier, essentiellement moderne et conformiste, parfois des tables et buffets d'imitation rustique, des meubles lourds qui détonnent dans ces intérieurs par ailleurs simples. Les chambres, quant à elles, sont fonctionnelles et presque ascétiques. Ici, les couleurs et les tons ne se répondent pas, rien ne rappelle les teintes chaudes ni la gaieté naïve des intérieurs villageois. Comme le remarque Gaye Salom [1], "aucune trace de cette splendeur orientale décrite par Baudelaire dans son "Invitation au voyage". Ici, rien n'est ordre et beauté, il n'y a ni luxe, ni calme, ni volupté". Il faut tout de même remarquer qu'il n'est pas facile de transposer le cadre de vie passé pour des familles le plus souvent d'origine rurale, qui vivaient dans un intérieur très rustique, dont les seuls meubles étaient bien souvent les tapis et le four. L'exil en France tend de plus à diminuer le revenu des ménages, ce qui ne leur permet pas toujours d'acheter du mobilier en bois massif, qui serait sans doute plus conforme à leurs goûts mais peu appropriés à leurs bourses. Notons cependant certains éléments qui apparaissent de façon quasi systématique chez les Kurdes : les plantes vertes, évoquant cet insatiable besoin de nature; le tapis synthétique, mais surtout familial, tissé par la grand-mère ou la tante et dont la valeur sentimentale est considérable; et parfois des napperons brodés et dentelés, faits par la mère ou la fille. De plus, chez les Kurdes turcs en particulier, l'espace central de la pièce est laissé vide, pour le repas, pris en rond assis par terre, ou la danse. Les meubles sont ainsi tous disposés le long des murs, y compris la table quand il y en a une [2]. Enfin, apparaissent invariablement dans les intérieurs kurdes divers appareils, symbolisant l'accès à la modernité : téléphone, magnétoscope et télévision, avec liaison câblée parfois, pour capter les chaînes turques, et radio-cassette. Des photos de famille sont accrochées au mur, représentant le grand-père ou l'oncle Peshmerga en costume de combat, ou des frères et soeurs laissés au pays, ou encore les enfants de la famille. Ces intérieurs sont,

---

1 "Les Musulmans en France et en Europe". Dossier pour la session du CERAS aux Fontaines (Chantilly). Du 27 au 30 juin 1992.

2 Cette disposition contraste avec un intérieur occidental, où il y a au contraire un cloisonnement presque systématique de l'espace, avec une partie salon ramassée sur elle-même -canapé, fauteuils, petite table et tapis- et une partie salle à manger, avec une table au centre indiquant la fonction de la pièce.

sauf quelques très rares exceptions, d'une propreté méticuleuse, obligeant tous les visiteurs à se déchausser avant d'entrer.

Cette description pourrait être celle d'un appartement turc, ou même de toute autre communauté immigrée. Seuls quelques petits détails sont là pour revendiquer l'appartenance kurde : des posters distribués par les associations politiques, évoquant souvent les martyrs de la résistance, des cartes du Kurdistan ou des petits drapeaux jaune/vert/rouge. Mais cet intérieur-type, plus que l'absence de repères culturels, évoque avant tout la disharmonie entre deux mondes antagonistes. Le premier, idéalisé, représente le passé, les traditions, la famille restée au pays, l'enfance, mais aussi les combats et les souffrances. Le second est la réalité quotidienne, l'avenir proche, la consommation et le confort, symboles de facilité et de sécurité. Lorsque les deux s'harmonisent, le décor offert est alors exotique, confortable et lumineux. Les objets naturels (en bois, paille tressée ou laine) se mêlent aux équipements modernes (appareils hifi...), et aux plantes vertes. Ces intérieurs séduisants et originaux dénotent l'appartenance ethnique, comme le témoignent les objets ou l'occupation de l'espace. Mais ces installations de bon goût demeurent encore l'apanage d'une classe cultivée et artiste, qui sait comment, à partir d'éléments simples, quotidiens, retraduire l'authenticité du village d'origine.

On peut donc en conclure que si l'habitat aurait pu illustrer la dissolution des valeurs d'origine, esthétiques en particulier, il n'est en fait pas révélateur d'une absence d'identité. Le patrimoine kurde, préservé par la communauté installée en France, se retrouve ailleurs.

C. L'ECOLE ET L'ENVIRONNEMENT CULTUREL FRANÇAIS :

1. LES LIMITES DE LA SCOLARISATION :

En 1990, un peu moins de 100.000 personnes de nationalité étrangère ont été autorisées à résider en France pour un an ou plus. 60 % de ces entrées ont eu lieu

au titre du regroupement familial [1]. D'après J. Brabant et A.M. Sahli [2], la conjonction d'une migration récente de jeunes actifs masculins et d'un regroupement familial précoce se traduit par la jeunesse de la population turque et par l'importance de la famille. Ainsi, une personne sur deux a moins de 20 ans. Très peu nombreuses sont celles qui dépassent les 50 ans. La pyramide des âges des Turcs est typique des populations étrangères immigrantes, elle est composée de deux sous-populations :

- Les parents -les 20-50 ans
- Les enfants -les 0-20 ans-

La première est déséquilibrée et comprend plus d'hommes que de femmes aux âges actifs. La deuxième a une base large qui rétrécit rapidement dès 15 ans : les parents encore jeunes n'ont pas de grands enfants. Elle se réduit également à la base, dans le groupe 0-4 ans, expression de la baisse récente de la fécondité. Ce phénomène est en partie dû à l'adhérence des familles aux critères de natalité modernes, et s'accentue avec le vieillissement de la communauté à l'étranger.

En établissant un parallèle entre ces quelques données et les immigrés kurdes on perçoit à quel point la jeunesse sera un facteur déterminant dans la réussite ou, au contraire, l'échec du processus d'intégration de cette communauté en France.

En France l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans. Peu de Kurdes y échappent, sauf les jeunes filles très traditionnelles déjà mères de famille, pour qui des dispenses exceptionnelles sont accordées. Si tous les enfants kurdes vont à l'école, l'échec scolaire en revanche, d'après le dossier "Les Musulmans en France et en Europe" [3] concernant les enfants turcs, semble important. Dans le primaire public, en 1990/91, sur 47.737 enfants turcs scolarisés, dont une certaine proportion de Kurdes bien

---

1 A. PEROTTI. Revue de presse : "Les rapports du Haut Conseil à l'Intégration. Les réactions de la presse". Migration Société n° 20 - Vol. 4 - Mars/Avril 1992.

2 "Une insertion démographique en rapides progrès". Hommes et Migration n° 1153. Avril 1992.

3 Session du CERAS aux Fontaines, du 27 au 30 juin 1992.

entendu [1], on dénombre environ 5,5 % d'enfants en classe d'initiation, d'adaptation ou en classe d'enseignement spécial. Dans le premier cycle du secondaire, sur 18.049 élèves, 8,5 % fréquentent des classes d'accueil pour élèves étrangers, des CPPN ou CPA.

Néanmoins, le nombre de jeunes Turcs scolarisés au collège et au lycée est important; en terme d'évolution, sur les 5 dernières années, ils y sont respectivement +49,3 % et +162 %.

On remarque encore la baisse de fréquentation scolaire chez les filles turques au moment du passage du primaire au secondaire, et, à l'inverse, leurs performances -supérieure à celle des garçons- dès lors qu'elles parviennent à franchir ce barrage et peuvent continuer leurs études au lycée.

Comme le résume A. Levallois [2] parlant des enfants turcs d'Alsace : "ils accusent globalement un net retard scolaire, plus marqué pour les élèves nés en Turquie que pour ceux nés en France, mais dans des proportions sensiblement équivalentes chez les garçons et les filles". La situation est similaire chez les enfants Kurdes, assimilés d'ailleurs aux Turcs dans les écoles :

"Je ne connais pas le nombre exact de Kurdes ici, administrativement on les comptabilise comme Turcs. Les instituteurs ne font d'ailleurs pas la différence. Mais d'après eux, les petits Turcs (...) et Kurdes sont plus "durs", plus agressifs que les autres enfants". (Adjoint au maire de la commune de Val De Reuil, Normandie)

De plus, il convient de souligner, à l'instar d'A. Levallois [3], que "le handicap du lieu de naissance, donc de la langue dans laquelle ont été scolarisés au départ la plupart de ces enfants, se cumule au handicap général de la faiblesse de niveau culturel du milieu familial. Ainsi, 53 % des chefs de ménage déclarent ne pas savoir

---

1 Chiffres de l'Education Nationale.

2 A. LEVALLOIS, La scolarisation. Hommes et Migrations n°1153. Avril 1992.

3 A. LEVALLOIS, op. cit.

lire. Parmi eux, 60 % ne savent lire que le turc, 6 % le seul français, 6 % un peu le turc et le français". Chez les Kurdes, dont l'écrasante majorité en France est d'origine rurale, les pourcentages semblent encore plus élevés. Bien souvent même, les familles lisent et écrivent un peu le turc, mais pas du tout le kurde ... :

" Ah non le kurde je ne l'écris pas, c'est très dur pour écrire, je le parle oui bien sûr mais l'écrire non. Le turc, je l'écris un peu. " (Travailleur kurde de Turquie, Essonne).

Il y a cependant des exceptions, régionales et sociales : ainsi le taux d'alphabétisation dans la région parisienne est beaucoup plus élevé qu'en province (étudiants, hommes politiques, etc...), et les réfugiés ont en général un niveau d'instruction plus élevé que la masse des émigrés :

"Quand je suis arrivée en France, j'avais le niveau 1ère S, mais on m'a rétrogradée en seconde, à cause de la langue. L'année d'après je suis passée en 1ère S, mais j'ai dû redoubler une fois, pour pouvoir passer en terminale D; ça été très dur pour moi. En Iran je travaillais très bien, et redoubler là-bas c'est la honte, c'est vraiment les plus mauvais élèves qui redoublent. Vraiment ça été terrible pour moi ces trois années. " (Jeune fille kurde iranienne, région parisienne).

ou bien :

"Je faisais mes études en Turquie, et j'ai obtenu une bourse pour venir à Paris. Cette année je fais mon doctorat. " (Etudiant kurde de Turquie, Paris).

ou encore :

"Moi en Irak je n'avais jamais travaillé. J'ai fait des études de littérature pendant 10 ans. J'écrivais des poèmes et des pièces de théatre. " (Travailleur kurde irakien, Albi).

2. ECOLE ET FAMILLE :

Mais généralement les jeunes de la communauté kurde en France connaissent des difficultés scolaires, et beaucoup abandonnent très vite les études :

"Je suis arrivée en France, j'avais 15 ans. Je n'ai pas allée à l'école, j'avais trop peur (...). Je connaissais rien, pas la langue, rien. " (Jeune fille kurde turque, Normandie).

ou encore :

"J'ai 17 ans. Je suis venu en France pour voir ma soeur et puis je suis resté (...). Non l'école j'ai arrêté au bout de 3 jours, c'était trop dur, j'ai pas aimé. Maintenant je suis en stage de maçonnerie." (Adolescent kurde irakien, Albi).

En prenant comme référence les analyses de G. Salom sur les familles turques [1], on pourrait en conclure que la scolarité des jeunes Kurdes issus de l'immigration est un chemin semé d'embûches. La langue constitue le premier écueil, puis le manque de soutien de la famille, mais aussi le manque d'espace de travail à la maison : pas de livres ni de dictionnaires, et surtout pas d'endroit possible pour s'isoler. Dans ces familles traditionnelles, respecter l'individualité est très inhabituel, la vie familiale se définissant essentiellement comme un temps à vivre en communauté. Rentrés à la maison, tous les membres de la famille partagent l'espace de convivialité de la pièce à vivre, c'est-à-dire le séjour. La plupart des jeunes Kurdes font leurs devoirs sur la table à manger, avec la télévision en marche ou la conversation des adultes en fond sonore.

"C'est dur de travailler ici, il y a trop de bruit. Je vais souvent à la bibliothèque pour faire mes devoirs." (Fillette kurde de Turquie, 12 ans, Normandie).

La trajectoire sociale globale d'un jeune issu de l'immigration est présentée par A. et U. Manço [2] par une succession de périodes :

- De 0 à 6 ans, peu d'éléments de la culture d'accueil interviennent dans l'environnement de l'enfant, qui porte les marques de la culture familiale, ou "culture immigrée" [3]. L'entrée à l'école maternelle présente à l'enfant un système différent du sien. "L'appropriation des deux systèmes se fait alors d'une manière bimodale, sans aucune médiation" : la maison = "culture immigrée", l'école = "culture d'accueil".

---

1 G. SALOM, Les Musulmans en France et en Europe, 1992.

2 A. et U. MANCO, Turcs de Belgique : identité et trajectoire d'une minorité. Infö Turk, Bruxelles, 1992.

3 C'est-à-dire la culture d'origine, quelque peu modifiée par l'immigration.

- Entre 6 et 14 ans, l'équation est la même mais avec tous les tiraillements et premiers conflits d'identité que l'école peut apporter. Si la rencontre de l'enfant avec l'école échoue, le lien avec la société d'accueil n'est pas établi, compromettant l'insertion ultérieure. Il semble que ce lien se crée avec un certain succès chez les enfants kurdes de cet âge, indice prometteur pour l'intégration à venir :

"J'adore aller à l'école. J'apprends plein de choses, et puis j'ai mes copines (...). Plus tard, je veux être docteur, mais on verra, on verra ..." (Fillette kurde de Turquie, 12 ans, Normandie).

ou encore :

"Celui-là il est en 3ème, il a toujours été le premier de sa classe; même en français il a les meilleurs notes. Il voudrait être journaliste." (Travailleur kurde irakien parlant de son fils aîné, Albi).

- La troisième période commence durant le secondaire. La plupart des jeunes suivent quelques années l'enseignement technique ou professionnel, puis un grand nombre d'entre eux arrivent sur le marché du travail sans qualification.

"J'ai 16 ans et demi. Je suis en 4ème technologique, ça me plaît (...). Ouais j'ai plein de copains, ils me posent des questions sur le Kurdistan, ils veulent savoir (...). Au début le lycée c'était dur, j'ai failli arrêter, les profs y s'occupaient pas de moi; le directeur il était raciste, vraiment. J'ai changé de lycée, maintenant ça va." (Adolescent de Turquie, Normandie).

Enfin, selon R. Kastoryano [1], les parents turcs immigrés aspirent à des métiers tels que mécanicien, ingénieur pour leur fils, comme s'ils voulaient "profiter d'être dans un pays moderne pour être en avance en Turquie". Bien que la perspective du retour soit souvent plus incertaine chez les Kurdes que chez les Turcs, cette analyse souligne l'ambition des parents pour leurs enfants, qui doivent souvent faire "mieux qu'eux" :

"J'ai 2 enfants. Je veux pas qu'ils soient commerçants comme moi (...). Ce métier, c'est pas possible d'être honnête. Je veux qu'ils travaillent pour les autres, je ne sais pas moi, journaliste, ou avocat." (Kurde turc, commerçant textile, Paris).

---

[1] R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris, 1986.

Dans un climat de précarité économique, les retards scolaires, l'écoeurement dû aux échecs successifs et le sentiment d'incompréhension s'ajoutent à la rupture culturelle entre les familles et la norme que l'école est chargée de transmettre. Ce phénomène "active la déstructuration psychosociale d'un bon nombre d'enfants de l'immigration. Le destin de ces jeunes est trop souvent la non-qualification, la marginalité économique et, bien sûr, la minorisation culturelle à l'instar de leurs parents" [1]. La délinquance chez les jeunes Kurdes est rare cependant, peut-être parce que les parents sont très présents, et que la structure familiale est solide. Souvent en effet les jeunes défavorisés, poussés par le besoin de participer à la "vraie vie" comme tous les autres et à la consommation, commettent des actes délictueux (vol d'appareils hifi, vestes, motos, etc...). Mais les jeunes Kurdes trouvent généralement d'autres moyens de valorisation sociale. Certains, comme on l'a vu, réussissent leurs études, particulièrement les filles. D'autres s'expriment par une activité artistique ou sportive :

"Plus tard je ne sais pas, je n'y pense pas encore; je joue au foot avec mes copains." (Kurde turc, 16 ans, Normandie).

"Ah oui je pourrais faire footballeur, ah ça j'aimerais bien". (Kurde irakien, 17 ans Albi).

"Comme sport je fais surtout du karaté, depuis des années. Je suis ceinture marron". (Jeune-fille kurde iranienne, Paris).

Enfin le retour aux sources peut-être aussi une voie de recherche identitaire autovalorisante. Nous verrons toutefois ultérieurement les dérives parfois dangereuses de ce dernier phénomène.

---

[1] **A.et U. MANCO, op. cit.**

3. L'ENVIRONNEMENT CULTUREL :

Contrairement aux garçons, une tendance à la violence introvertie est à déplorer chez les filles. "Partagées entre la tradition familiale, musulmane, et l'image qu'elles ont de la femme occidentale, nombre de jeunes Turques ou Maghrébines sont sujettes à des maladies psycho-somatiques, à l'obésité ou à d'autres expressions d'un mal-être psychique : le malaise va parfois jusqu'à la fugue ou au suicide" [1]. Ces extrémités sont rares chez les jeunes filles kurdes, mais le problème existe, en province en particulier, où la pression communautaire est plus forte. Il est aussi plus fréquent chez les jeunes filles scolarisées que chez celles qui restent au foyer, et qui se meuvent avec aisance dans le cadre de vie qui leur est offert.

On aborde ainsi le rôle joué par l'école comme accélérateur du processus de "dégroupement" [2]. L'école en effet ne traite jamais de la différence. Sa vocation n'est pas de former l'enfant à reconnaître et à découvrir les identités culturelles. Elle offre un cadre social de référence quasiment unique, et demeure le lien privilégié de la reproduction de l'uniforme et de l'exclusion du non-conforme. Elle forme de petits Français.

Il en va de même pour la langue, qui, par définition, parce que partagée par la communauté entière, est un des principaux déterminants de la cohésion du groupe, donc de la potentialité à exprimer son identité. Selon M.A. Hily [3], "la perte de la langue maternelle, sans laquelle la vie sociale du groupe perd de son sens, renforce les décalages à l'intérieur même de la communauté. Perdre sa langue, c'est déjà perdre un peu de son histoire". (exs de déperdition de la langue, différences entre générations : dossier les musulmans en France). Cette analyse nous éclaire sur la menace que représente l'école et les valeurs qu'elle inculque pour la préservation des identités immigrées. C'est par la jeune génération que s'élabore le processus

---

1 A.et U. MANCO, op. cit.

2 La résistance à l'assimilation. M.A. HILY. Autrement n° 11. Paris 1977.

3 M.A. HILY, op. cit.

d'acculturation, de façon beaucoup plus efficace encore que le milieu professionnel ou le cadre de vie et le logement. On aboutit ainsi à des déclarations du type :

"Toi, tu as ton peuple. Moi j'ai mes potes." ("ado" kurde parisien répondant à son père, cité par A. Gökalp dans "les Musulmans en France", op.cit.).

ou bien

"A la maison je suis Kurde, mais à l'école je me sens plus française que kurde". (Kurde turque, 12 ans, Rouen).

Dans le "No Man's Land" intérieur étudié dans le cadre de l'habitat, on a pu constater à quel point les jeunes avaient peu de références esthétiques de leur culture, et même de références culturelles tout court, trop souvent limitées aux feuilletons télévisés ou aux films vidéo de Rambo et Kung Fu. Certains enfants irakiens ont presque exclusivement pour loisir leurs 4 à 6 heures par jour de films de ce style, qu'ils connaissent par coeur et regardent les yeux écarquillés. Les parents justifient le choix des films par ce bref argument :

" *Ils ne regardent que ça, parce qu'ils sont habitués à la guerre, c'est tout ce qu'ils ont connu là-bas.* "

Outre ce type de déviance, due au vécu de certaines familles, les jeunes vivent dans deux mondes à l'opposé l'un de l'autre, dont l'un est apporté par l'école, et pour ceux qui n'y vont pas, par la rue ou les médias. Dans ce contexte de rivalité, la réaction face à ces deux modèles est la résistance, soit active :

"accréditer les propositions parentales, s'emparer du rempart identitaire de la religion" [1]; en résumé se démarquer de la société d'accueil et affirmer son existence par la différence.

soit passive : "certains jeunes choisissent en effet la fugue, la rupture avec les parents ou même la tentative de suicide".

---

1 G. SALOM, Les Musulmans en France et en Europe. Session du CERAS aux Fontaines du 27 au 30 juin 1992.

On pourrait presque en conclure que les jeunes kurdes scolarisés sont en proie aux conflits évoqués ici, et qu'à l'inverse ceux qui ne vont pas à l'école assurent la préservation du "kurdisme" de leur communauté, puisqu'ils ont peu d'autres modèles à leur disposition.

Cependant, et c'est ce qui différencie les Kurdes de toutes les autres communautés, cette situation conflictuelle est rare. La particularité des Kurdes, générale chez la première génération, et très largement partagée par celles qui suivent, est d'assumer une double identité -Ils y sont d'ailleurs, soit dit en passant, contraints depuis plus d'un siècle ...-.

Les Kurdes n'ont pas, comme peut-être d'autres communautés à l'instar des Maghrébins, à se réconcilier avec leur mémoire. G. Salom parlant des jeunes turcs déclare [1] "Ils ont besoin de savoir que leur culture est riche en musique, en art, en poésie ... C'est à partir du moment où ces jeunes se sentiront des hommes et des femmes riches de deux cultures également fortes, également dynamiques qu'ils acquerront leur équilibre".

Il semble que les Kurdes, même s'ils sont loin d'avoir accompli cette synthèse, marque d'une intégration idéale, possèdent déjà cette sorte de sérénité qui en découle, et qui est généralement transmise aux jeunes. Il est frappant de constater, au fil des rencontres, combien, dans leur très grande majorité, les Kurdes ne présentent pas l'agressivité ou ce sentiment de "laissés pour compte" que l'on peut trouver chez d'autres communautés. Leur extraordinaire vitalité et leur acharnement à surmonter les évènements, clé peut-être de leur survie au Moyen-Orient, sont certainement des atouts pour une insertion réussie, et leur permet, une fois encore, de manifester à travers leurs structures communautaires ou leurs actions culturelles et politiques, une identité originale et authentique.

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

---

[1] G. SALOM. op. cit.

PARTIE III :

LES FACTEURS DE CONSERVATION DE L'IDENTITE KURDE

"Dans ces aspects les plus manifestes, la vie de tous les jours, les représentations de soi, les relations avec les autres ont d'autres visages et d'autres modalités que celles qui ont cours au pays" [1].

Ce sont ces éléments que nous avons jusqu'à présent étudiés : travail, habitat, localisation, école et loisirs, etc....

"En revanche, les structures profondes, voire archaïques, comme les structures de la parenté et les représentations collectives qui l'expriment, perdurent comme autant de paradigmes d'un ordre social idéalisé, a-historique" [2].

Ces structures profondes, que nous analyserons à travers la composition familiale, les pratiques et la pression sociale, sont propres aux sociétés méditerranéennes traditionnelles, et tendent d'ailleurs à se confondre. Mais nous verrons que là encore, la communauté kurde manifeste son originalité.

A. LES STRUCTURES COMMUNAUTAIRES :

1. LA FAMILLE :

La structure familiale traditionnelle chez les Kurdes est caractérisée par la dominance de l'homme, patriarche absolu, détenant le pouvoir économique et décisionnel d'une part, et la soumission de la femme, qui n'a qu'un rôle d'exécution, mais en revanche une "autonomie" absolue pour le travail ménager d'autre part. L'émigration cependant engendre une modification de ces rapports, en particulier par l'éclatement de la "grande famille" traditionnelle à la suite de l'exil. L'apparition de la famille conjugale réduite au couple et aux enfants est ainsi favorisée, ainsi qu'une solidarité plus étroite entre le mari et sa femme. Si ce rapprochement est bénéfique au couple et à la cohésion familiale, nécessaire en pays étranger, il instaure également une relation de dépendance économique absolue de la femme envers son mari, surtout

---

[1] A. GOKALP. Les Musulmans en France. Session du CERAS aux Fontaines du 27 au 30 juin 1992.

[2] A. GOKALP. op. cit.

pour celles n'exerçant aucune activité professionnelle. Cette dépendance peut s'exprimer par le niveau d'instruction, généralement plus élevé chez le mari, qui prend peu à peu le pouvoir pour tout ce qui concerne la vie extérieure, relationnelle, administrative, professionnelle, etc.... Ainsi ces femmes, élevées sous la tutelle de leurs pères, puis de leurs maris, sont souvent infantilisées face aux problèmes de la vie urbaine. Bien souvent d'ailleurs, elles arrivent en Europe sans avoir vécu la transition qu'aurait pu constituer la vie dans une grande ville en Turquie :

" Certaines jeunes kurdes viennent tout droit de leur village. Il y en a qui ne sont jamais montées dans une voiture. Elles sont complètement perdues quand elles arrivent ici. " (Témoignage d'une française, intégrée dans la communauté).

Il est alors bien difficile de concilier leur culture d'origine avec le mode de vie en Occident. La rupture s'effectue surtout à travers les enfants, qui parlent une autre langue, chantent des chansons qu'elles ne connaissent pas et prennent même les accents locaux, dans le sud de la France notamment

"Les enfants, ils apprennent très vite le français. Je ne comprends pas (...) Les chansons je ne connais pas (rire)..." (Jeune femme kurde de Turquie, Normandie).

L'analyse de A. et U. Manço [1] qui peut tout à fait se rapporter aux Kurdes, souligne que "d'une manière générale, on peut parler de l'immigrée turque comme d'une femme le plus souvent traditionnelle et évoluant lentement".

La conservation du "rang" de la femme et son évolution sont transmises aux enfants. Les familles immigrées essaient d'inculquer à ces derniers les normes culturelles fondées sur la différenciation sexuelle des rôles de chacun. Comme le souligne R. Kastoryano [2], "l'enfant, qu'il soit fille ou garçon, est roi dans sa petite enfance. Il sera détrôné à la naissance suivante", et confié à une soeur ou une tante

---

[1] A. et U. MANCO, Turcs de Belgique, 1992.

[2] R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris, 1986.

plus âgée que lui, tandis que la mère s'occupera du plus jeune. A partir de la puberté, il devient subitement grand, est livré à lui-même et responsable des conséquences de ses actes. Les enfants sont ainsi d'emblée dans la division du travail social et participent pleinement à la vie du monde adulte. Il suffit d'apprendre à "tenir son rang", comme les adultes le font pour eux-mêmes [1]. C'est ainsi qu'une discrimination sans faille sépare les aînés des cadets, le masculin et le féminin. Les garçons -aînés- sont les plus favorisés :

"J'ai voulu rester en France, j'ai demandé à mon père, il a dit oui. Chez moi je suis le roi, je fais ce que je veux. Quand je demande à mon père, il est toujours d'accord. C'est moi l'aîné." (Adolescent kurde irakien, Albi).

Il arrive à ces jeunes d'aider leur mère à faire les courses, mais ils s'intéressent généralement à tout ce qui est "extérieur", et jouent le rôle d'intermédiaire entre la famille et cet extérieur par leur connaissance de la langue. Quant aux filles leur principal devoir est de seconder leur mère :

"J'aide tout le temps ma mère, à la cuisine et pour le bébé; c'est moi qui lui donne le biberon, des fois c'est ma soeur." (Fillette kurde, 12 ans, Albi)

Cette intériorisation des rôles sexuels différenciés va jusque dans les études. Bien que la majorité des parents souhaitent que leurs enfants, fille ou garçon, fassent des études, l'échec du garçon est ressenti beaucoup plus douloureusement que celui de la fille. "Même si les filles réussissent bien à l'école, leurs parents peuvent mettre fin à leurs études si quelqu'un digne de confiance demande leur main -ceci, en partie du moins, parce que les parents craignent que la jeune fille ne rencontre un inconnu durant ses études. Par ailleurs, ce qui est et reste le plus important à leurs yeux pour une fille, c'est de fonder une famille et d'avoir des enfants" [2]. Là encore, le phénomène est encore plus important en province qu'à Paris, où la pression sociale est moins forte.

---

1 A. GOKALP. L'Immigration Turque en France - Paris - Juillet 1972.

2 R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris, 1986

Ces évolutions du rôle de chacun au sein de la famille sont illustrées par les pratiques sociales. Tous ces changements n'entraînent que peu de bouleversements dans le rôle de l'homme, qui travaille toujours en dehors de chez lui pour subvenir aux besoins de la famille. Les pratiques sociales des femmes en exil en revanche subissent des modifications, sans pour autant remettre en question la structure globale de la communauté ni sa cohésion.

2. LA VIE COLLECTIVE :

Les hommes et les femmes vivent dans deux mondes différents et parallèles. Celui des femmes est limité au ménage, à l'éducation des enfants, à la cuisine, etc ... en résumé à la sphère privée. Celui des hommes se trouve à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du cercle familial : la rue, la politique du village, la mosquée, l'alimentation, le monde des affaires et le café, en résumé la sphère publique. Le café par exemple est le monde masculin par excellence, où se tiennent les réunions, les jeux de cartes, les échanges d'information...etc. Cette pratique villageoise se retrouve en France, à Paris surtout, où les cafés sont près des lieux de travail, et permettent aux travailleurs de se réunir à 10 heures pour la pause, à midi, à 16 heures et parfois même le soir. Les problèmes politiques y sont plus évoqués qu'en province, de par la présence des réfugiés et l'affaiblissement du contrôle social.

Les regroupements de femmes répondent également à des règles précises : La solidarité économique et sociale provoque la création de micro-sociétés composées des femmes d'une famille élargie et de celles de leur voisinage, solidarité qui a d'ailleurs ses contraintes :

"Dans l'immeuble tout le monde me demande tout le temps quelque chose, pour écrire, pour lire des papiers, aider à la cuisine ... Je suis la seule à avoir un mixer, pour les noix, les amandes, c'est sans arrêt. C'est toute la journée le défilé." (Jeune fille kurde turque, Normandie).

Ainsi, il est de coutume que les femmes de plusieurs familles se rassemblent pour faire des provisions (tomates concentrées, pain, etc...). Lorsque les travaux

ménagers sont terminés, elles se retrouvent chez l'une ou l'autre pour manger, parler, broder, etc....

"Des fois on sort, on se promène, on va faire les courses (...). Non, on achète pas beaucoup d'habits, on les fait nous-mêmes ou alors on les achète en Turquie." (Femme kurde turque, Normandie)

Malgré cela, il semble que ce soient les femmes qui paient à l'immigration le plus lourd tribut. Leur monde tient entre les murs de l'appartement, et leurs journées sont marquées par la solitude et l'enfermement :

"Des fois je vais chez des amies, pour passer le temps, sinon je suis seule, mon mari il travaille loin. Il a un restaurant, il revient après 3 semaines seulement." (Jeune mariée kurde de Turquie, 20 ans, Normandie).

ou bien

"Les enfants ils partent à 7 heures le matin. Toute la journée je suis seule, quelquefois je vois des amies, mais il y a pas de Kurdes dans l'immeuble. Des fois je vais travailler à la cantine." (Femme kurde iranienne, région parisienne).

ou encore

"Ma mère elle apprend le français par nous, sinon elle sort très peu." (Jeune fille kurde de Turquie, Rouen).

La vie quotidienne de ces femmes est résumée par les témoignages suivants :

"Je me lève à 6 heures, je fais prière, je me lave, je fais cuisine pour les enfants, et je les (...) porte à l'école." (Jeune femme kurde de Turquie, Normandie).

ou encore

Je me lève à 7 heures, toute la journée je fais taxi pour les enfants, à la crèche, à l'école, le midi je dois chercher les petits, le soir encore tout le monde. Sinon je travaille pour toutes les visites, des fois 3 personnes, des fois plus, 5, 8 personnes qui viennent ici, chaque jour presque on a des visites, c'est beaucoup de travail ...

version du mari :

On a très souvent des visites ici, presque tous les jours. Je téléphone à ma

femme, je lui dis il y a combien de personnes, elle dit bon d'accord, il y a jamais de problèmes". (Kurdes irakiens, Albi).

Très souvent ces femmes n'ont de place dans les relations inter-communautaires que par l'intermédiaire de leurs maris. Cet aspect est en partie illustré par les visites plus que régulières organisées entre familles; visites le soir ou le week-end, de préférence entre Kurdes de même origine régionale. Parfois les liens s'étendent aux communes voisines, élargissant ainsi les limites de la communauté :

"Moi j'habite à Clermont-Ferrand, mais je viens à Albi chaque semaine. Il y a mes amis, on est tous de la même région ici." (Kurde irakien, Albi)

Ces visites illustrent d'ailleurs le maintien de la tradition, à travers la séparation des univers féminin et masculin, comme le prouve l'occupation des chaises et des pièces. Les hommes s'installent avec les enfants dans la grande pièce de l'habitation, où se trouvent la télévision et le magnétoscope. La maîtresse de maison sert le thé, puis va dans une autre pièce avec les femmes, souvent dans la cuisine, pour préparer le repas à venir. C'est à l'occasion de ces grandes réunions que les décisions sont prises et les litiges jugés par tous les chefs de famille. C'est également à ce moment que l'on évoque le passé : les liens avec le pays sont en effet fréquents, et participent de la cohésion communautaire, de façon plus prononcée chez les Kurdes turcs cependant que chez les Kurdes irakiens, qui ont tout laissé derrière eux. Les Kurdes turcs gardent des relations constantes avec leur famille :

"On téléphone très souvent en Turquie, des fois tous les jours. On est toujours un peu inquiet, on sait jamais ce qui se passe là-bas." (Kurde turc, Normandie).

Dès que les uns ou les autres partent en vacances au pays, ils amènent de la part de tous leurs voisins pour leurs familles respectives des photos, lettres, graines

pour les cultures, cadeaux divers, et reviennent avec les trésors que leur ont confiés les mères au village, confitures, fromages, céréales, fruits secs, tapis, chaussettes, etc ....

Les interactions avec le pays sont donc denses, et traduisent, selon leur importance, les perspectives de retour au pays.

Enfin, quelques transformations, apportées par l'exil et la confrontation à de nouvelles valeurs, sont à noter dans ces pratiques sociales, tout en restant minoritaires cependant.

D'après R. Kastoryano [1], le travail, donc l'apport du revenu du ménage, restent l'apanage de l'homme, car l'activité professionnelle de la femme est encore mal vue. De plus, "un mari qui réussit ne fait pas travailler sa femme". Pour des raisons d'amour propre et de convention sociale, les femmes qui travaillent déclarent : "j'aide mon mari", plutôt que "je travaille".

"Ma femme et ma fille m'aident à la maison pour la confection. Le soir, elles me donnent ce qu'elles ont fait." (Commerçant textile kurde, Paris).

Lorsque le terme "travailler" est prononcé, c'est volontairement, pour se démarquer de la coutume :

"Moi je ne veux pas avoir d'enfants tout de suite. Mon mari il veut pas que je prenne (...) pilule. Lui il veut des enfants tout de suite. Mais moi je veux attendre, pour travailler. Des fois je travaille à Paris, à la machine, c'est mon oncle qui me trouve la place; j'aime beaucoup." (Jeune fille kurde turque, province).

Au vu de cette analyse, il est clair que malgré la confrontation avec le modèle occidental, les Kurdes tiennent à conserver certaines de leurs coutumes, d'ordre hiérarchique (rôles familiaux et divisions des sexes) et social (pratiques sociales des hommes et des femmes). Ce phénomène est bien entendu encouragé par les hommes,

---

1 R. KASTORYANO, Etre Turc en France, Paris 1986.

mais aussi par les femmes, qui, sauf exception, acceptent leur rôle et même le revendiquent avec acharnement.

"Des fois on dispute avec mon mari, pour les habits, les cigarettes, il fume beaucoup je trouve. Sinon non rien d'autre, on est d'accord." (Femme kurde turque, Normandie).

ou encore

"Des fois j'en ai assez de faire tous les jours la même chose, le ménage... Mais quand même, je suis heureuse." (Kurde turque, Rouen).

Même si les conflits, dont certaines n'hésitent pas à parler, existent, la plupart ne lèvent pas le voile sur leurs éventuels problèmes, mais moins par fierté ou pudeur que par soumission à la pression communautaire et par volonté de ne dévoiler aucune faille dans le "clan".

3. LA RELIGION :

A cet égard, et comme le souligne R. Kastoryano [1], "c'est par le contrôle social que la vie communautaire permet d'assurer la perpétuation des normes d'origine d'une part, et la défense de l'identité spécifique du groupe d'autre part. Mais aussi, il permet de contrôler les nouvelles valeurs qui s'ajoutent aux normes de départ, ainsi que les transformations dans le groupe". Le regroupement ethnique est un facteur de stabilité et de stimulation dans la réussite. La proximité spatiale crée un "esprit collectif" favorable à l'équilibre de chacun, et donc, d'une certaine façon, à l'intégration. Mais le groupe reste conforme aux valeurs partagées et la pression qu'il exerce modèle les conduites, ce qui peut aboutir à des excès, comme le sentiment d'être constamment jugé, surveillé, sentiment surtout présent dans la jeune génération.

Chez les Kurdes cependant, et c'est une de leurs principales différences avec la communauté turque, la religion n'est pas le garant de l'identité et des traditions de la

---

1 R. KASTORYANO, op. cit.

communauté. A. Gokalp [1] dénonce à propos des Turcs la confusion faite entre les "pratiques culturelles et cultuelles", et réfute l'équation Islam = culture turque. Tout en souscrivant à cette distinction, il nous faut tout de même noter que les Kurdes pratiquent moins que les Turcs, trouvent divers prétextes pour ne pas suivre les obligations religieuses, et ne militent pas en faveur de la venue d'imams dans leurs quartiers.

"Il y a une mosquée turque pour les Kurdes musulmans rue Saint-Denis, mais elle sert surtout à la propagande du gouvernement turc, et véhicule l'idéologie de l'Etat. Les Kurdes n'y vont pas. Il y en a une autre créée par le P.K.K, mais c'est un coup politique. D'ailleurs, une mosquée créée par un parti marxiste soi-disant athée ...! Les nationalistes y vont, mais pas les Kurdes modérés. En fait, les Kurdes font la prière chez eux, quand ils la font." (Kurde de Turquie, Paris).

ou encore

"Oui on fait le Ramadan. Pas elle à cause du bébé, c'est trop fatigue. Mon mari il fait pas le Ramadan, à cause du travail toute la journée." (Jeune femme Kurde de Turquie, Normandie).

Il semble que les femmes soient plus religieuses que les hommes, par réaction contre la société occidentale, et par instinct de protection aussi, puisque certaines, comme on l'a vu, sont totalement désemparées en arrivant en France.

Ce témoignage d'un étudiant Kurde à paris est quant à lui caractéristique de la vision des identités kurdes et turques :

"Les Turcs, la seule identité qu'ils ont c'est l'Islam, parce que leur histoire elle est très courte, elle dure depuis 1923 seulement. Alors que nous, on était là depuis longtemps quand ils sont arrivés, notre identité kurde elle dure depuis des siècles."

ou encore

"La Turquie est un pays très récent, qui date de 1923 seulement. Les Turcs n'ont pas de traditions, de références de plusieurs siècles comme les Kurdes. D'ailleurs, la plupart des chansons turques ont été empruntées aux Kurdes. Tout ce qui est foklore turc, c'était kurde à l'origine." (kurde turc, Paris).

---

[1] Culture Immigrée - Autrement n° 11 - Paris 1977.

Même si ces propos sont discutables, ils illustrent cependant clairement le fait que les Kurdes, dans leur majorité, se sentent "Kurdes avant d'être musulmans", tandis que les Turcs, comme nous l'explique R. Kastoryano [1], n'ont pas "véritablement intériorisé la notion de citoyenneté", et l'appartenance à un Etat-Nation tel qu'il est conçu en Occident n'a pas été totalement intégrée. C'est ainsi que "le Turc se définit d'abord comme musulman, et la référence aux valeurs religieuses reste le seul et véritable guide de conduite" [2]. En réalité le guide de conduite déterminant le comportement des Kurdes est issu non pas -ou peu- de préceptes religieux mais de valeurs séculaires, de notions comme celle de l'honneur ou de la noblesse qui font référence à une société ancestrale de type féodal. L'honneur par exemple, chez l'homme, passe par le travail et ce qui lui est associé (prestige et réussite), celui de la femme en revanche se mesure par le degré de conformité aux règles établies par la communauté, en référence à la société d'origine.

"Chez les Kurdes, on peut pas désobéir aux parents, sinon c'est sur toute la famille que ça retombe, on est méprisé par tout le monde." (Jeune fille kurde turque, Rouen).

"Chez nous les Kurdes c'est pas pareil que chez vous, si des fiançailles elles sont rompues on est déshonoré, et ça c'est terrible". (Adolescent kurde irakien, Albi).

4. LE MARIAGE :

Le thème du mariage apparaît comme le point focal où s'expriment toutes les contradictions, entre traditionalisme et modernisme, première et deuxième génération, province et région parisienne. Selon M. A. Hily [3], "il n'est pas rare que le retour total à l'héritage de sa culture d'origine s'effectue au moment du passage de l'adolescence à

---

1 R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris, 1986.

2 R. KASTORYANO, op. cit.

3 M.A. HILY, Autrement n° 11, op.cit.

la vie adulte. Le mariage constitue souvent, pour le garçon et la fille, une rupture et le retour à des formes de vécu propres à la culture d'origine". Il illustre ainsi la volonté de conserver les structures fami-liales, en unissant les enfants entre cousins ou avec ceux du même village. Bien souvent les Kurdes rentrent au pays dans cette perspective, pour choisir une épouse, qu'ils font ensuite venir dans le cadre du regroupement familial.

"Je suis parti en Turquie pour les vacances. Là-bas, ils m'ont dit "on va te trouver une femme". Quand je suis revenu j'étais marié." (Travailleur kurde turc, Essonne).

Selon la tradition kurde en effet, le mariage est "arrangé" par les parents, et bien souvent les enfants à l'âge de huit ou dix ans sont déjà fiançés. Ceux qui font exception à la règle sont rares et en deviennent presque légendaires :

"Mes parents ils ne nous obligent pas à nous marier. Eux c'est un mariage d'amour, mon père il a enlevé ma mère pour l'épouser, alors avec nous ils sont tolérants. Moi aussi je veux un mariage d'amour." (Jeune fille Kurde turque, 21 ans, Rouen).

Cette caractéristique est moins évidente en France, bien que les jeunes continuent à se marier tôt :

"J'avais quinze ans quand je me suis mariée. On est venu en France. J'ai trois enfants maintenant." (Jeune femme Kurde de Turquie, Normandie).

ou encore

"Je me marié il y a 2 ans. J'étais en France avec mes parents, et mon mari il était à Ankara. Il est venu ici depuis 2 mois seulement." (Jeune femme Kurde de Turquie, Normandie).

L'étude de J. Brabant et A. M. Sahli sur les Turcs en Alsace [1] nous précise en effet que "l'âge moyen du mariage est précoce : les femmes se marient en moyenne à

---

[1] Hommes et Migrations n° 1153, Paris 1992.

20 ans, les hommes à 23 ans", tandis que les mariages avec les non-kurdes sont extrêmement rares :

"Moi je veux épouser un Kurde. Je sais que si j'épousais un Français mon père il dirait rien, mais c'est par respect pour lui et pour mon pays. Il préfère un Kurde lui, puisqu'il est Kurde." (Jeune fille Kurde de Turquie, Rouen).

Une distinction indispensable est à établir cependant entre les mentalités en province et en région parisienne, ou dans les grandes villes. Comme l'explique C. Biraud [1], "dans ces communautés reconstruites, s'exerce un véritable contrôle social, d'autant plus fort que le groupe est rassemblé et connu comme tel. Dans la ville, les liens plus lâches laissent à l'individu et à la famille nucléaire le soin de construire sa nouvelle identité en triant du neuf et de l'ancien pour ses conduites quotidiennes". Ces pressions sociales engendrent une incessante surveillance des uns et des autres, et provoquent chez certains le sentiment d'être prisonnier du regard des autres. Selon C. Biraud [2], "ce n'est que lors de la mise en présence avec d'autres qu'un individu se situe lui-même pour ce qu'il est". Ainsi, en région parisienne, la très grande majorité des filles kurdes est émancipée, suit des études et ne se marie pas avant 25 ou 27 ans. Dans le microcosme des communautés en province, les traditions sont conservées, et les exceptions à la règle sont réprouvées :

"Je sais qu'à Paris c'est différent, mais ici, toutes les autres filles de mon âge sont mariées. Moi j'ai 21 ans, je ne suis pas mariée, et je me sens déjà comme une vieille fille." (Kurde de Turquie, province).

Cette jeune fille kurde a dû, suite à la séparation de ses parents, prendre entièrement en charge sa mère et ses frères, et joue, par nécessité, le rôle de chef de

---

1 C. BIRAUD, Turcs en France. Migrations et Pastorale n° 192. Paris, juin 1987.

2 C. BIRAUD, op. cit.

famille. Il semble que face à ce fardeau pourtant assumé avec beaucoup de courage, les réactions soient variées :

"Ici on se méfie de moi. Une fille chef de famille c'est rare. Mais il faut bien que je fasse tout ça pour ma famille, mais les gens ils parlent, ils me surveillent."

La vision de cette jeune fille illustre à quel point la rupture est profonde entre les frontières établies par la communauté et l'environnement français, et, par opposition, sa très grande liberté, car c'est bien de çela dont il s'agit :

Mon rêve, ça serait d'étudier, c'est surtout ça qui me manque. Et puis (...) voir des montagnes... faire du ski, de l'escalade. Une fois il y a longtemps j'ai essayé avec ma classe, j'ai adoré. Ici c'est pas possible, et puis ça serait mal vu; je ne peux pas partir comme ça, une fille seule en vacances, ça c'est pas possible, je ne peux pas."

INSTITUT KURDE de PARIS BIBLIOTHÈQUE

5. LES COUTUMES VESTIMENTAIRES :

Le mariage, mais aussi l'habillement peuvent être cités comme illustration de l'écart flagrant entre Paris et la province. En ville, les femmes sont habillées "à l'occidentale", alors qu'en province les tenues traduisent la force du contrôle social. Le foulard reste rare cependant, il est par exemple quasiment inexistant chez les Kurdes irakiens du Sud, ou dans les grandes villes, mais on en trouve en province.

"A Paris les filles c'est pas pareil. Elles sont pas mariées. Elles vont avec des jupes (geste) courtes, pas le foulard ... Moi quand je vais à Paris pour les fêtes j'enlève le foulard, je m'habille pas avec ces habits là (=les siens, une longue jupe foncée et une longue tunique brodée, et le foulard), je lâche mes cheveux." (Jeune femme Kurde turque, Normandie).

"Ma mère, elle suit le Ramadan, elle est très pratiquante, elle a le foulard. Moi je suis comme ça, en jean, en pantalon, parce que c'est plus commode. Mais on parle sur moi, c'est sûr." (Kurde turque, province).

Enfin, il convient de remarquer que si cette étude s'applique en grande partie aux Kurdes en France, il reste des "réfractaires", ou des Kurdes qui adhèrent à certaines des valeurs proposées par la société française, sans pour autant renoncer à leur identité. Cette évolution se fait parfois brutalement chez les jeunes :

"Oh moi je veux surtout pas me marier avec une Kurde. Elles peuvent rien faire, on peut même pas aller boire un café ensemble. Si je marche et je vois une fille kurde, je vais de l'autre côté. C'est trop de problèmes." (Adolescent kurde irakien, 17 ans).

"Pff les Kurdes, c'est trop compliqué, toujours des histoires de famille, moi je veux être français, j'ai demandé la nationalité." (Adolescent kurde turc, 16 ans).

ou encore, de façon plus modérée ...

"Depuis qu'on est en France, mon père il nous laisse beaucoup plus libres, avant on devait mettre le foulard, faire le Ramadan, sinon les gens ils parlaient sur nous. Ici on a pas besoin. Mon père il veut tout faire comme les Français, il a demandé la nationalité." (Jeune fille kurde de Turquie, province).

En règle générale cependant, la dépendance de l'enfant, la crainte de la condamnation par la communauté modèrent les prises de position contestataires, du moins aussi ouvertement. On peut en conclure que globalement, la famille et la communauté assurent un rôle de sanction et transmettent les valeurs et les traditions. Selon A. Gökalp, elles fonctionnent comme "système de solidarité demeurant le garant du patrimoine culturel" [1].

Mais les mariages, l'habillement ou la pression sociale ne sont pas les seuls traits culturels persistant dans la communauté kurde. Ils ont même une importance secondaire dans la conservation de l'identité ethnique et la cohésion de la communauté par comparaison avec les activités culturelles et l'action très dynamique des associations, qu'elles aient ou non un caractère politique.

---

1 A. GOKALP, Les Musulmans en France. Session du CERAS aux Fontaines du 27 au 30 juin 1992.

B. LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE :

1. L'UNIVERS CULTUREL :

Lorsque l'on étudie les aspects sociaux de la communauté kurde, il est indispensable d'aborder l'univers culturel et folklorique, d'une richesse particulière. Les Kurdes, par leur culture, racontent leur histoire, défendent leur identité et perpétuent leur patrimoine national. Chaque Kurde a ainsi pour mission de communiquer son héritage aux autres, et de faire savoir à tous les peuples sa volonté d'exister.

La littérature kurde est relativement tardive : le premier poète classique n'apparaîtrait qu'au XVIème siècle. Mais la culture orale est en revanche, selon les Kurdes, "millénaire". La transmission de génération en génération s'est faite par des DENGBEJ (bardes), des STRANBEJ (chansonniers), des TCHIROKBEJ (conteurs), très souvent illettrés mais à la mémoire prodigieuse. Poésies, épopées, contes, récits abondent sur l'histoire des Kurdes et du Kurdistan. Tout se chante, tout se danse, tout se met en musique afin d'être mieux mémorisé et transmis à la postérité.

B. Nikitine [1] souligne à cet égard "l'hypertrophie du folklore kurde", dont la richesse s'expliquerait par "l'analphabétisme presque général en sa langue maternelle chez ce peuple". Les Kurdes, comme on l'a vu, ont été privés jusqu'à aujourd'hui de la possibilité d'exprimer leur culture, et en particulier de pratiquer officiellement leur langue maternelle, donc, pour les enfants, d'apprendre à écrire le kurde à l'école. Le Kurde, desservi à cet égard en comparaison avec ses voisins turcs, persans ou arabes, se voit "cantonné" à la littérature orale du folklore dans le sens strict du mot et, dans ce domaine, il nous fournit la preuve la plus probante de son attachement à son idiome natal" (B. Nikitine). Cet amour de la langue est illustré par ces extraits de poèmes de Ali Tarmuki (1590-1653), dont "la passion pour sa langue et la lutte pour l'utilisation

---

[1] B. NIKITINE, Les Kurdes. Paris, 1975.

de celle-ci dans la littérature est une manifestation du patriotisme kurde à ses débuts" [1].

"J'ai trouvé des vestiges miraculeux
De ta langue si belle, ô mon peuple,
En contemplant le bleu
De tes eaux et de ton ciel pur"

ou encore

"Sur les plateaux de cette terre
Mot kurde ! Toi seul n'es pas éphémère"

(La chanson de ma terre, Ali Tarmuki)

En premier lieu, la littérature kurde présente un aspect original, par les inépuisables références aux proverbes. "Un grand poète contemporain, PIREMERD, en a recueilli plus de six mille. Dénotant un sens aigu de l'observation, ils émaillent toutes les conversations et constituent ainsi des abrégés de sagesse pratique" [2]. Ils sont tirés de l'environnement naturel et de la vie sociale des Kurdes. En voici quelques exemples :

"L'homme est une rivière, la femme est un lac"

"Tant que le monde sera monde, le loup guettera la chèvre"

Ou bien, assez de circonstance dans l'exil, rappelant les thèmes du regroupement communautaire et des codes de conduite précédemment évoqués :

"Séparé de son troupeau, le mouton est la proie des loups"

"Il vaut mieux perdre ses biens que son honneur"

---

1 J. BLAU, Mémoire du Kurdistan. Paris, 1984.

2 J. BLAU, op. cit.

Ou encore celui-ci, à la fois militantiste et traduisant l'amour des Kurdes pour les montagnes :

"La montagne aime ceux qui l'habitent, non pas ceux qui l'occupent". (Général Barzani)

Enfin un proverbe particulièrement pittoresque, qui "exprime l'opinion féminine sur ce qui est agréable durant les différentes saisons" [1] :

"Au printemps, du mouton,
En automne, du raisin,
En hiver, moi"

Outre les proverbes, les contes sont également à citer, innombrables et souvent aussi leçon de sagesse. Mais, d'une variété plus grande encore, la poésie occupe une place capitale dans le folklore kurde. Selon l'écrivain arménien Abovian [2], "chaque Kurde, homme ou femme, est poète de naissance dans l'âme".

"Chaque Kurde naît chanteur, danseur et poète. C'est comme une seconde nature, tous les Kurdes le sont" (Kurde de Turquie, Paris).

J. Blau précise également que "pour les Kurdes, l'expression poétique est, en quelque sorte, naturelle". Les poésies sont innombrables, ainsi que les thèmes abordés : "le folklore kurde offre une grande diversité de thèmes, qui, à côté des chants et poèmes traditionnels, inspirent une multitude d'oeuvres spontanées de la plus pure veine populaire" (B. Nikitine, [3]). Ainsi la littérature orale des professionnels, conteurs et chanteurs, côtoie des textes, souvent mis en chansons, très populaires : des extraits

---

1 J. BLAU, op. cit.

2 Cité par B. NIKITINE, les Kurdes, Paris 1975.

3 B. NIKITINE, op. cit.

de Mamé Alan, épopée nationale qui compte, selon Roger Lescot, quatre mille vers, et de Layla, chanson populaire, illustrent les contrastes offerts par cette littérature :

MAMÊ ALAN

La Cité d'Occident est immense et merveilleuse.
Elle est sise sur sept montagnes.
Elle compte trois cent soixante-six portes.
De chaque porte dépendent trois cent soixante-six provinces.
Chaque province comprend trois cent soixante-six cantons.
Et tout le pays est tenu par Ali Beg, Amar Beg et Amas Beg, les trois frères.
Ils possèdent des écuries pleines de juments du Nadjd, des trains de chameaux, des troupeaux de brebis.
Il faut quarante-cinq chevaux de bât pour porter les clefs de leurs coffres d'or.
Ils possèdent des richesses et des trésors inestimables.
Ils possèdent souks et bazars.

LAYLA

Laylanê, Ô Laylanê ! Ô Laylanê !
Laylanê, Ô Laylanê ! Ta gorge est mon élixir !

Laylanê, comme ceci, comme cela ! Ô Laylanê !
Halhalê (1) parmi les maïs ! Ta gorge est mon élixir !

Tu es la coupe entre les mains des braves ! Ô Laylanê !
Tu es la coupe entre les mains des braves ! Ta gorge est mon élixir !

Ainsi, "toute étude de la littérature kurde est avant tout celle du folklore de ce peuple, alimenté non seulement par un riche apport des générations passées, mais témoignant d'une vitalité et d'une force créatrice surprenantes qui sont en train de le renouveler et de l'enrichir constamment" (B. Nikitine [1]). Tous ces textes sont mis en musique. Le Kurde en effet chante toujours et danse souvent. Durant les fêtes, durant le travail, toutes les occasions sont prétextes à chanter. Un automobiliste kurde en France par exemple, qui vient de payer une contravention onéreuse pour un excès de vitesse, compose sitôt remonté dans sa voiture une chanson expressive sur le policier qui l'a arrêté : "policiééééér ...". Mais généralement, nées sur les sentiers de retour d'alpage ou à l'occasion des réunions ou festivités, les chansons commémorent les dates importantes, comme le Nouvel An Kurde (NEWROUZ, le 21 Mars de chaque année), les mariages, naissances, circoncisions, funérailles, etc... Citons notamment les BERDOLAVI et les KULAMENDILAN, chansons de travail et chants d'amour fredonnés par les jeunes filles, ou les DILOK, chansons de danses et de divertissements, dont aucune réunion amicale ou fête en France ne se passe. Il est ainsi très fréquent de voir, dans les restaurants kurdes de Paris, des clients -kurdes!- se mettre à chanter et à danser autour des tables après le dîner. Au Kurdistan, "les plus misérables tribus sont riches en chants et mélodies" (cité par B. Nikitine. [2]). Les chanteurs effectuent des modulations de voix complexes, des changements de rythme fréquents, et accompagnent leur exercice de gestes expressifs, prouvant leur compréhension du texte et les sentiments qui les animent. D'après Marr (cité par B. Nikitine, [3]), "le fait que la chanson kurde est accueillie avec honneur chez les Arméniens chrétiens témoigne avec une éloquence suffisante de l'extraordinaire charme de la poésie populaire kurde". La chanson ci-après, écrite par l'Emir Kamuran Bedir Khan (1895-1978), illustre les thèmes chers aux Kurdes et l'amour nostalgique qu'ils ont pour leur patrie :

---

1 B. NIKITINE, Les Kurdes. Paris, 1975.

2 B. NIKITINE, op. cit.

3 NIKITINE, op. cit.

CHANSON POPULAIRE KURDE

Je descends le sentier du haut des montagnes
Vers la plaine qui abrite ma cabane
Je m'éloigne pas à pas du ciel étoilé...
Je cours vers les lieux
Où l'on m'a chanté les premières berceuses
De mon enfance tourmentée...

Le ruisseau coule en mordant les pierres
Bousculant les poissons effrayés par leurs ombres
Les saules pleureurs se penchent et se reflètent
Dans les eaux qui serpentent.

De loin les cavaliers apparaissent splendides
Sur leurs chevaux racés hennissant à l'écho
De ce chant nostalgique de notre berger kurde
Qui emporte l'âme et vivifie l'espoir
De notre croyance pure et de nos ardents désirs...

Être libre et vivre librement dans ce pays enchanteur
C'est une rose qui s'épanouira un jour
Arrosée par le sang précieux de notre jeunesse
De nos enfants orphelins, de nos femmes martyres
Il y aura aussi un jour pour nous, Kurdes,
Joie, bonheur et raison de vivre !

Les chants kurdes s'accompagnent d'instruments bien particuliers, que les groupes d'artistes en France utilisent comme dans leur pays. Ces instruments sont à cordes, à l'instar du luth ou de la cithare, à vent comme le "blûr", flûte de berger en bois, ou à percussions, comme le "def", sorte de tambourin. Des témoignages nous expliquent que les glorieux musiciens des cours des Sultans d'Istanbul étaient Kurdes, tandis que les plus grands noms de la musique turque actuelle sont en fait des Kurdes, comme RUHISU (récemment décédé), ou IBRAHIM TATLISES.

La danse quant à elle symbolise l'unité et la solidarité du peuple kurde. La majorité des danses s'exécute en groupe d'hommes et de femmes qui se tiennent par la main, formant ainsi une chaîne interminable. Cette tradition s'est perpétuée en dépit de l'islamisation. Les danses kurdes sont très élaborées, et attribuent à chaque temps de musique un mouvement de pied, de jambe,un fléchissement de genou, un tremblement

d'épaule...etc. Le foulard kurde (destmal) joue un rôle important et significatif dans la danse. Il est agité par la première personne de la chaîne, souvent le meilleur danseur. Cette description de Millingen (cité par B. Nikitine, [1]), qui date pourtant du début du siècle, n'offre que peu de différences avec le spectacle donné lors des festivités kurdes qui réunissent la communauté en France aujourd'hui :

"La danse kurde mérite une description, comme elle offre certaines particularités que je n'ai pas remarquées dans d'autres danses orientales. Une des particularités dans la manière de danser des Kurdes est que jamais ils ne dansent séparément, ou à deux, ou à quatre. Ils commencent par former un cercle dans lequel chacun prend sa place en séparant deux partenaires entre lesquels il reste serré épaule à épaule. La particularité la plus remarquable consiste en ceci que, alors que partout dans le monde, l'individu qui danse remue plus ou moins violemment ses membres, le Kurde reste presque sans mouvement, en exécutant un très léger mouvement avec ses genoux (...). Ce qui est surprenant dans les danses kurdes, c'est le fait qu'ils ne s'opposent pas à avoir des partenaires femmes. Au contraire, ils semblent avoir un plaisir particulier à danser avec leurs belles (...). Le cercle est alors composé d'autant d'hommes qu'il y a de femmes".

Toutes les manifestations culturelles sont plus que vivaces chez les Kurdes en France. Il semble même qu'en situation d'exil, synonyme aussi de plus grande liberté, la culture kurde s'épanouisse :

"Finalement un Kurde en France se sent mieux qu'en Turquie, car il peut parler en kurde, chanter, discuter, avoir une radio, un institut culturel, des journaux kurdes, etc...". (La Lettre d'Info, FTDA n° 54 Paris, 1985).

Les Kurdes se réunissent constamment entre eux, et si des rencontres franco-kurdes sont organisées, les réunions avec des Turcs ou d'autres représentants des communautés immigrées en France sont plus rares. Lors de ces fêtes, les Kurdes

---

1 B. NIKITINE, op. cit.

portent leurs costumes, iraniens, irakiens et turcs, font de la cuisine kurde, dansent selon la tradition, et engagent pour l'occasion des orchestres ou des artistes kurdes qui font des tournées en Europe, à l'instar de Sivan, le célèbre chanteur national kurde, qui, accessoirement, entre deux chansons militantes, casse sa guitare sur scène. Le groupe Koma Zozan, est un exemple de réussite de ces artistes qui, en France, parviennent à s'assurer une belle notoriété dans la communauté :

"Le chanteur du groupe, Adnan, est né à Tcheqala, petit village de montagne entre la Turquie et la Syrie. Le son nostalgique du blûr et des chants de son enfance le hantent pendant des années, au terme desquelles il décide de gagner la France afin d'étudier sans contraintes (parentales ou autres) la musique de son coeur. De 1976 à 1981, Adnan donne de petits concerts et participe à diverses manifestations données par des associations. Il fait des tournées en Europe, et fonde en 1981 son groupe, Koma Zozan (Groupe Transhumance), cf photo ci-après- qui est le premier groupe en Europe de chants, musique et danses traditionnelles du Kurdistan. Les concerts se succèdent alors, les émissions à la radio, les invitations pour animer des réunions franco-kurdes, permettant aux deux populations de mieux se connaître. A ces occasions d'ailleurs la presse le remarque, et les articles qu'elle publie illustrent la reconnaissance d'une culture spécifique, qualifiée non de turque ou autre, mais de "kurde"."

"Les Kurdes de Koma Zozan ont su séduire le public exigeant du festival grâce à un répertoire très varié interprété avec beaucoup d'authenticité, de simplicité, de sensibilité, et d'émotion". (J. Erwan, Parole et Musique).

"Saluons les chanteurs et musiciens kurdes et la fraîcheur de leurs improvisations ..." (M. Sclaresky, Rennes Poche).

"La soirée kurde de Koma Zozan m'a réjoui car cette musique traditionnelle est inconnue chez nous". (J. Abel, Le Provençal).

INSTITUT KURDE de PARIS
BIBLIOTHÈQUE

Koma Zozan

Ainsi l'authenticité kurde prend-elle toute sa dimension par le biais de la culture, tandis qu'un environnement favorable lui permet de s'épanouir librement. Ce phénomène est encouragé par l'action d'une multitude d'associations, qui tentent de promouvoir les manifestations culturelles kurdes de toutes sortes, d'encadrer et d'unir les communautés régionales en multipliant leurs échanges, de se faire connaître enfin, des habitants de leur ville, des médias, des Français en général. Il semble qu'à cet égard, les réfugiés, turcs et irakiens, soient les plus dynamiques, puisque la culture est, au-delà de ces actions communautaires, "un bon moyen de faire passer la politique" (Kurde irakien, Albi).

2. LA VIE ASSOCIATIVE :

Les associations sont d'abord un lieu de rencontres masculines, et d'échanges de toute nature : politique, syndicale, religieuse, informative (petites annonces pour le travail, les achats de voiture, d'équipement ménager, etc...). Les salles de réunion sont équipées de tableaux, et servent également pour les cours de langue kurde donnés aux enfants, cibles privilégiées de l'action associative. Des présentoirs proposent également des revues, des journaux du pays, des livres sur le Kurdistan, des cassettes vidéo, etc... Comme le soulignent A. et U. Manço [1], "rares sont les immigrés turcs qui prennent le thé dans les locaux des mouvements politiques kurdes". Quant aux femmes, elles sont, selon S. de Tapia [2], presque exclues de l'association, sauf pour suivre les cours ou participer de temps à autre aux activités d'accueil (courrier, et surtout aide administrative aux immigrés pour tous les formulaires, impôts, assurances, baux, etc...). Certaines associations sont actives culturel-lement, formant des troupes de chants ou de danses, organisant des cours de kurde ou des expositions de peintures et de sculptures d'artistes kurdes -comme l'illustre une reproduction ci-jointe d'un tableau de Rebwar, peintre kurde, sur le thème des bombardements de Halabja en 1988-, et surtout des fêtes, attirant parfois plusieurs centaines de personnes :

---

1 A. et U. MANCO, Les Turcs de Belgique. Bruxelles, 1992.

2 S. DE TAPIA : les Turcs en Alsace. Hommes et Migrations n° 1153, Paris 1992.

Le Comité Kurde à Albi a, par exemple, obtenu une demi-heure d'émission de musique kurde, de chansons et d'interviews chaque lundi sur une radio locale, tandis que les diverses manifestations qu'il a organisées ont fait découvrir aux Albigeois la communauté kurde locale, dont ils ignoraient pratiquement l'existence.

L'Institut Kurde de Paris occupe quant à lui une place particulière. Il ne se réclame d'aucune tendance politique, et fait en quelque sorte office d'ambassade. Sa vocation est "de contribuer à la sauvegarde, au renouveau et à la diffusion de la culture kurde". Créé en 1983, il a obtenu au printemps 1993 le statut de Fondation, qui lui assure une grande stabilité politique et financière. C'est la seule organisation kurde de ce type, apolitique, officialisée et reconnue par les autorités françaises. L'Institut propose entre autres un centre de documentation de quatre mille ouvrages, ainsi que des photos, films, disques et cassettes de musique ayant trait aux Kurdes. Des départements consacrés à la recherche, aux manifestations culturelles (peinture, musique, ...), et à l'audio-visuel (photographie, cinéma, conception d'émissions pour les médias français) ont également été mis en place. Enfin l'Institut recrute chaque année, sur concours, des boursiers d'enseignement supérieur. Ce concours est ouvert à tous les étudiants kurdes, mais "une priorité particulière est accordée aux femmes".

Cette vitalité des associations a le mérite de préserver la culture kurde, mais aussi de ne pas laisser les individus désarmés face aux difficultés d'insertion. Si ce soutien est bénéfique à la cohésion de la communauté, il engendre néanmoins parfois un repli, faisant obstacle à l'intégration, sur les valeurs traditionnelles du groupe, qui sont alors mythifiées. Les cas les plus flagrants de ce type de dérive sont les associations issues de partis politiques extrémistes, à l'instar du P.K.K. (Parti des Travailleurs du Kurdistan), représenté en France par le Comité du Kurdistan et par l'Association des Travailleurs et Patriotes du Kurdistan. Selon la presse et selon certains témoignages de Kurdes, il semblerait que le P.K.K. soit la cause de nombreux problèmes inter-communautaires, dus aux fréquentes sollicita-tions financières subies par les petits commerçants et ouvriers kurdes des Xème et XIème arrondissements de

Paris. Patricia Tourancheau [1] explique que "normalement, une seule "campagne" est organisée à l'automne. Le long des rues du Xème arrondissement, les militants font du porte-à-porte, exposent leur "cause", encaissent l'argent et remettent un reçu". Mais au gré de l'actualité sanglante au Kurdistan, les "quêtes" se multiplient, et rares sont les personnes sollicitées qui osent prévenir la police par crainte de représailles. Grâce à ces procédés, le P.K.K. réunirait ainsi six millions de francs par an, prélevant sur les salaires des donateurs des sommes allant de 200 à plusieurs milliers de francs. Le même article rapporte que "Kendal Nezan, le responsable de l'Institut Kurde à Paris, essaye de convaincre les gens de la communauté de ne pas se laisser impressionner par ce genre de chantage". Il y a deux ou trois ans, l'Institut a envoyé un éducateur régler un problème d'"impôt révolutionnaire" dans un foyer de travailleurs, en région parisienne, où 150 à 200 ouvriers du bâtiment en situation régulière, qui gagnaient six mille à sept mille francs, étaient rançonnés de mille francs par mois par un vague "commandant local". Toujours selon P. Tourancheau, (article cité) "le P.K.K., qui réunit à Paris 500 à 800 sympathisants pour ses manifestations, pratique dans 11 pays d'Europe un prosélytisme actif, voire agressif". En réponse aux articles dénonciateurs de ce type, des protestations sont publiées par le P.K.K., qui déclare : "Nous faisons des campagnes financières en Europe pour être indépendants, toutes les minorités font ainsi, les Palestiniens, les Israéliens, les Vietnamiens, etc .... Ce n'est pas du racket". D'autres protestations émanent de commerçants, qui diffusent des "lettres ouvertes". Celles figurant dans le numéro de Libération du 12/05/92 affirme que "le P.K.K. n'a jamais organisé de campagnes financières en Europe". Les signataires assurent ensuite qu'ils ont contribué à des campagnes de par leur seule volonté : "Les sacrifices de nos frères au Kurdistan qui combattent au prix de leur vie pour que l'on puisse vivre un jour, libres et indépendants, nous montrent combien nos dons sont minimes".

---

[1] P. TOURANCHEAU, Les Turcs saignés par l'impôt révolutionnaire. Libération du 5 mai 1992.

Ces associations extrémistes jouent également un rôle particulier dans l'encadrement de la jeunesse. L'émission "Grand Angle" : "Les enfants du Kurdistan" (26 juin 1993 sur France Culture), nous apporte quelques témoignages sur des adolescents qui vivent en marge de la société française, et sont soumis à l'endoctrinement prodigué dans le cadre de l'activité de certaines de ces associations en France.

Selon la journaliste de cette émission :

"Ils vivent dans une totale séparation des cultures, question de survie, mais aussi, pour certains, d'endoctrinement et de fanatisme"

Jeune fille kurde de Turquie, 14 ans :

"Prendre les armes. Les camarades qui sont tués par la Turquie, on est prêt prendre les armes et à aller faire la guerre au Kurdistan"

Journaliste :

"C'est pas de la propagande ça ? "

"Ah non moi je donnerai toute ma vie, je donnerai tout pour aller en Kurdistan. Le Kurdistan libre, je voudrais voir ça, à en mourir"

Jeune fille kurde de Turquie, 16 ans :

"Même si moi je meurs ma mère elle va pas pleurer; bon, je suis sa fille, je suis moitié de son coeur mais elle sera heureuse d'un part que sa fille elle est morte pour le kurdistan".

Toutes ont des histoires personnelles, des souvenirs sur des membres de leurs familles torturés ou emprisonnés :

"Vos histoires c'est toutes des histoires de guerre. Votre vie elle est marquée par la guerre, même ici en France ... ? Ah oui même ici en France".

Certains témoignages recueillis concordent avec la vision précédente :

"Si mon fils meurt pour le Kurdistan il n'y a pas de problème, je serai pas triste". (Femme de travailleur kurde d'Irak, Albi).

Le patriotisme est parfois poussé à de tels excès qu'il provoque, surtout chez les adolescents, un sentiment de supériorité. S'il est légitime pour eux que la France les accueille, ils ne reconnaissent pas le même droit ou les mêmes motivations aux autres minorités :

"Mon père avait dit que tu dois les (ses frères et soeurs) inscrire au centre de loisirs parce qu'après ils vont déborder, ils vont aller jouer avec les Arabes, et pas les gens ... bon, pas seulement les Arabes, les gens pas bien, qui sont pas bien".

"Pourquoi être Arabe c'est pas bien ?"

"Non non mais j'ai dit les gens qui sont pas bien, heuu ..., le plus c'est les Arabes"

"Pourquoi ?"

"Le plus, jusqu'à aujourd'hui, j'ai vu les Arabes, mais je dis pas que c'est tous les Arabes, ça dépend ...

"Dans ta classe tu fais comme ça, une différence entre les enfants arabes, tu as plein de petits Marocains autour de toi et tu ..."

"oui je me demande pourquoi eux y sont ... heu... Marocains ils vont pas dans leur pays travailler, donner quelque chose à leur pays, ils viennent ici..heu.. ils font rien. Leur culture c'est pas ici c'est au Maroc".

(Enfant kurde de Turquie, I2 ans, cité dans Grand Angle, Les Enfants du Kurdistan).

Certains même n'hésitent pas à endosser les réflexes les plus xénophobes d'une certaine fraction de la population française, s'identifient ainsi en apparence à celle-ci :

"Dans ma classe y a que des Arabes, partout dans mon quartier, on se sent pas en France, vraiment." (Adolescent kurde d'Irak, 19 ans, Albi).

"Moi j'ai que des copains français, pas un seul Arabe ou Africain". (Adolescent kurde d'Irak, 17 ans, Albi).

La plupart des interrogés justifient leurs propos par les événements historiques, et par la tradition du "sang à venger" :

"Ah non moi les Arabes -associés aux Irakiens- je ne les fréquente pas. Ils ont tué mon mari, c'est à cause d'eux que tout ça est arrivé. Maintenant je suis seule." (Femme kurde irakienne, Albi).

"Quand je vois un Arabe, je pense toujours qu'ils ont tué mon cousin. Rien que de penser à ça je peux me battre tout de suite." (Adolescent kurde irakien, Paris).

Les témoignages sont cependant beaucoup plus violents chez les Kurdes irakiens réfugiés, que chez les Kurdes turcs immigrés, qui tiennent plus volontiers un discours du type suivant :

"J'ai des copains à l'école, de partout. Des Arabes, des Africains, des Français, pas beaucoup les Kurdes parce qu'il y en a pas au lycée." (Adolescent kurde turc, Normandie).

En résumé, à travers cet inventaire et ces témoignages on a pu constater à quel point les Kurdes s'affirment en France à travers leur culture, de façon individuelle aussi bien que collective, souvent par l'intermédiaire des associations. Si certains excès, d'ordre politique en particulier, sont facteurs de divisions internes, on peut tout de même globalement en conclure que les activités culturelles et politiques sont des ciments puissants qui soudent la communauté kurde expatriée, au-delà des rapprochements géographiques ou des structures traditionnelles.

"Je suis un Kurde des montagnes
et des marches lointaines ..."

(Ahmadê Khanî, 1650-1706)

C. LES PERSPECTIVES D'AVENIR ET LE RETOUR MYTHIQUE :

"Désormais il est une certitude : ils resteront ici" déclare Eric le Boucher dans son article sur "Les Turcs en Allemagne" [1].

Le projet de retour, toujours présent dans les esprits et les discours des immigrés, rappelle le caractère provisoire de l'immigration. Mais, selon J. Brabant [2], "le retour définitif en Turquie n'est déjà plus une perspective pour près d'un ménage sur deux", tandis que Eric Le Boucher précise que le "projet d'installation définitive en France est affirmé par 23.5 % des ménages, et la présence des enfants fait hésiter 28,5% des enquêtés quant à la possibilité d'un retour au pays".

D'après A. et U. Manço [3], le "mythe du retour semble être définitivement abandonné par l'ensemble des Turcs d'Europe", même en Allemagne "où l'on ne reconnaît le droit de résidence qu'à doses "homéopathiques". Ainsi la majorité des Turcs d'Allemagne sont toujours considérés comme des " Gastarbeiter", c'est-à-dire des travailleurs "invités", même s'ils sont nés sur le sol allemand. Les Turcs disposent en Allemagne de leurs journaux, de quatre chaînes de télévision en langue turque sur le satellite et le câble, de leurs magasins et de multiples réseaux de solidarité. Près de deux millions, ils "veulent conserver la nationalité turque", préservent leur culture et leur religion, et sont "intégrés mais pas assimilés", dans une Allemagne qui ne reconnaît que le "droit du sang" [4]. L'analyse de E. Le Boucher dans cet article, intitulé "Trois tentatives de retour, trois échecs", qui n'est pas sans intérêt pour éclairer la situation française, explique par ailleurs que la proportion des Turcs à ne plus vouloir

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

---

1 Le Monde, 5 Juin 1993.

2 J. BRABANT, Les Turcs en Alsace. Hommes et Migration n° 1153, avril 1992.

3 A. et U. MANCO, Turcs de Belgique, Bruxelles, 1992.

4 Eric LE BOUCHER, Le Monde du 5 juin 1993.

repartir était de 40 % environ en 1980, mais n'a cessé d'augmenter, "à la suite des échecs de ceux qui, revenus au pays, ne parviennent pas à se réintégrer".

La première vague de retour, en 1960, est individuelle. Les petits épargnants, conformément à leurs projets, reviennent au pays, mais l'inflation et les bas salaires ne leur conviennent plus.

La deuxième vague est celle des "sociétés de salariés" que les immigrés turcs en Allemagne créent collectivement pour fonder une activité en Turquie. Mais souvent à cause de mauvais projets de départ et d'une gestion déficiente, ces entreprises font faillite, à 80 % (situation au début 1990).

La troisième vague de départ est celle des primes et subventions distribuées par le nouveau gouvernement Kohl en 1982. Mais une fois encore, à cause des conditions sur place (chômage, place des femmes, problèmes d'insertion des enfants), le plan échoue.

De 1981 à 1993, le nombre de Turcs en Allemagne est passé ainsi de 1,5 million à 1,850 million, dans un contexte politique et social pourtant instable, dû en particulier aux attentats répétés de l'extrême droite. En France, selon C. Biraud [1] "la communauté rassemblée a pour pôle commun, annoncé et commenté : le retour en Turquie. Un retour que l'on souhaite réussi, permettant une progression dans la hiérarchie sociale du village, de la sous-préfecture, ou de la ville".

Cette demande de retour est très affirmée chez les immigrés venus en France au début des années 70 [2]; "mais ils désirent rentrer avec un "pécule" -garantie tangible d'un exil réussi- et attendent une redéfinition de l'aide financière au retour".

---

1 C. BIRAUD, Turcs en France. Migrations et Pastorale n° 192. Paris, juin 1987.

2 Gaye SALOM, Vivre Turcs en France. Venus de Turquie, Pastorale des Migrants n° 31. Paris, 1988.

Ces migrants ont-ils pu réaliser leurs attentes ? Selon A. et U. Manço,[1] "on peut, dire que le premier objectif de la migration, au moins, ne sera pas rempli: "rentrer chez soi, riche". R. Kastoryano [2] quant à elle nous explique qu'à des raisons objectives de repousser le départ (crédits, traites, allocations familiales ou allocations de retraite, etc... mais surtout stabilité de l'emploi), s'ajoutent des raisons subjectives, comme la scolarité des enfants ou la situation économique et politique au pays, qui constituent des freins au retour tout aussi importants.

A cet égard, une des grandes singularités des Kurdes, par rapport aux Turcs notamment, réside dans la dimension politique qu'ils font intervenir dans leurs projets d'avenir, dimension qui, même chez les premiers immigrés économiques, dépasse désormais les simples critères du pécule amassé ou de la rentabilité économique de l'immigration. La situation au Kurdistan est presque systématiquement la réponse apportée aux questions sur le retour, et conditionne toutes les perspectives d'avenir. D'autres considérations sont parfois évoquées, par les femmes en particulier, "plus difficiles à s'adapter, plus seules, rarement satisfaites de l'expérience de transplantation" [3]. Riva Kastoryano explique à cet égard que les femmes sont "les plus nostalgiques et les plus isolées. Elles veulent rentrer le plus vite possible, certaines appréciant cependant les facilités matérielles des pays industriels", ainsi que, d'après les témoignages recueillis auprès des femmes kurdes, certaines transformations de leur rang au sein de la communauté :

"Ici c'est bien. On a tout, l'eau, les magasins. Il y a tout. En Kurdistan on a beaucoup de travail, dans le champ. Ici c'est pas pareil, et puis on peut aller aux fêtes avec nos maris, chez les amis. Là-bas le soir les hommes y restent ensemble mais nous on peut pas aller avec eux". (Femme kurde de Turquie, Normandie).

---

1 A. et U. MANCO, Turcs de Belgique. Bruxelles, 1992.

2 R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris, 1986.

3 Gaye SALOM, Vivre Turcs en France. Pastorale des Migrants n° 31. Paris, 1988.

En majorité cependant les témoignages révèlent une grande solitude et beaucoup de frustration chez les mères de famille. Ces sentiments sont souvent compensés par le réconfort apporté par les enfants, et, de façon moins évidente, par l'espoir de revenir un jour au pays.

"Moi c'était mieux avant. Ma vie c'est dur ici, je suis seule la journée, mon mari il travaille beaucoup, mes enfants ils sont à Paris. Le matin jusqu'au soir je suis ici. Mais quand je vois mes filles, heureuses, comme ça, alors je suis heureuse." (Femme kurde iranienne, Paris).

"Ici pour nos parents c'est dur. Avant ils vivaient beaucoup mieux. Mais ils sont heureux pour nous. Si on réussit ici, ça veut dire qu'ils ne se sont pas sacrifiés pour rien, pour qu'on puisse faire des études et vivre en paix." (Jeune fille kurde iranienne, Paris).

Une autre raison évoquée, constituant un frein important au retour, est l'avenir des jeunes, dont la double appartenance culturelle n'échappe pas aux parents, qui, dans l'ensemble cependant, l'acceptent volontiers :

"Les enfants c'est compliqué. Ils vont à l'école ici depuis qu'ils sont tout petit. Quand ils vont là-bas (= en Turquie) pour les vacances ça va très mal, ils sont trop différents de leurs frères. C'est comme des petits français parmis nous." (Kurde de Turquie, Paris).

"Mes enfants plus tard ils feront comme ils veulent, même si je suis au Kurdistan ils peuvent rester ici." (Kurde d'Irak, Albi).

Dans cette perspective d'ailleurs, les démarches vont parfois jusqu'à la demande de naturalisation que les parents obtiennent pour leurs enfants, par peur, souligne Gaye Salom [1] de la conjoncture de l'immigration.

"On a tous la nationalité française, c'est plus facile pour tout après, puisqu'on va travailler en France." (Jeune fille kurde iranienne, Paris).

---

1 G. SALOM, Vivre Turcs en France. Pastorale des migrants n° 31. Paris, 1988.

Parfois, en fonction du degré de traditionalisme de la famille, ou de la pression communautaire, les parents programment l'avenir de leurs enfants dans une perspective de retour : la jeune fille sera mariée, la garçon aidera son père dans une activité artisanale. Les refus engendrent la confrontation que nous avons précédemment évoquée : fugues, rejet de la culture parentale, etc....

"Qu'est-ce que je vais faire en France, j'ai pas de travail, je sais rien faire ici. L'année prochaine je retourne en Irak, je vais aider mon père à l'hôtel." (Adolescent kurde irakien, Albi).

Lorsque la question du retour est évoquée, un autre frein apparaît également, plus imperceptible mais illustrant pourtant cette référence inconsciente constante aux événements politiques du Kurdistan, et à toutes les implications qu'ils engendrent. On note en effet chez certains Kurdes, spécialement les mieux intégrés, une anxiété face au retour et aux futures confrontations avec ceux restés au pays. Riva Kastoryano souligne à cet égard que "le retour pose un problème de réadaptation et de réinsertion dans le pays d'origine. Le problème se pose moins en termes de réinsertion économique que d'adaptation sociale et culturelle"[1].

"Là-bas on sait pas comment les gens nous recevront alors qu'on a fui comme ça sans prévenir personne. Et puis qu'est-ce-qu'on fera, peut-être qu'on sera déçu je ne sais pas moi. Pour l'instant on y pense pas, quand il y aura la paix on verra." (Jeune fille kurde iranienne, Paris).

"Je suis en France depuis plus de 15 ans maintenant. J'adore ce pays, ces paysages si variés. Je connais toutes les régions françaises, j'aime la cuisine, la culture française, j'ai plein d'amis ici aussi. Ici je travaille pour mon pays, comme je peux, mais là-bas, si le Kurdistan était autonome, est-ce que j'aurais ma place ? Est-ce-que je serais utile à quelque chose là-bas, je ne sais pas." (Kurde turc, Paris).

Cette inquiétude fait peut-être aussi appel à un très secret sentiment de culpabilité, qui transparaît surtout chez les Kurdes engagés dans la lutte pour leur pays,

---

1 R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris, 1986.

et qui, peut-être, ont parfois l'impression d'avoir en quelque sorte démissionné, alors que leur famille, leurs amis sont restés. Ce sentiment est la plupart du temps injustifié, si on considère les menaces qui pèsent sur les réfugiés arrivant en France, en général condamnés à mort dans leur pays. Mais il explique peut-être aussi ce dynamisme et cette activité hors du commun qui caractérisent les associations et les militants installés en France, des plus modérés aux plus extrêmes.

Plus encore que l'anxiété, on rencontre parfois des Kurdes présentant les symptômes d'un total rejet de leur pays, et, parallèlement, de leurs souffrances passées.

Ce phénomène est semble-t-il assez fréquent chez les réfugiés kurdes irakiens, ayant réchappé notamment aux bombardements. Les propos suivants illustrent le traumatisme provoqués par de tels évènements chez les enfants :

"Celui-là, quand il voyait passer un avion (= en France), il se couchait par terre en criant." (Père kurde irakien, Albi).

"Si tu avais vu quand le préfet est arrivé en hélicoptère (= visite de ce dernier au camp de Bourg-Lastic) les enfants se sont enfuis dans tous les sens en hurlant, ils étaient terrorisés. Ils se sont cachés partout." (Témoignage d'un des anciens responsables du camp, Kurde de Turquie, Paris).

Beaucoup de Kurdes irakiens rencontrés ont perdu des proches dans des conditions difficiles ; d'anciens Peshmergas ont encore des cicatrices d'anciennes tortures. Les témoignages illustrent chez les adultes un profond besoin de sécurité et de paix, amplifié par les épreuves passées :

"Ah non le Kurdistan je veux pas en entendre parler (...). Toujours, toujours la guerre, tous ces morts ...." (Travailleur kurde d'Irak, Albi).

"On est bien ici. On ne veut plus aller au Kurdistan après tout ça (...). Ah si il y a la paix oui, peut-être un jour ce sera libre donc oui, on ira (...). Les enfants ils feront comme ils veulent, ça dépend." (Femme kurde irakienne, Albi).

Et, un peu moins virulent ...

"Moi je veux retourner au Kurdistan dès que je peux, même si ça fait dix ans que je suis là, là-bas c'est mon pays. Mais s'il y a pas la paix je retourne pas." (Travailleur kurde de Turquie -réfugié-, Paris).

"Les sociétés, comme les personnes, sont emportées par le courant puissant de la vie, et il n'est pas possible de rester soi sans accepter de changer. Toute notre histoire en témoigne". P. Farine [1].

En France les quelques exemples d'intégration kurde tout à fait réussis, bien entendu encore insuffisants pour établir un profil général valable pour toute la communauté, accréditent eux aussi l'idée d'une spécificité kurde parmi les immigrés. Un certain nombre d'études effectuées sur les manifestations de la culture immigrée la définissent, comme nous l'explique R. Kastoryano [2], comme "la combinatoire culturelle d'une volonté de résister à l'acculturation d'une part, et d'une nécessité de s'adapter à la société d'accueil d'autre part". Cette dualité suggère une sorte de synthèse entre deux cultures, "une somme de contradictions", ou encore selon R. Berthelier [3], "un compromis". La manière dont cette synthèse va être jugée optimale varie selon les pays. On peut estimer qu'en France, un immigré "intégré" ou mieux encore, "assimilé", signifie une adhésion de sa part aux principes républicains, mais aussi une renonciation, au moins partielle, à ses valeurs d'origine. Les caractéristiques de l'intégration en France qui ont été esquissées ci-dessus suggèrent pourtant une parenté avec le modèle nord-américain : une coexistence des cultures et des valeurs de référence, la juxtaposition de deux identités en quelque sorte. Si les Kurdes français les mieux intégrés ont parfaite-ment adhéré au modèle républicain, ils n'ont en revanche renoncé en rien à leur culture d'origine. Non sans contradictions,

---

1 P. FARINE, Immigrés de Turquie. Migrations-société n° 20. Paris, 1992.

2 R. KASTORYANO, Etre Turc en France. Paris, 1986.

3 R. BERTHELIER, Culture immigrée. Autrement n° 11. Paris, 1977.

avec plus ou moins d'aisance, ils vivent dans deux dimensions, empruntant leurs références et leurs valeurs à deux mondes différents.

Ainsi l'identité kurde ne cède en rien le pas à une culture de remplacement,si riche soit-elle, que ce soit en France ou au Moyen-Orient. Le témoignage suivant, extrait de l'émission Grand Angle, "Les Enfants du Kurdistan" [1], illustre cette appartenance jamais démentie :

"La journaliste :

- *En France, vous continuez à vivre comme au Kurdistan ?*

- *On n'a pas le choix, il faut, parce qu'on ne peut pas être un Français, c'est pas possible. Moi la preuve ça fait dix huit ans que je suis ici. Je sors, je me sens 100 % kurde ...*

- *L'exil est provisoire, vous pensez tous retourner un jour ?*

- *Toujours, toujours, toujours. Ca c'est quelque chose de fantastique chez les Kurdes". (Travailleur kurde turc, Paris).*

ou encore

"Mon voeu c'est d'avoir mon pays, on est sûr de l'avoir, mais on sait pas quand, c'est pas marqué." (Jeune fille kurde de Turquie, 16 ans, Paris).

Enfin, d'une autre nature mais tout aussi édifiante, cette évocation de la terre promise, cette référence au pays mythique, d'une logique imparable :

"Oui bien sûr on retournera s'il y a Kurdistan. Si on a tout ce qu'il faut, pourquoi on retournerait pas. Si on a tout ce qu'il faut chez nous, qu'est-ce qu'on ferait dans le pays des autres ?" (Travailleur kurde de Turquie, Essonne).

---

1 **France Culture, le 26 juin 1993.**

JE SUIS KURDE

En dépit de la pauvreté, des privations et de la souffrance
Je résisterai fermement contre les temps qui me contrarient, je suis brave.

Je ne suis amoureux ni des yeux angéliques, ni des cous blancs comme marbre,
Je suis épris des rochers, des monts et des cimes perdus dans les nues.

Quel que soit le degré de mon dénuement, de ma misère et de mes malheurs
Je ne servirai jamais mon ennemi et ne lui donnerai aucun répit !

Je défie les coups, les chaînes et la torture
Et même si mon corps est mis en pièces, je crierai de toutes mes forces : je suis Kurde.

HAJAR (1921)

INSTITUT KURDE de PARIS · BIBLIOTHÈQUE ·

CONCLUSION

L'ensemble de cette étude met en évidence la diversité, parfois même les clivages internes de la population kurde en France, mais aussi l'unité et la spécificité de celle-ci. Trois éléments fondamentaux ressortent par ailleurs : d'abord l'existence indiscutable d'une "communauté" kurde en France au sens plein du terme, puis la conservation, parmi celle-ci, de son identité propre; enfin, en matière d'insertion, un tableau assez différencié.

Selon C. Biraud [1], " Chaque groupe immigré est pris dans un double dynamisme qui l'entraîne dans des directions contraires :

- celui des adaptations au lieu d'accueil, avec tout ce que cela comporte de modification des habitudes, des fonctionnements familiaux,
- et celui d'une résistance au changement perçu comme un danger, à la fois pour le groupe et pour chaque individu".

Les regroupements de Kurdes s'effectuent, le cas échéant, sur des bases villageoises, régionales (régions de Van, de Mardin, en Turquie), mais aussi nationales (groupes de Kurdes turcs, de Kurdes irakiens, etc.), ce qui tendrait, dans ce cas précis, à les confondre avec d'autres communautés, celle des Turcs en particulier.

Pourtant la répartition du peuplement kurde dans notre pays, même si elle témoigne de la diversité interne à cette communauté, suit cependant une logique originale, largement indépendante des regroupements autres que kurdes. A elle seule, cette première constatation illustre la réalité d'une communauté kurde en France.

Mais en outre celle-ci prend toute sa dimension dans ses aspects culturels et politiques. Le mot de "communauté" prend tout son sens au-delà de ce que les implantations laissent apparaître, si l'on considère l'attachement que les Kurdes portent

---

1 C. BIRAUD, Turcs en France, Migrations et Pastorale n° 192, Paris, juin 1985.

à la conservation de leur identité et de leur riche patrimoine culturel. On peut même aller jusqu'à estimer que leur langue et leur héritage connaissent une forme d'épanouissement dans l'environnement libéral qui est le leur en France, et leur permet de s'exprimer au grand jour. Les conditions d'exil sont également propices au développement des associations, y compris politiques, dynamisant et renforçant encore la cohésion de la communauté. Enfin les persécutions, les souffrances partagées, particulièrement chez les réfugiés, rapprochent les Kurdes, qui prennent conscience d'un passé commun douloureux, et cimentent encore davantage les liens communautaires.

L'insertion des Kurdes présente quant à elle un tableau plus incertain, reflet des diversités internes à la communauté. On note tout d'abord dans la première génération d'arrivants certaines différences entre les réfugiés, plus politisés, plus engagés dans leur cause, et les immigrés économiques venus dans les années 1970, dont la participation aux associations par exemple est moins évidente. Des écarts socio-culturels existent également, renforcés par l'origine, rurale en majorité, ou urbaine, des immigrés, qui favorise ou non l'intégration. Enfin les hommes connaissent globalement moins de problèmes d'adaptation que les femmes, plus isolées, plus affectées aussi par la transplantation, enfin plus coupées de leurs enfants, par les problèmes de langues notamment, que leurs conjoints. Le repli vers la communauté, accentué par certains types d'habitation comme le H.L.M. ou le foyer, ou encore la précarité de l'emploi, pour les travailleurs clandestins en particulier, conduisent parfois à des phénomènes de ghetto, freinant à tous égards l'intégration. Celle-ci est en revanche bien sûr facilitée par la stabilité des emplois ou la naturalisation, mais pour cette première génération, la réponse concernant l'insertion n'est sans aucun doute pas univoque.

Pour la deuxième génération, les tendances sont plus nettes, de par notamment le rôle de l'école. L'adhésion à certains modèles socio-culturels français est évidente chez les jeunes femmes (confort et sécurité, instruction, relation conjugale et émancipation, par exemple) et également chez les enfants, grâce surtout à une acquisition rapide de la langue française. Ce phénomène conduit parallèlement à des

conflits entre parents et enfants, mais également à des conflits d'identité, dont la multiplication n'est pas à exclure à long terme. Certaines réactions, quoique marginales, sont déjà perceptibles, comme la réappropriation violente des valeurs transmises par la mère, et le développement d'un militantisme vigoureux.

A l'heure actuelle cependant, il semble bien que le schéma général que pourraient présenter les Kurdes à moyen ou long terme serait celui d'une intégration à deux niveaux, correspondant à deux niveaux d'identité. Cette perspective semble corroborée par deux faits : d'une part, chez les Kurdes, le rejet de la société française est généralement faible -on observe même une certaine gratitude envers la France, terre d'asile- et d'autre part, leurs valeurs d'origine entrent peu en conflit avec celles du pays hôte, du fait, en particulier, de la quasi-absence parmi eux jusqu'ici d'un Islam fondamentaliste.

La coexistence de deux identités paraît donc possible, moins porteuse de déséquilibres que pour d'autres communautés immigrées vivant sur le territoire national. Quant à la pérennité d'un tel schéma -plus conforme au modèle d'intégration nord-américain- elle constitue un scénario possible, tant le potentiel de préservation par les Kurdes de leur propre culture paraît considérable.

BIBLIOGRAPHIE

1 - BAUDRY Pierre, Les Migrations définitives entre 1962 et 1968 dans la région parisienne. Aspects n° 2, INSEE. Direction régionale de Paris, février 1973.

2 - BAYAR Ali, Un Aperçu Economique de l'Immigration Turque. Bruxelles, 1992.

3 - BELBAHRI Abdelkader, La Naissance des Minorités Ethniques. Projet n° 199. Paris, mai-juin 1986, p. 67/74.

4 - BIRAUD Cécile, Turcs en France. Migrations et Pastorale n° 192. Paris, Juin 1987, p. 11/15.

5 - BLANC Maurice, Le Logement des Minorités Etrangères ou Immigrées (France/Allemagne comparées). Paris, 1991.

6 - BLAU Joyce, Mémoire du Kurdistan : recueil de la tradition littéraire orale et écrite. Paris, 1984.

7 - CAVALIER André, La Turquie et l'Emigration Turque. Migrants-Formation n° 47. Paris, décembre 1981, p. 147/165.

8 - CHALIAND Gérard, Anthologie de la Poésie Populaire Kurde. Paris, 1981.

9 - CHALIAND Gérard (sous la direction de), Les Kurdes et le Kurdistan : la question nationale au Proche-Orient. Paris, 1981.

10 - Culture Immigrée : Intégration ou Résistance. Des immigrés parlent de leur tentatives d'expression culturelle (Avec les contributions de R. Berthelier, G. Ladkany, M. A. Hily, A. Gökalp, ...). Autrement n° 11. Paris, novembre 1977.

11 - DE MARGERIE Elisabeth, L'Immigration en France. Info-courrier. Paris, Sept. décembre 1984, p 65/82.

12 - Expulsions du 7 décembre 1987 (Iraniens, Turcs et Kurdes de Turquie). Lettre D'Info FTDA, n° spécial, France Terre d'Asile. Paris, mars 1988.

13 - FARANAK Mansour, L'Emigration Iranienne en France. Migration Sociétés n° 1. Paris, août 1989, p. 15/22.

14 - GEORGE Pierre, Géopolitique des Minorités. Collection Que Sais-Je ? (n° 2189). Paris, 1984.

15 - GÖKALP Altan, l'Immigration Turque en France. Accueillir n° 1. Paris, Juillet 1972, p. 5/7.

16 - GÖKALP Altan, les Immigrés Turcs en France : Une communauté jeune qui se cherche. Migrants-Formation n° 67. Paris, décembre 1986, p. 65/73.

17 - Immigrés : Réussir l'Intégration. Document élaboré à l'issue de la Table Ronde du 29 mai 1990, Premier Ministre et Secrétariat Général à l'Intégration. Paris, Juin 1990.

18 - Immigrés de Turquie (avec les contributions de P. Farine -Editorial- et d'A. Perotti -Revue de Presse-). Dossier Migration-Sociétés n° 20, vol. 4, Paris, mars/avril 1992.

19 - KASTORYANO Riva, Etre Turc en France : réflexions sur familles et communauté. Paris, 1986.

20 - KUTSCHERA Chris, Ces drôles d'Auvergnats. Peuples du Monde. Paris, septembre/octobre 1991.

21 - LABAT J.C., La présence étrangère en France métropolitaine. Dossier Les Etrangers en France, Economie et Statistiques n° 242. Paris, avril 1991, p. 3/82.

22 - LABAT J.C., Sources Statistiques sur l'Immigration Etrangère en France. Studi Emigrazione n° 25. Rome, septembre/décembre 1988, p. 360/365.

23 - LEBON André, Immigration et Présence Etrangère en France. Paris, 1990/91.

24 - LEVY M.L., Les Etrangers en France. Population et Sociétés. Paris, 1980.

25 - MAKAL M., Un village anatolien. Collection Terre Humaine. Paris, 1963.

26 - MANÇO Altay et Ural, Turcs de Belgique : identité et trajectoire d'une minorité. Infö-Turk, Bruxelles, 1992.

27 - MARTIGNONI Emmanuelle, Etre Kurde et Réfugié Politique en France. Géo n° 156. Paris, février 1992.

28 - MINCES Juliette, La Génération Suivante. Paris, 1986.

29 - MOHSENI Chirine, Les Réfugiés Kurdes Irakiens à Piriac. Mémoire de maîtrise, UFR scs des religions, Université Paris 7. Paris, septembre 1991.

30 - Les Musulmans en France et en Europe (avec les contributions de A. Gökalp, G.P. Salom ...). Rapport pour "Une session du CERAS aux Fontaines (Chantilly)", du 27 au 30 juin 1992.

31 - NIKITINE Basile, Les Kurdes. Paris, 1975.

32 - OZTURK Kenan, Les Turcs dans la Confection à Paris. Hommes et Migrations n° 1116. Paris, novembre 1988, p. 21/27.

33 - SALOM Gaye, La Communauté Immigrée Turque en France. ADRI, Agence de Développement des Relations Inter-Culturelles. Paris, décembre 1984.

34 - SALOM Gaye, Vivre Turcs en France. Venus de Turquie, Cahiers de la Pastorale des Migrants n° 31. Paris, 1er Trimestre 1988, p. 1/123.

35 - SATRA John, La Turquie Pays de Départ. Hommes et Migrations n° 857. Paris, février 1974.

36 - SERANT Paul, La France des Minorités. Paris, 1965.

37 - TRIBALAT Michèle, Immigrés, Etrangers, Français : l'imbroglio statistique. Population et sociétés n° 241. Paris, décembre 1989.

38 - Les Turcs en Alsace (avec les contributions de S. de Tapia, A. Levallois, J. Brabant, A.M. Sahli...). Hommes et migrations n° 1153. Paris, avril 1992.

39 - Vivre Ensemble : Entretien avec Mr X., réfugié Kurde de Turquie. Lettre d'Info FTDA n° 54, France Terre d'Asile. Paris, janvier 1985, p. 23/27.

40 - WIESNIEWSKI Jean, Les Communautés Etrangères en France. Hommes et Migrations n° 916. Paris, décembre 1975.

41 - WIESNIEWSKI Jean, L'Evolution de l'Immigration Turque. Hommes et Migrations n° 32. Paris, novembre 1981.

PRESSE

42 - LE BOUCHER Eric, dossier "Les Turcs en Allemagne", Le Monde du 5 juin 1993.

43 - FONTAINE André, "Place de la Nation", Le Monde du 12 août 1993.

44 - PHILIPPE Bernard, "La réforme des conditions d'entrée et de séjour présentée en Conseil des Ministres", Le Monde du 3 juin 1993.

45 - TOURANCHEAU Patricia, "Les Turcs saignés par l'impôt révolutionnaire", Libération du 5 et 12 mai 1992.

Pour l'exergue : BACHELARD, Epistémologie, Textes Choisis. Paris, 1971

INDEX DES DOCUMENTS

- Couverture : "Halabja", reproduction d'un tableau du peintre kurde Rebwar
- Page 9 : Carte du Kurdistan
- Page 10 : Carte des dialectes kurdes au Moyen-Orient
- Page 28 : Plan du camp de Bourg-Lastic
- Page 29 : Descriptif du camp de Bourg-Lastic
- Page 36 : Tableau sur l'immigration kurde en France (sauf Ile-de-France)
- Page 37 : Carte 1 : L'Immigration Kurde en France (sauf Ile-de-France)
- Page 38 : Histogramme sur l'immigration kurde en France (sauf Ile-de-France)
- Page 42 : Carte 2a
- Page 43 : Carte 2b
- Page 44 : Carte 2c
- Page 45 : Carte 2d

  Les Kurdes en Ile-de-France
- Page 53 : Schéma et tableau comparatifs des activités socio-professionnelles kurde et turque en France.
- Page 56 : Photos d'un atelier de confection kurde à Paris (Xème)

- Pages 58 a, b, c, d : Schéma des activités kurdes dans les quartiers du Xème et XIème arrondissements de Paris
- Page 64 : Carte de l'habitat kurde par arrondissements parisiens
- Page 100 : "Chanson populaire kurde"
- Page 103 : Photo du groupe Koma Zozan
- Page 105 : "Halabja", reproduction d'un tableau de Rebwar
- Page 120 : "Je suis Kurde", poème de Hajar